

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

Nettoyage industriel

**Guide à l'intention du
compagnon ou de la
compagne d'apprentissage**

EQ-5033 (10-2004)

Mai 2003

Mise à jour : octobre 2004

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement en partenariat avec Emploi-Québec et à partir de la norme professionnelle du métier de nettoyage industriel, dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE LES EXPERTS QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE :

M. Alain Bégin
Onyx Industries

M. Maurice Corriveau
Onyx Industries

M. Érick Gagné
Environnement Godin

M. James Haley
Services aux entreprises
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

M^{me} Maryse Lafrenière
Association sectorielle
transport et entreposage

M. Sébastien Lavoie
Sita Canada

M. Jean-Guy Sauvageau
Équiproplus

PRÉSENTATION	1
LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE	
Le Programme d'apprentissage en milieu de travail	3
Le compagnon ou la compagne d'apprentissage	3
LE CARNET D'APPRENTISSAGE	
Les compétences visées	5
Le tableau synthèse des éléments de la compétence	5
Le plan individuel d'apprentissage	5
Renseignements sur l'employeur	5
LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE	
Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage	7
Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage	7
Recommandations	7
LES CINQ PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE	
1 L'apprentie ou l'apprenti n'apprend que par elle-même ou lui-même	9
2 Chaque apprentie ou apprenti apprend à son rythme propre	9
3 L'apprentie ou l'apprenti veut s'assurer de la pertinence d'un apprentissage avant de s'y engager	9
4 L'apprentie ou l'apprenti apprend et retient mieux quand elle ou il se sent responsable de sa formation	10
5 L'apprentie ou l'apprenti apprend en se référant à ses expériences	10
LES QUATRE APPROCHES AFIN DE MOTIVER L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	
1 Évaluer les compétences acquises	11
2 Valoriser l'apprentie ou l'apprenti	12
3 Critiquer en précisant les points à améliorer	12
4 Encourager l'apprentie ou l'apprenti	12
L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	
L'évaluation en cours d'apprentissage	13
Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail	14

RECOMMANDATION POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Des recommandations pour l'ensemble des modules

Section 1	Préalables aux activités d'apprentissage du module	15
Section 2	Progression des apprentissages	16
Section 3	Documentation de référence	16
Section 4	Attitudes et comportements professionnels associés au module	16
Section 5	Séquence des activités d'apprentissage	16
Section 6	Confirmation de l'atteinte des compétences	17
Section 7	Espace réservé pour remarques, proposition et suggestions pouvant améliorer l'apprentissage de ce module	17

Des recommandations pour l'accès aux femmes	17
--	----

Le partage de l'expertise	17
--	----

Introduction au guide de compagnonnage	19
---	----

Tableau synthèse des compétences visées	21
--	----

Module 1	Préparation de la journée de travail	23
-----------------	--	----

Module 2	Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente	37
-----------------	---	----

Module 3	Pompage à vide	59
-----------------	----------------------	----

Module 4	Nettoyage au jet d'eau sous pression	77
-----------------	--	----

Module 5	Transport des matières dangereuses résiduelles vers le lieu désigné	97
-----------------	---	----

Module 6	Autres tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif	115
-----------------	---	-----

ANNEXE 1	Fiche de progression des apprentissages	125
-----------------	---	-----

ANNEXE 2	Outils d'apprentissage et d'évaluation	133
-----------------	--	-----

Présentation

Le présent document s'adresse aux compagnons ou aux compagnes d'apprentissages qui, dans les entreprises, accueillent et supervisent des opératrices ou opérateurs (apprenties ou des apprentis) dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail instauré par Emploi-Québec.

Le guide à l'intention du compagnon ou de la compagne d'apprentissage donne des indications et des suggestions sur le déroulement de la formation en entreprise.

En tout temps, le compagnon ou la compagne d'apprentissage peut communiquer avec la ou le responsable de l'apprentissage à Emploi-Québec pour compléter les renseignements contenus dans ce document et obtenir des réponses à ses questions.

La première partie rappelle au compagnon ou à la compagne d'apprentissage les grandes lignes du Programme d'apprentissage en milieu de travail, dont son rôle, ses responsabilités et les attitudes à démontrer en formation.

La seconde partie soumet des recommandations et des suggestions valables pour l'apprentissage de l'ensemble des modules du carnet d'apprentissage.

Nous vous invitons à lire ce document avant de commencer la supervision des apprentissages en milieu de travail. Votre volonté de prendre les moyens pour permettre l'accroissement des compétences est un gage d'excellence pour l'entreprise.

LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail auquel vous vous associez est un mode de formation en entreprise. D'une part, l'individu acquiert la maîtrise d'un métier au moyen d'une intégration organisée dans un milieu de travail sous la direction d'une personne, le compagnon ou la compagne d'apprentissage, exerçant déjà avec compétence ce métier. D'autre part, cet apprentissage en milieu de travail peut être complété, au besoin, d'une formation hors production en établissement d'enseignement scolaire ou ailleurs, pour l'acquisition de compétences techniques et professionnelles pertinentes.

L'objectif du Programme d'apprentissage en milieu de travail est d'offrir à l'apprentie ou à l'apprenti un processus structuré et organisé de formation professionnelle propre à développer les compétences recherchées par le marché du travail. L'ensemble des dispositions relatives à la structure et à l'organisation de l'apprentissage au sein du Programme d'apprentissage en milieu de travail permet :

- ◇ de déterminer les compétences à acquérir en fonction des exigences du métier;
- ◇ d'élaborer un plan individuel d'apprentissage qui tient compte des besoins professionnels de l'apprentie ou apprenti mis en situation d'apprendre, tant en production que hors production;
- ◇ d'établir une entente relative aux compétences à acquérir en entreprise;
- ◇ d'offrir un suivi structuré des apprentissages, à la fois par le compagnon ou la compagne d'apprentissage de l'entreprise et par le représentant d'Emploi-Québec;
- ◇ de reconnaître les compétences acquises en cours d'apprentissage.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage

Réussir cette démarche d'apprentissage en entreprise est un « **art** ». Le compagnon ou la compagne d'apprentissage est responsable de cette réussite et possède les qualités permettant de mener à bien cette tâche.

Vous êtes non seulement une personne d'expérience, apte à communiquer, mais aussi quelqu'un de reconnu dans son milieu de travail pour son bon jugement et sa maturité.

En production, vous êtes un maître pour l'apprentie ou l'apprenti. C'est vous qui préparez le travail à exécuter, qui suivez l'exécution, qui contrôlez la qualité du produit ou du service au fur et à mesure de la production selon les spécificités d'une clientèle à satisfaire.

Qui plus est, comme l'expérience le démontre, la personne qui accepte ce rôle en retire de nombreux avantages pour elle-même. Cette personne :

- ◇ développe son intérêt professionnel;
- ◇ a le désir de parfaire son métier;
- ◇ développe son sens des responsabilités;
- ◇ accroît sa confiance en elle.

LE CARNET D'APPRENTISSAGE

Le carnet d'apprentissage est l'outil indispensable du compagnon ou de la compagne d'apprentissage. Il rassemble les différents renseignements nécessaires à l'organisation des apprentissages et constitue l'unique document où sera consigné le détail des compétences professionnelles acquises en milieu de travail. Le carnet comprend :

Les compétences visées

Afin de préciser les compétences à maîtriser en milieu de travail, le carnet présente les éléments d'apprentissage regroupés sous forme de modules. Chaque module correspond à une compétence ou à un regroupement de tâches à exécuter en milieu de travail.

Les modules sont présentés de façon identique. Dans chacun d'eux figurent :

- ◇ la compétence visée;
- ◇ les attitudes et comportements professionnels;
- ◇ le contexte dans lequel l'apprentissage est réalisé;
- ◇ les conditions d'évaluation;
- ◇ les critères qui permettent de juger de l'atteinte de la compétence.

Le tableau synthèse des éléments de la compétence

Le tableau synthèse renvoie aux modules et donne une vue d'ensemble des compétences qui ont fait l'objet d'analyses à des fins d'apprentissage.

À l'aide de ce tableau synthèse, vous pouvez déterminer concrètement les besoins qui feront l'objet d'une entente relative à l'apprentissage.

Le plan individuel d'apprentissage

Grâce aux renseignements contenus dans le carnet, soit la compétence visée, et le tableau synthèse, l'apprentie ou l'apprenti peut se situer en regard du métier. Elle ou il peut également se donner un plan individuel d'apprentissage, suivre de façon systématique la progression de son apprentissage réalisé en milieu de travail.

Renseignements sur l'employeur

Liste fort utile, car elle permet de suivre le cheminement de l'apprentie ou l'apprenti à travers les divers lieux d'apprentissage où s'effectuera, s'il y a lieu, sa qualification.

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage a pour rôle d'assurer la formation et l'encadrement nécessaire à l'apprentie ou l'apprenti inscrit au programme ainsi que de collaborer avec la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec au succès du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage

Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage sont :

- ◇ d'accueillir l'apprentie ou l'apprenti dans le milieu du travail, s'il y a lieu, et l'informer sur le fonctionnement de l'entreprise;
- ◇ de s'assurer de sa compréhension des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise;
- ◇ de montrer et de superviser les gestes professionnels de l'apprentie ou de l'apprenti;
- ◇ d'évaluer la maîtrise des tâches;
- ◇ d'attester, par sa signature, les compétences acquises;
- ◇ d'informer la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec de l'évolution de l'apprentie ou de l'apprenti en regard de son apprentissage.

Recommandations

Au début de l'apprentissage, il est important d'apporter une attention particulière à l'accueil en établissant dès le départ une bonne relation entre vous et l'apprentie ou l'apprenti. Aussi est-il recommandé qu'une rencontre s'effectue pour une compréhension commune du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Les points traités lors de ce premier contact en présence de la responsable ou du responsable d'Emploi-Québec pourraient servir à :

- ◇ définir les rôles et les responsabilités dévolus à chacun;
- ◇ s'assurer de la bonne compréhension des apprentissages prévus au plan individuel d'apprentissage;

- ◇ présenter le plan du suivi tout en observant que l'atteinte de chaque compétence n'est pas soumise à une durée déterminée et que l'apprentissage de chaque tâche se fait dans l'ordre qui convient dans l'entreprise;
- ◇ rassurer l'apprentie ou l'apprenti sur sa capacité d'apprendre et atténuer ses craintes éventuelles relativement à l'évaluation des apprentissages et à l'attestation des compétences;
- ◇ répondre aux interrogations concernant la structure et le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la santé et la sécurité au travail.

LES CINQ PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE

Comment apprendre en travaillant?

Expliquons quelques principes pédagogiques pour faciliter votre tâche qui est de montrer ou de superviser les gestes professionnels de l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).

1. L'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) n'apprend que par elle-même ou lui-même.

Vous pouvez expliquer et procéder à des démonstrations. C'est une bonne façon de faire comprendre. Si vous ne faites que ça, vous n'avez pas montré votre métier. Montrer son métier, c'est faire accomplir, étape par étape, les gestes du métier. L'apprentie ou l'apprenti démontre sa compréhension par la maîtrise de ces gestes.

2. Chaque opératrice ou opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) apprend à son rythme propre.

Le temps requis pour comprendre une tâche et développer les habiletés propres à un métier varie d'une personne à l'autre. Si vous donnez le temps nécessaire à chacun pour apprendre, tous peuvent parvenir à la même compétence recherchée dans l'exercice d'une tâche.

3. L'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) veut s'assurer de la pertinence d'un apprentissage avant de s'y engager.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage motive mieux quand, à l'aide du carnet d'apprentissage, il ou elle :

- ◇ présente ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) pourra exécuter comme travail après sa formation;
- ◇ explique les étapes à franchir;
- ◇ dévoile les moyens à prendre pour que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise la tâche.

L'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) désire connaître le but à atteindre. D'où l'importance d'un plan individuel d'apprentissage qui illustre globalement la formation professionnelle.

4. L'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) apprend et retient mieux quand elle ou il se sent responsable de sa formation.

En effet, c'est elle ou lui :

- ◇ qui apprend;
- ◇ qui doit maîtriser les compétences nouvelles;
- ◇ qui peut exprimer ses besoins.

L'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) préfère une formation ajustée à ses besoins professionnels mis en adéquation avec ceux de l'entreprise.

La répondante ou le répondant d'Emploi-Québec et le compagnon ou la compagne d'apprentissage conseillent dans l'apprentissage des compétences nouvelles.

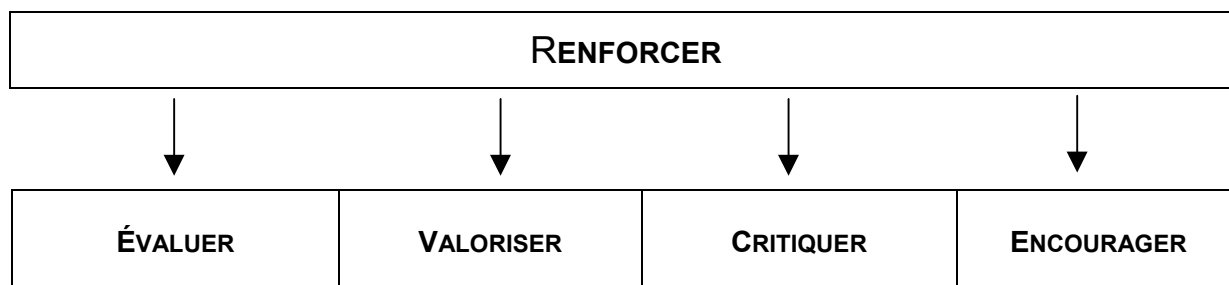
5. L'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) apprend en se référant à ses expériences.

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de penser que l'adulte apprend moins que l'enfant. Il apprend tout aussi bien, mais à sa façon. Ainsi, c'est en se référant à ses expériences passées que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) choisit, parmi les savoirs nouveaux, ce qui mérite d'être retenu.

Quand vous faites appel au connu et au passé de l'adulte pour greffer un nouveau savoir, vous lui permettez de mieux intégrer l'apprentissage.

LES QUATRE APPROCHES AFIN DE MOTIVER L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR EN APPRENTISSAGE (L'APPRENTIE OU L'APPRENTI)

Quelles approches vous devez choisir pour motiver l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti)?



L'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) recherche chez vous :

- ◇ les attitudes positives;
- ◇ les gestes qui renforcent l'apprentissage.

Afin d'être positif et de renforcer les connaissances nouvelles, vous êtes appelé à suivre un processus en quatre étapes :

- ◇ évaluer les compétences acquises;
- ◇ valoriser l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti);
- ◇ critiquer en précisant les points à améliorer;
- ◇ encourager l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).

1. Évaluer les compétences acquises

Évaluer, c'est porter une appréciation sur l'apprentissage.

Cette appréciation s'effectue en contrôlant chez l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) l'une ou l'autre des acquisitions suivantes :

- ◇ l'utilisation des nouvelles connaissances dans le travail;
- ◇ les comportements professionnels dans les divers aspects du métier;
- ◇ la maîtrise du geste professionnel nouvellement acquis.

2. Valoriser l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti)

Valoriser, c'est reconnaître les efforts et les résultats d'une personne.

En vue d'assurer l'efficacité et la progression de l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti), cette valorisation doit être positive et structurée. Elle doit :

- ◇ s'appuyer sur des faits concrets;
- ◇ s'exprimer par des exemples;
- ◇ souligner les habiletés maîtrisées.

3. Critiquer en précisant les points à améliorer

Critiquer, c'est préciser les points faibles qu'il est possible d'améliorer.

Cette critique doit représenter une expérience enrichissante pour l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti). Pour être constructive, elle doit être présentée peu après le geste qui vient d'être fait.

Cette critique est constructive si elle sert de complément à l'apprentissage par :

- ◇ la détermination des points faibles;
- ◇ la présentation des bons exemples;
- ◇ la suggestion de moyens correctifs.

4. Encourager l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti)

Encourager, c'est motiver quelqu'un à poursuivre sa formation.

Afin que cet encouragement repose sur des faits concrets, vous devez :

- ◇ énumérer les éléments de compétence maîtrisés;
- ◇ signaler à la personne les conséquences qu'aura sa nouvelle formation pour l'entreprise;
- ◇ souligner l'efficacité obtenue au travail.

L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Évaluer l'apprentissage, c'est mesurer les changements au travail apportés par l'apprentissage, pour mieux les juger et prendre les décisions qui s'imposent. Deux aspects de l'évaluation sont considérés ici, soit l'évaluation en cours d'apprentissage et le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

L'évaluation en cours d'apprentissage

En cours d'apprentissage, vous et l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) évaluez :

- ◇ les gestes à faire pour améliorer la maîtrise des tâches;
- ◇ les correctifs à apporter selon les difficultés éprouvées;
- ◇ l'atteinte des compétences décrites au carnet d'apprentissage.

Comme l'indique le carnet, les conditions et les critères d'évaluation permettent à tous les compagnons et compagnes d'apprentissage de juger sur une même base l'atteinte de la compétence visée.

Si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) maîtrise un des éléments d'apprentissage, elle ou il passe à l'étape suivante. Si, par ailleurs, une difficulté survient, vous et l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) devez rechercher les correctifs appropriés, réorganiser la démarche d'apprentissage et prolonger l'expérience jusqu'à la maîtrise de la tâche.

Étant donné que cette façon d'évaluer fait partie intégrante de l'apprentissage et qu'elle vous permet des ajustements en cours de route, l'on peut croire que ce procédé augmente l'efficacité de l'apprentissage en ne laissant rien au hasard.

En cours d'apprentissage, vous confirmez la réalisation satisfaisante de chacun des éléments d'apprentissage en les initialant. Grâce à des exercices constants, l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) progresse jusqu'à ce qu'elle ou il puisse démontrer l'intégration de tous les éléments d'apprentissage et ainsi maîtriser la compétence.

Toutes les signatures sont nécessaires pour confirmer l'atteinte de chacune des compétences.

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail relève de la responsabilité d'Emploi-Québec. Celle-ci, pour réaliser ce suivi de façon efficace, évalue l'ensemble de la démarche, soit :

- ◇ la progression de l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou de l'apprenti);
- ◇ le respect par le compagnon ou la compagne d'apprentissage des exigences liées à son rôle;
- ◇ le rôle et les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage;
- ◇ le déroulement général de l'entente;
- ◇ la pertinence du Programme d'apprentissage en milieu de travail au regard des besoins.

Cette évaluation est délicate mais indispensable au développement harmonieux du programme d'intervention. Délicate puisqu'elle concerne des personnes responsables à divers titres. Indispensable parce que la rétroaction augmentera l'expertise des uns et des autres et permettra de réajuster le Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage contribue à cet exercice par ses commentaires quant au processus, à la qualité des instruments, voire à l'adéquation des apprentissages en fonction des besoins exprimés au départ par les parties.

Recommandations pour l'apprentissage en milieu de travail

Cette partie est un complément d'information pour favoriser l'apprentissage en milieu de travail. Elle constitue un document de référence à l'usage du compagnon ou de la compagne d'apprentissage. Elle comprend différentes indications et suggestions destinées à vous venir en aide. Ces remarques peuvent, d'une part, vous aider à mieux saisir les compétences visées et, d'autre part, vous faciliter l'encadrement des tâches que doit exécuter l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti). De plus, elles précisent et enrichissent les compétences à acquérir telles qu'elles sont décrites au carnet d'apprentissage et ont donc une valeur de conseil.

DES RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES

Chacun des modules du guide du compagnon ou de la compagne d'apprentissage traite des points suivants :

Section 1. : Préalables aux activités d'apprentissage du module

Les préalables indiquent ce sur quoi l'attention du compagnon ou compagne d'apprentissage doit porter en début d'apprentissage, afin d'en garantir le succès. On y fait la liste des connaissances et habiletés qui sont nécessaires avant de débiter l'apprentissage du module. Il faut souligner, qu'il est possible que certaines connaissances et habiletés soient acquises en cours d'apprentissage du « Programme d'apprentissage en milieu de travail ». Toutefois, elles sont essentielles pour la confirmation de l'attente de la compétence du module.

Les préalables sont en lien avec les activités d'apprentissage :

Préalables (verbes d'action)	Description	Activités d'apprentissage
Connaître	En ce qui a trait à la formulation des compétences, l'expression « connaître » signifie que la personne est informée de quelque chose.	Activités d'information
Comprendre	En ce qui a trait à la formulation des compétences, l'expression « comprendre » signifie que la personne est en mesure de saisir le sens de quelque chose.	Activités de formation
Être capable	En ce qui a trait à la formulation des compétences, l'expression « être capable » signifie que la personne est en mesure d'exécuter les tâches.	Démonstration de la compétence pendant l'activité de formation ou lors de l'exécution de la tâche

Section 2 : Progression des apprentissages

La progression des apprentissages suggère une démarche progressive, allant du plus simple au plus complexe, ainsi que des activités à faire faire à l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou l'apprenti) au début, en cours et à la fin de chaque module.

Section 3 : Documentation de référence

Une liste de document est suggérée afin de que le compagnon ou la compagne d'apprentissage mette à jour ses connaissances. De plus, il peut s'y référer pour préparer le compagnonnage ou proposer des lectures à l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou à l'apprenti).

Section 4 : Attitudes et comportements professionnels associés au module




Cette section indique les attitudes et comportements professionnels associés à posséder ou à développer pendant le Programme d'apprentissage en milieu de travail.


Section 5 : Séquence des activités d'apprentissage

Cette section suggère au compagnon et à la compagne d'apprentissage un ensemble ordonné de stratégies et d'activités d'apprentissages pour favoriser le développement des compétences en milieu de travail.

On retrouve aussi des informations supplémentaires dans chacun des modules concernant l'aspect santé et sécurité. Le compagnon et la compagne d'apprentissage devront en tenir compte tout au long du compagnonnage vu l'importance des risques rencontrés dans ce métier. N'oubliez pas qu'il est important de donner l'exemple en tout temps pour tout ce qui concerne la santé et la sécurité au travail afin de favoriser l'adoption de méthodes de travail sécuritaires chez l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti)

Des icônes facilitent la lecture de cette section. Les informations qui y sont associées devraient aider le compagnon ou la compagne d'apprentissage à planifier le temps et les activités à faire avec l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti).

Icônes	Description
	Les activités associées à cette icône sont des suggestions sur ce que doit présenter, expliquer et démontrer le compagnon ou la compagne d'apprentissage. Avec l'expérience chaque compagnon ou chaque compagne d'apprentissage pourra apporter des ajustements aux activités en fonction des particularités de chaque opératrice ou chaque opérateur en apprentissage (chaque apprentie ou chaque apprenti) et des conditions de travail.
	Cette icône concerne les tâches et les activités d'apprentissage à faire faire à l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti). Il est important de faire exécuter les tâches et activités sous supervision au début et, par la suite, donner plus d'autonomie lorsque le compagnon ou la compagne d'apprentissage le jugera prêt à exécuter les tâches en toute sécurité.
	Cette icône suggère des questions pour vérifier les apprentissages. Ces questions se retrouvent aussi dans les outils d'évaluation du compagnon ou de la compagne d'apprentissage.

Icônes	Description
	<p>Cette icône indique des notes importantes à partager avec l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti). Ces notes traitent particulièrement de l'aspect santé et sécurité du travail.</p>

Section 6 : Confirmation de l'atteinte des compétences

La confirmation de l'atteinte de la compétence fournit des indications pour aider le compagnon ou la compagne d'apprentissage à évaluer si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) maîtrise de la compétence. À l'aide de ces indications, vous pouvez évaluer si l'apprentissage est complété.

Section 7 : Espace réservé pour remarques, propositions et suggestions pouvant améliorer l'apprentissage de ce module

Enfin, à la fin de chacun des modules, un espace est réservé afin que vous puissiez consigner des remarques quant à l'approche utilisée, aux activités d'apprentissage mises en place, ou encore aux difficultés particulières éprouvées par une opératrice ou un opérateur en apprentissage (une apprentie ou un apprenti).

DES RECOMMANDATIONS POUR L'ACCÈS AUX FEMMES

L'employeur doit s'assurer que l'opératrice (l'apprentie) a un équipement à sa taille et qu'elle a accès à des installations adaptées, c'est-à-dire à un vestiaire et à une salle de toilettes. De plus, il est du devoir de l'employeur d'assurer à l'opératrice (l'apprentie) une intégration harmonieuse auprès de ses collègues de travail. L'employeur doit veiller à ce que l'opératrice (l'apprentie) ne soit pas victime d'exclusion ou d'isolement.

LE PARTAGE DE L'EXPERTISE

- ◇ Les représentants du secteur sont d'avis d'introduire la notion de premier compagnon ou second compagnon. Selon le fonctionnement de l'entreprise, le compagnonnage pourra être partagé entre divers experts. Le compagnon ou la compagne d'apprentissage responsable de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (de l'apprentie ou de l'apprenti) (premier compagnon) pourrait partager certains apprentissages avec d'autres experts de l'usine selon leur spécialité, mais il demeurerait toujours responsable.
- ◇ Les seconds compagnons pourraient être initiés au compagnonnage par le premier compagnon.

Introduction au guide de compagnonnage

Préalables à l'embauche

- ◇ Possède le permis de conduite approprié, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est le conducteur.

Préalables à l'ensemble des modules

De manière générale, avant de confier à l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) des tâches reliées au nettoyage industriel, vous devez vous assurer qu'elle ou qu'il :

Mode d'organisation et fonctionnement de l'entreprise

- ◇ connaît le mode d'organisation et de fonctionnement de l'entreprise d'appartenance et les règles de santé et sécurité.
- ◇ comprend le mode d'organisation du travail dans l'entreprise d'appartenance, y compris l'importance de son travail dans cette organisation, de même que le mode d'organisation du travail dans l'entreprise cliente.

Attitudes et comportements professionnels associés à la majorité des modules

- ◇ Prendre de l'initiative, c'est-à-dire prendre des mesures ou poser des actions avant qu'une situation l'exige.
- ◇ Être autonome, c'est-à-dire effectuer les tâches avec un minimum d'aide et de supervision.
- ◇ Être capable de déceler les problèmes, c'est-à-dire reconnaître les symptômes associés à des problèmes particuliers et les décrire de manière adéquate.
- ◇ Communiquer, c'est-à-dire s'exprimer clairement.
- ◇ Être fiable, c'est-à-dire respecter ses engagements et s'acquitter de ses responsabilités.
- ◇ Être une personne consciencieuse.
- ◇ Être une personne respectueuse.
- ◇ Être une personne polie.
- ◇ Avoir de l'entregent.
- ◇ Être souple, c'est-à-dire s'adapter rapidement lorsque la situation change.

Attitudes et comportements professionnels associés à la majorité des modules

- ◇ Être une personne vigilante à l'égard de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres.
- ◇ Être capable de prendre la bonne décision au bon moment.
- ◇ Faire preuve de jugement.
- ◇ Être efficace, c'est-à-dire trouver les moyens appropriés pour effectuer les tâches de manière efficace, et atteindre les objectifs visés.
- ◇ Être une personne prudente.
- ◇ Avoir une bonne forme physique.

Séquence d'apprentissage lors du compagnonnage

La séquence d'apprentissage suggérée lors du compagnonnage avec une opératrice ou un opérateur en apprentissage (une apprentie ou un apprenti) en situation d'apprentissage est la suivante :

- ◇ pour l'exécution des travaux de pompage à vide : les modules 1, 2, 3, 5 et 6.
- ◇ pour l'exécution des travaux de nettoyage au jet d'eau sous pression : les modules 1, 2, 4 et 6.

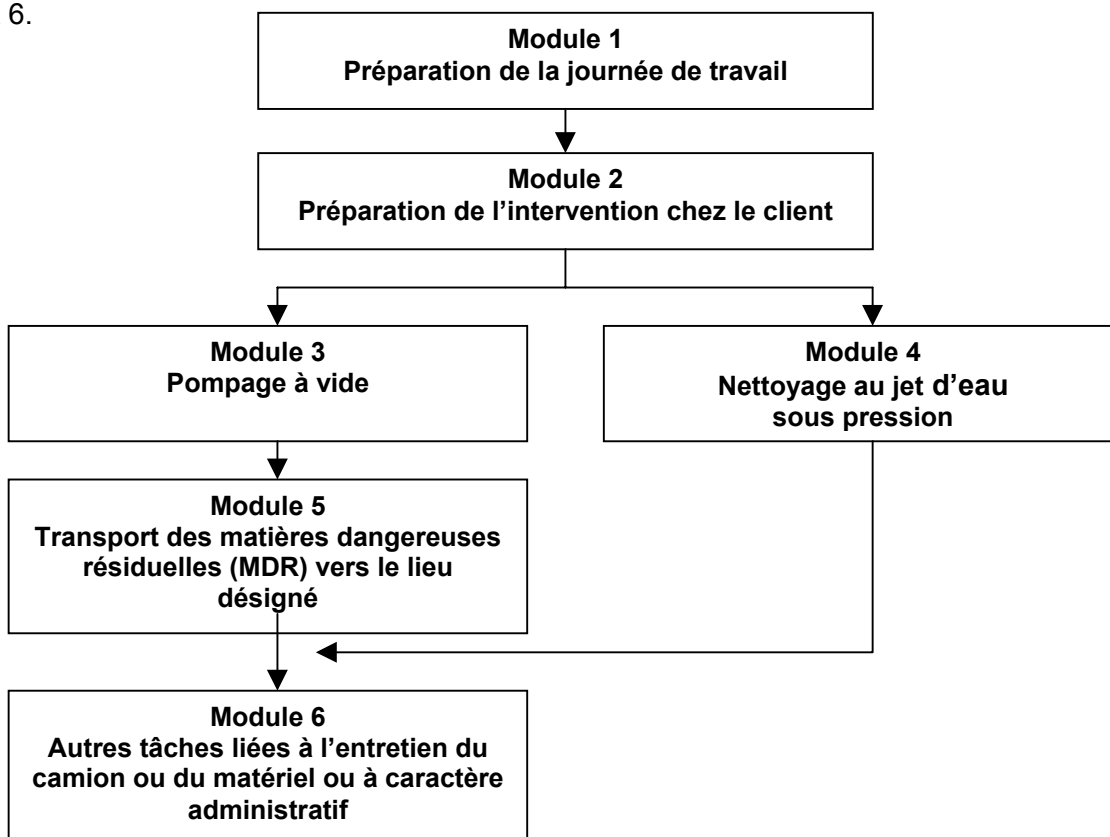


TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES VISÉES

COMPÉTENCE VISÉE	ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE			
<p>☞1.0 Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement d'une journée de travail.</p>	<p>☞1.1 Préparer l'intervention.</p>	<p>☞1.2 Inspecter et préparer le camion avant le départ, s'il y a lieu (conducteur seulement).</p>		
<p>2.0 Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement de l'intervention dans l'entreprise cliente.</p>	<p>2.1 Se présenter dans l'entreprise cliente.</p>	<p>2.2 Recueillir les renseignements utiles à la santé et sécurité au travail.</p>	<p>2.3 Préparer les lieux de travail.</p>	
<p>3.0 Exécuter le pompage à vide à l'aide du camion aspirant¹.</p>	<p>☞3.1 Exécuter les activités de nettoyage.</p>	<p>3.2 Débloquer un boyau d'aspiration.</p>	<p>3.3 Fermer le chantier.</p>	
<p>☞4.0 Exécuter le nettoyage au jet d'eau sous pression à l'aide du camion de nettoyage.</p>	<p>☞4.1 Exécuter les activités de nettoyage.</p>	<p>☞4.2 Fermer le chantier.</p>	<p>☞4.3 Poursuivre sa journée de travail en se rendant dans une autre entreprise cliente ou alors rentrer à l'entreprise de services.</p>	
<p>5.0 Réaliser les tâches reliées au transport des marchandises dangereuses ainsi que la vidange de la citerne du camion.</p>	<p>5.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) est la conductrice ou le conducteur..</p>	<p>☞5.2 Faire les démarches avant de vidanger</p>	<p>5.3 Vidanger la citerne du camion.</p>	<p>☞5.4 Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services.</p>
<p>6.0 Réaliser les tâches liées à l'entretien du camion et du matériel et à caractère administratif.</p>	<p>6.1 Faire les vérifications requises sur le camion et sur le matériel ou voir à ce que ce soit fait.</p>	<p>☞6.2 Transmettre les renseignements pertinents.</p>		

¹ L'Office québécois de la langue française recommande d'utiliser le terme camion aspirateur plutôt que le terme camion aspirant.

Module 1

Préparation de la journée de travail

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 1

De manière générale, avant de confier la préparation d'une journée de travail de nettoyage industrielle à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), vous devez vous assurer qu'elle ou qu'il :

Conduite du véhicule

- possède le permis de conduite approprié, si la conduite du camion est nécessaire
- connaît la loi et le règlement sur le transport des marchandises dangereuses (fédérale et provinciale)
- applique les règles relatives au transport des matières dangereuses (vérification du document d'expédition, choix des plaques d'indication de danger, etc.)
- connaît les règles applicables en vertu du Code de la sécurité routière (ex. : vérification avant départ, heure de conduite et de travail, charge et dimension, etc.).

Lois et règlements sur la protection de l'environnement

- connaît les lois et les règlements relatifs à la protection de l'environnement.

Santé et sécurité du travail

Lois et règlements

- comprend le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT : pictogrammes, étiquettes, fiches signalétiques)

Appareils de protection respiratoire

- connaît les avantages et les limites des différents appareils de protection respiratoire (choix, entretien, ajustement, vérification de l'étanchéité avant usage)
- comprend le mode d'utilisation des différents appareils de protection respiratoire
- est capable de vérifier les éléments essentiels des appareils de protection respiratoire avant chaque utilisation

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 1

Appareil de détection

- connaît le mode de fonctionnement du détecteur multigaz et en interprète correctement les résultats.

Travail en hauteur

- connaît les façons de vérifier les éléments essentiels de l'équipement de protection individuelle utile pour les travaux en hauteur, et ce, avant chaque utilisation.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

De manière générale, on suggère ce qui suit :

Au début de l'apprentissage

- Insister de façon systématique sur l'importance de la santé et de la sécurité du travail, de la propreté de l'équipement et de la gestion des documents.
- Indiquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) où trouver la documentation reliée aux tâches pour se perfectionner.
- Dans un premier temps, lui faire observer l'équipement et par la suite, lui en expliquer le fonctionnement. Cela permet de lui faire acquérir une bonne connaissance de l'équipement et d'exercer son jugement et son esprit d'analyse.
- Démontrer et ensuite faire exécuter les tâches reliées à la préparation de la journée de travail, sous la supervision du compagnon ou de la compagne d'apprentissage, en commençant par les plus faciles pour progresser jusqu'aux plus complexes.

En cours d'apprentissage

- Faire effectuer les tâches par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et lui demander de vous expliquer comment elle ou il les a réalisées. Il est important à cette étape de surveiller l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), de lui donner de la rétroaction immédiate sur les tâches accomplies et d'apporter des correctifs, si nécessaire.
- Si nécessaire, faire travailler l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) avec un autre opérateur expérimenté dans la préparation du matériel et de l'équipement avant de se rendre chez le client.

À la fin de l'apprentissage

- Évaluer les compétences de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) et inscrire les résultats dans son carnet d'apprentissage.

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

- Alliance canadienne du camionnage. **Le transport de marchandises dangereuses par camion**, ACC, 2002, 320 p.
- Association sectorielle transport et entreposage. **Aides-mémoire** :
 - ❑ **Indications de danger sur les grands contenants**, septembre 2002, 2 p.
 - ❑ **Indications de danger sur les petits contenants**, septembre 2002, 2 p.
 - ❑ **Défectuosités majeures**, date?, 2 p.
 - ❑ **Document d'expédition**, septembre 2002, 2 p.
- Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le nettoyage industriel par pompage à vide**, CSST, août 2002, Module 6.1.
- Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le travail de nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression**, CSST, août 2002, Module 6.1.
- Société de l'assurance automobile du Québec et Association sectorielle transport et entreposage. **Guide : Vérification avant départ**, Édition 2002, 62 p.
- Société de l'assurance automobile du Québec. **Les heures de conduite et de travail**, octobre 2002, 40 p.

ATTITUDE ET COMPORTEMENT PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AU MODULE 1

- Avoir une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

1.1 Préparer l'intervention.



- a) À l'aide du carnet d'apprentissage, expliquer l'importance de développer des attitudes et des comportements professionnels pour la compétence « *Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement d'une journée de travail* ».

1.1.1 Prendre connaissance des directives de travail.



- b) Localiser et lire les directives sur la préparation de la journée de travail.
- c) Lire les renseignements contenus sur la fiche ou le bon de travail de la répartitrice ou du répartiteur ayant planifié les travaux ou de la superviseuse ou du superviseur des travaux à exécuter.
- d) S'informer à savoir si des problèmes particuliers sont survenus dans l'entreprise lors du dernier nettoyage.
- e) Reprendre et expliquer en détail le contenu de la fiche ou du bon de travail² avec l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- Au moyen de la fiche ou du bon de travail, demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) d'interpréter l'information et de relever toutes les particularités, dont:

- le type d'équipement à nettoyer;
- les consignes de travail particulières;
- l'équipement de protection individuelle requis;
- le matériel nécessaire pour la réalisation des travaux;
- les procédures particulières exigées par l'entreprise cliente;
- les risques particuliers liés aux travaux à exécuter, etc.



- f) Expliquer les risques pour la santé et la sécurité du travail reliés aux travaux à exécuter et insister sur l'importance de se protéger adéquatement.

EXEMPLES DE RISQUES DU NETTOYAGE INDUSTRIEL POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> la conduite d'un véhicule lourd; | <input type="checkbox"/> le bruit |
| <input type="checkbox"/> les chutes; | <input type="checkbox"/> le travail en espace clos ou confiné; |
| <input type="checkbox"/> les conditions thermiques extrêmes (chaleur, froid); | <input type="checkbox"/> la libération accidentelle d'énergie, etc. |

² À titre d'exemple, voir les modèles de fiches de travail inclus dans l'annexe des guides de prévention du CPE « Le nettoyage industriel par pompage à vide » et « Le nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression. »

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

RISQUES AVEC LE POMPAGE À VIDE	RISQUES AVEC LE JET D'EAU SOUS PRESSION
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> la présence de lignes à haute tension; <input type="checkbox"/> la manipulation du matériel requis; <input type="checkbox"/> la nature des matières dangereuses pompées, transportées et déchargées; <input type="checkbox"/> la présence de contaminants (plomb, béryllium, amiante, mercure, etc.); <input type="checkbox"/> l'équipement de protection individuelle inadéquat. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> les perforations et les coupures ou autres traumatismes occasionnés par le jet d'eau sous pression; <input type="checkbox"/> la contamination par des produits chimiques ou biologiques; <input type="checkbox"/> une charge excessive de travail (fatigue), etc.



- Selon le bon de travail, quel matériel et quel équipement de sécurité devrez-vous sélectionner pour l'exécution de cette tâche?
- En fonction du bon de travail, quels sont les risques possibles auxquels vous pouvez faire face chez le client?
- Camion aspirant³ seulement : Si vous aviez à pomper des matières dangereuses (ex. : acide sulfurique), quel type de matériel et d'équipement de protection individuelle devriez-vous sélectionner?
- Haute pression seulement : Quels sont les moyens de protection associés au nettoyage des surfaces contaminées avec des matières dangereuses (ex. : acide sulfurique)?

1.1.2 Réunir le matériel nécessaire pour exécuter les travaux et l'équipement de protection individuelle requis, en faire la vérification et aviser en cas de défektivité.



- a) Présenter et expliquer en détail la fiche d'inventaire du matériel nécessaire pour exécuter les travaux et de l'équipement de protection requis.
- b) Sélectionner le matériel nécessaire à l'intervention chez l'entreprise cliente.

EXEMPLES DE MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE INDUSTRIEL

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> des raccords d'accouplement; | <input type="checkbox"/> des appareils d'éclairage; |
| <input type="checkbox"/> des réduits d'accouplement; | <input type="checkbox"/> des produits absorbants, des sacs de sel ou de sable, etc. |
| <input type="checkbox"/> une pelle et un racloir; | |

³ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES D'ACCESSOIRES POUR LE POMPAGE À VIDE	EXEMPLES D'ACCESSOIRES POUR LE JET D'EAU SOUS PRESSION
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> des plaques d'indication de danger⁴; <input type="checkbox"/> des outils pour ouvrir les puits d'accès (crochet, levier, etc.); <input type="checkbox"/> un clapet de sécurité; <input type="checkbox"/> des boyaux de diamètre approprié, en quantité suffisante; <input type="checkbox"/> des becs, des embouts et des raccords; <input type="checkbox"/> de l'équipement de mise à la terre ou de mise à la masse; <input type="checkbox"/> des boyaux de différentes longueurs, de différents diamètres (6 po, 4 po, 3 po et 2 po) et de différents types; <input type="checkbox"/> des boyaux divers (rigides, flexibles); <input type="checkbox"/> des raccords de différents diamètres et de différents types; <input type="checkbox"/> des réducts d'accouplement de différents types, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> des sangles de retenue; <input type="checkbox"/> des buses; <input type="checkbox"/> des lances et des fusils; <input type="checkbox"/> des tuyaux de différentes longueurs adaptables aux fusils; <input type="checkbox"/> des boyaux d'alimentation, des boyaux adaptés pour différentes pressions et différents usages, des boyaux de différents diamètres et des boyaux de plastique; <input type="checkbox"/> des raccords d'accouplement adaptés aux différents types de boyaux, aux différents diamètres et aux différentes pressions; <input type="checkbox"/> une commande au pied (<i>foot pedal</i>); <input type="checkbox"/> des disques de rupture (prévoir des disques de rechange en cas de bris); <input type="checkbox"/> une valve adaptable aux bornes-fontaines, etc.

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE INDUSTRIEL	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> des bottes de sécurité; <input type="checkbox"/> un casque de sécurité; <input type="checkbox"/> des lunettes de sécurité; <input type="checkbox"/> une visière; <input type="checkbox"/> des protecteurs auditifs; <input type="checkbox"/> des gants; 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un harnais de sécurité; <input type="checkbox"/> une crème protectrice pour la peau; <input type="checkbox"/> des vêtements de protection spéciaux résistant à des produits chimiques comme des acides, etc.; <input type="checkbox"/> des appareils de protection respiratoire : à cartouche, autonome, à adduction d'air, etc.

⁴ Notons qu'il s'agit des plaques liées aux indications de danger associé au transport des marchandises dangereuses, tel que décrit dans la partie v du *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> un détecteur multigaz; | <input type="checkbox"/> un ventilateur; |
| <input type="checkbox"/> un appareil pour la contrainte thermique ⁵ ; | <input type="checkbox"/> un treuil et ses accessoires; |
| <input type="checkbox"/> un câble de rappel et un câble anti-chute; | <input type="checkbox"/> un équipement de mise à la terre et de mise à la masse; |
| <input type="checkbox"/> un levier d'ouverture; | <input type="checkbox"/> une trousse de premiers soins; |
| <input type="checkbox"/> une trousse de déversement (<i>spill kit</i>) ; | <input type="checkbox"/> un extincteur chimique; |
| <input type="checkbox"/> un ruban de couleur indiquant le danger; | <input type="checkbox"/> un radio émetteur-récepteur portatif; |
| | <input type="checkbox"/> des douches oculaires d'urgence portatives, etc. |

- c) Expliquer l'importance de s'assurer avant le départ que tout le matériel utile et relié à la fiche ou au bon de travail est en bon état et chargé à bord du camion.
- d) Expliquer les risques et les conséquences d'une non-vérification du matériel par des exemples tels que les accidents routiers, les retards, les blessures, etc.



- Pendant la sélection du matériel, faire remplir par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti):

- la fiche d'inventaire du matériel;
- la fiche d'inspection de l'équipement de protection individuelle et de l'équipement de sécurité.



- e) Expliquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) les caractéristiques et les modes de fonctionnement du matériel et de l'équipement de protection.



Dans le cas d'activités de nettoyage industriel de pompage à vide, expliquer :

- l'importance d'utiliser de l'équipement compatible avec les matières dangereuses résiduelles.



Dans le cas d'activités de nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau sous pression, expliquer :

- les caractéristiques et le mode de fonctionnement du matériel (ex. : fusils, buses, disques de rupture, etc.), dont les différents types de pompes utilisés;

⁵ Les appareils de détection et de mesure doivent être vérifiés périodiquement par du personnel qualifié et étalonnés chaque jour de leur utilisation.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- l'importance de sélectionner les fusils et les buses appropriés au travail à effectuer.
- À l'aide d'une nouvelle fiche ou d'un bon de travail, demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de déterminer tout le matériel et l'équipement de protection nécessaires à l'exécution de cette tâche et de remplir la fiche d'inventaire du matériel.



- f) Expliquer l'importance de maintenir en bon état de fonctionnement le matériel nécessaire au nettoyage industriel ainsi que l'équipement de protection individuelle.
- g) Expliquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) comment vérifier le bon fonctionnement et l'état d'entretien :
 - de chaque équipement et du matériel nécessaire au nettoyage industriel;
 - de l'équipement de protection individuelle.
- h) Démontrer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) comment remplir la fiche d'inspection (fiche de défektivité).
- i) Présenter le détecteur multigaz à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) et lui mentionner qu'il est normalement vérifié et étalonné par un technicien. Par contre, il faut en vérifier la date d'étalonnage.



- Quelles seraient les conséquences d'une non-vérification du matériel nécessaire au nettoyage industriel et de l'équipement de protection?
- Que devez-vous faire lorsque vous constatez une défektivité?

1.1.3 Réunir les documents nécessaires pour l'exécution des travaux chez le client.



- a) Expliquer l'importance de s'assurer que les documents à apporter chez l'entreprise cliente (ex. : permis, fiches signalétiques, procédures de travail particulières, cartes de compétence, etc.) sont tous présents dans le camion.
- b) Présenter tous les documents utiles à l'exécution des travaux chez client et qui doivent être en possession de l'opératrice ou de l'opérateur.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE DOCUMENTS

- les formulaires : bon ou fiche de travail, feuille de temps, rapport de vérification avant le départ, s'il y a lieu ((conducteur seulement);
- les cartes de compétences (SIMDUT, TMD, etc.);
- les fiches signalétiques;
- les procédures de travail de l'entreprise cliente (SIMDUT);
- le document d'expédition (pour le camion aspirant⁶), le cas échéant, etc.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de sélectionner les documents qui doivent être en sa possession avant de se rendre chez l'entreprise cliente.



- En regard du bon de travail, quels sont les documents nécessaires avant d'aller chez le client?

1.1.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.



- a) Expliquer l'importance d'aviser le supérieur immédiat en cas de défectuosité.
- b) Expliquer les situations où il est nécessaire d'obtenir des autorisations pour poursuivre les activités.



- Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

⁶ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

1.2 Inspecter et préparer le camion avant le départ.

1.2.1 Faire la vérification du camion avant le départ, vérifier son état général ainsi que ses composantes, appliquer les règles de santé et de sécurité et aviser d'une défektivité, le cas échéant.



a) Expliquer l'importance de maintenir le camion dans un bon état de fonctionnement.

b) Faire la vérification du véhicule avant le départ ⁷.

- Rappeler les règles de sécurité à suivre pendant les déplacements autour du camion de même que pendant les mouvements de sortie de la cabine et d'accès au véhicule.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) d'effectuer la vérification avant le départ.

c) Déterminer et décrire les composantes particulières à vérifier sur l'unité de pompage ou le générateur HP.

d) Montrer le principe et le mode de fonctionnement général :

- de l'unité de pompage : les différents types de camions aspirants⁸ (pompe à anneaux liquides [*vacuum*], pompe à sec à haute efficacité, également appelée surpresseur, comme le Super Sucker et le système Ventury pour vidanger sous pression), de même que les particularités mécaniques et filtrantes de chaque type de camion aspirant;
- ou du générateur HP.

e) Expliquer les règles relatives aux vérifications à faire sur l'unité de pompage du camion aspirant⁹ ou le générateur HP (éléments à vérifier, nature de la vérification à faire sur chaque élément).

f) Effectuer la vérification de l'état général du camion et de ses composantes ainsi que leur fonctionnement avant le départ vers l'entreprise cliente.

⁷ Tel que décrit dans le guide *Vérifications avant départ* de la Société de l'assurance automobile du Québec. Voir aussi le formulaire *Rapport de vérification*.

⁸ Référence à la note de pas de page ¹ à la page 21.

⁹ Référence à la note de pas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE À VÉRIFIER AVANT LE DÉPART DU CAMION

- la pelle et les racloirs;
- les produits absorbants, les sacs de sable ou de sel en saison hivernale;
- les outils divers (ex. : clés, marteau, tournevis etc.);
- les réducts d'accouplement, etc.

EXEMPLES DE VÉRIFICATION DE L'UNITÉ DE POMPAGE	EXEMPLES DE VÉRIFICATION DU GÉNÉRATEUR HP
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le niveau d'huile ou d'antigel dans les pompes; <input type="checkbox"/> le niveau de liquide des pompes et du système hydraulique; <input type="checkbox"/> les voyants et les indicateurs du panneau de contrôle; <input type="checkbox"/> la soupape de succion et de vidange; <input type="checkbox"/> la propreté des filtres; <input type="checkbox"/> la tension des courroies; <input type="checkbox"/> les trous d'homme et les taquets (« volant ») de la porte arrière; <input type="checkbox"/> l'unité équipée d'une flèche hydraulique (vérification du boyau et de l'arrimage du système), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> les crépines et les filtres; <input type="checkbox"/> les vannes et les soupapes; <input type="checkbox"/> les manomètres; <input type="checkbox"/> les commandes du moteur; <input type="checkbox"/> les joints toriques (<i>o-ring</i>); <input type="checkbox"/> la pompe et le moteur auxiliaire; <input type="checkbox"/> la soupape de sécurité munie d'un disque de rupture, etc. (Note : Il faut prévoir des disques de rechange en cas de bris.)

g) Expliquer les règles de sécurité à suivre au moment de l'ouverture du capot du camion et de la vérification des éléments du compartiment moteur.



h) Présenter les documents à faire remplir avant le départ (ex. : rapport de vérification avant départ, fiche d'inspection) et expliquer la procédure à suivre pour les acheminer aux personnes responsables.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de :

- remplir le rapport de vérification avant départ du véhicule;
- remplir la fiche d'inspection (fiche de défauts) de l'unité de pompage ou du générateur HP.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- i) Préparer une simulation de défectuosité en sélectionnant une pièce parmi le matériel à l'insu de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) (ex. : enlever le bouchon d'antigel, les réduits d'accouplement, la jauge d'huile, etc.).



Attention : le choix de la simulation, ne doit pas occasionner des risques de blessures ou de bris d'équipement !



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vérifier le matériel et de remplir la fiche d'inspection (fiche de défectuosité).



- j) Expliquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) l'importance de s'assurer que la citerne est propre et lui montrer un exemple de certificat de lavage délivré et signé.

- k) Expliquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) comment s'assurer de l'état de propreté de la citerne.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de s'assurer que la citerne a été lavée, s'il s'agit d'un camion aspirant¹⁰.



- Quelles sont les défectuosités majeures que l'on peut trouver sur un camion?
- Que faut-il faire pour réaliser la vérification du bon fonctionnement des freins de service (ronde de sécurité)?
- Quel est le matériel d'urgence obligatoire (ex. : triangle, extincteur, etc.) que l'on doit retrouver dans le camion?
- Que faut-il faire pour réaliser la vérification du bon fonctionnement du système de suspension (ronde de sécurité)?
- Quelles sont les vérifications spécifiques à effectuer sur l'unité de pompage?
- Que devez-vous faire pour la vérification du générateur à haute pression?
- Que devez-vous faire lorsque vous relevez une défectuosité sur le camion?
- Donner des exemples d'une défectuosité majeure.

¹⁰ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

1.2.2 Se procurer des plaques d'indication de danger, le cas échéant.



a) Expliquer comment sélectionner et installer des plaques d'indication de danger¹¹ sur le camion, le cas échéant.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti), de sélectionner, le cas échéant, des plaques d'indication de danger en fonction des travaux à réaliser au cours de la journée.



- Quelle est la plaque d'indication de danger qui signale que nous transportons du mazout?

1.2.3 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.



a) Expliquer les situations et la procédure à suivre lorsqu'il est nécessaire de demander l'autorisation pour poursuivre ses activités.



- Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

1.2.4 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) est la conductrice ou le conducteur.



a) Rappeler l'importance :

de respecter les règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds.¹²
d'appliquer les techniques de conduite sécuritaires et préventives.

de s'assurer en tout temps que la conductrice ou le conducteur est en état de conduire son véhicule en toute sécurité, particulièrement si elle ou il vient d'effectuer de longues heures de travail.

de communiquer avec le centre de répartition de l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente.



Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous indiquer quels sont les renseignements à transmettre à la répartitrice ou au répartiteur de l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente.

– Chaque fois que l'occasion se présente, faire conduire l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), si elle ou il détient les permis requis.



- Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en état de conduire? (Code de la sécurité routière)

Après 16 heures de travail, est-ce que je peux conduire un véhicule lourd?

¹¹ Voir le Règlement sur le transport de marchandises dangereuses par camion et l'aide-mémoire *Indications de danger sur les grands contenants*.

¹² Voir les règlements Code de la sécurité routière et Les heures de conduite et de travail de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Module 2

Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 2

De manière générale, avant d'entreprendre l'apprentissage du module 2, vous devez vous assurer que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

- a démontré les éléments de compétence des modules 1 du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Conduite du véhicule (si la conduite est nécessaire)

Avant de lui confier la tâche de **conduire**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

- connaît la législation sur le transport des marchandises dangereuses (fédérale et provinciale).
- applique les règles relatives au transport des marchandises dangereuses (vérification du document d'expédition, choix des plaques d'indication de danger, etc.) avec un camion aspirant¹³.

Santé et sécurité du travail

Avant de lui confier la tâche de **préparer l'intervention dans l'entreprise cliente**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

Lois et règlements

- connaît les lois et les règlements relatifs à la protection de l'environnement
- comprend le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT : pictogrammes, étiquettes, fiches signalétiques).

Espace clos

- comprend les risques et les procédures sécuritaires pour les travaux en espaces clos.

¹³ Référence à la note de bas de page ¹ la page 21.

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 2

Cadenassage

- comprend la procédure de cadenassage en vigueur dans l'entreprise cliente et celle de l'entreprise de services.

Règles de sécurité

- connaît les règles de sécurité qui s'appliquent aux travaux à réaliser.

Appareils de protection respiratoire

- comprend les avantages et les limites des différents appareils de protection respiratoire
- comprend le mode d'utilisation des différents appareils de protection respiratoire
- est capable de vérifier les éléments essentiels des appareils de protection respiratoire avant chaque utilisation.

Appareil de détection

- comprend le mode de fonctionnement du détecteur multigaz et peut en interpréter les résultats en fonction de la formation reçue.

Mesures d'urgence

- connaît son rôle et ses responsabilités en situation d'urgence.

Travail en hauteur

- connaît les façons de vérifier les éléments essentiels de l'équipement de protection individuelle utile pour les travaux en hauteur, et ce, avant chaque utilisation
- connaît les règles et les procédures sécuritaires pour les travaux en hauteur.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

De manière générale, on suggère ce qui suit :

Au début de l'apprentissage

- Insister de façon systématique sur l'importance de la santé et de la sécurité du travail, de la propreté de l'équipement et de la gestion des documents.
- Indiquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) où trouver la documentation reliée aux tâches pour se perfectionner.
- Dans un premier temps, déterminer le matériel et l'équipement requis et par la suite, lui en expliquer le mode de fonctionnement. Cela permet de lui faire acquérir une bonne connaissance de l'équipement et d'exercer son jugement et son esprit d'analyse.
- Démontrer et ensuite faire exécuter les tâches reliées à la préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente, sous la supervision du compagnon ou de la compagne d'apprentissage, en commençant par les tâches les plus faciles pour progresser jusqu'aux plus complexes.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

En cours d'apprentissage

- Faire effectuer les tâches de préparation de l'intervention chez l'entreprise cliente par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et lui demander de vous expliquer comment elle ou il les a réalisées. Il est important à cette étape de surveiller l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), de lui donner de la rétroaction immédiate sur les tâches accomplies et d'apporter des correctifs, si nécessaire.
- Si nécessaire, faire travailler l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) avec un autre opérateur expérimenté dans la préparation de l'intervention chez l'entreprise cliente avant de s'y rendre.

À la fin de l'apprentissage

- Évaluer les compétences de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et inscrire les résultats dans son carnet d'apprentissage.

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

- Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le nettoyage industriel par pompage à vide**, CSST, août 2002, Module 6.1.
- Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le travail de nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression**, CSST, août 2002, Module 6.1.
- Association sectorielle transport et entreposage. **Les détecteurs multigaz – Une utilisation pas si simple que ça... ne sautez pas d'étapes**, ASTE et IRSST, 6 p.
- Association sectorielle transport et entreposage. **Pompage à vide et espaces clos – Risques et moyens de prévention**, ASTE, 1997, 82 p.
- Comité paritaire de l'environnement. **Le travail en espace clos – Nettoyage industriel au jet d'eau à haute pression et par pompage à vide**, ASTE, août 2002, 47 p.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AU MODULE 2

- Avoir une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée.
- Collaborer efficacement avec les membres de l'équipe.
- Être capable d'établir ses limites.
- Se maîtriser, c'est-à-dire rester calme et contrôler ses émotions dans les situations difficiles.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.1 Se présenter dans l'entreprise cliente.



- a) À l'aide du carnet d'apprentissage, expliquer l'importance de développer des attitudes et des comportements professionnels pour la compétence « *Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement de l'intervention dans l'entreprise cliente* ».

2.1.1 S'inscrire au poste de garde.



- a) Expliquer l'importance de fournir des renseignements précis lors de l'inscription, afin que la ou les personnes responsables puissent procéder aux vérifications requises et donner l'autorisation d'accès au lieu de travail.



- Faire préparer les documents et les cartes de compétences nécessaires à l'inscription par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti).



- b) Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vous accompagner lors de l'inscription au poste de garde afin qu'elle ou qu'il puisse observer la procédure de l'entreprise cliente.



- Faire faire à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) les prochaines inscriptions au poste de garde.



- Comment doit-on procéder pour s'inscrire au site de l'entreprise cliente?
- Selon l'entreprise cliente, quels sont les documents à présenter lors de l'inscription?

2.1.2 Collaborer avec la personne responsable dans l'entreprise cliente.



- a) Identifier la représentante ou le représentant de l'entreprise cliente qui prendra en charge l'équipe de nettoyage industriel.
- b) Questionner la personne responsable dans l'entreprise cliente pour obtenir plus d'information sur les travaux à effectuer.

2.1.3 Obtenir le ou les permis délivrés et signés par l'entreprise cliente.



- a) Déterminer les permis nécessaires et les autorisations de travail donnant accès à l'équipement, en fonction des activités de nettoyage à effectuer.
- b) Signer ou faire signer les permis et les autorisations de travail nécessaire (ex. : permis de travail en espace clos)

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vous expliquer le contenu des autorisations et des permis de travail reliés aux activités de nettoyage à effectuer dans l'entreprise cliente.



- Veuillez indiquer les mesures de prévention à respecter à la suite de la lecture des renseignements contenues sur le ou les permis de travail?

2.1.4 Se rendre sur les lieux de travail.



a) Expliquer les consignes de circulation de l'entreprise cliente et l'importance de les respecter.



- Quelles sont les consignes de circulation de ce client?

2.1.5 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.



a) Expliquer l'importance de faire une demande d'autorisation de poursuivre les activités auprès de sa supérieure ou de son supérieur hiérarchique ainsi que la raison de cette demande.



- Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.2 Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail.

2.2.1 Prendre connaissance des lieux et des conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage.



- a) Expliquer l'importance de visiter les lieux afin de vérifier les conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage ainsi que les mesures de prévention et d'urgence.

EXEMPLES DE RENSEIGNEMENTS À VÉRIFIER

Lieux et conditions de travail

- les travaux à exécuter et les différentes étapes pour les mener à bien;
- les caractéristiques particulières du lieu de travail;
- la conformité des installations, de l'équipement ou des infrastructures mis à la disposition de l'équipe par le client (ex. : faire vérifier la conformité des échafaudages pour l'accès), etc.

Mesures d'urgence

- la validation des noms et des numéros de téléphone des personnes à aviser en cas d'urgence;
- la disponibilité et l'emplacement des installations et du matériel d'intervention d'urgence de l'entreprise cliente (ex. : douche oculaire, douche d'urgence, téléphone, chalumeau oxyacétylénique, etc.);
- la disponibilité des personnes-ressources (ex. : équipe d'intervention d'urgence spécialisée dans les hauteurs, etc.);
- la vérification du bon fonctionnement des installations d'urgence;
- la procédure de sauvetage.

Moyens de prévention

- les moyens à utiliser pour délimiter et protéger le périmètre de travail (conformément aux exigences du client);
- le nombre de personnes requises pour assurer l'exécution des travaux en toute sécurité (ex. : espace clos);
- le repérage des installations sanitaires (toilettes, lavabos, douches), des aires de repos potentielles (en cas de contrainte thermique) et des sorties de secours;
- la vérification des mesures de sécurité particulières à l'entreprise cliente;

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE RENSEIGNEMENTS À VÉRIFIER (SUITE)

Moyens de prévention (suite)

- le choix des moyens de communication les plus appropriés entre les membres de l'équipe;
- la détermination des tests atmosphériques devant être effectués à intervalles réguliers durant le travail;
- la détermination des risques non prévus sur la fiche ou le bon de travail et la mise en place de mesures de sécurité appropriées, etc.;
- la conformité de l'équipement de protection individuelle selon les travaux à effectuer sur le matériel à nettoyer ainsi que les caractéristiques particulières du lieu de travail (ex. : espace clos), etc.

EXEMPLES DE RENSEIGNEMENTS À VÉRIFIER POUR LE POMPAGE À VIDE

- la validation de l'information sur la nature des produits à pomper, notamment les aspects de sécurité (toxicité, inflammabilité, explosibilité, réactivité, etc.);
- dans le cas où le produit à pomper est différent de celui qui est spécifié sur le bon ou la fiche de travail, entrer en communication avec une personne responsable afin d'obtenir une autorisation.

EXEMPLES DE RENSEIGNEMENTS À VÉRIFIER POUR LE JET D'EAU SOUS PRESSION

- la nature des produits à utiliser sur les surfaces à nettoyer.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti):
 - de comparer ses observations avec les renseignements inscrits sur la fiche ou le bon de travail;
 - de déterminer les risques non prévus sur le bon de travail et, s'il y a lieu, d'indiquer les mesures de prévention appropriées;
 - de repérer rapidement les installations et le matériel d'intervention d'urgence et de faire vérifier leur fonctionnement (ex. : douche oculaire);
Note : Veuillez aviser la ou le responsable de la sécurité que vous effectuez un test de fonctionnement avant d'actionner l'équipement d'urgence?
 - de localiser les installations sanitaires (toilettes, lavabos, douches) et les aires de repos potentielles;

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- de s'informer à savoir s'il y a des mesures de sécurité particulières à l'entreprise cliente;
- d'indiquer les étapes de préparation avant de travailler en espace clos, s'il y a lieu.



- b) À l'aide des données recueillies chez l'entreprise cliente, faire une évaluation de la durée des travaux et établir un ordre de priorité des activités à mener au moment de procéder au nettoyage.



- Chaque fois que l'occasion se présente, demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de faire l'évaluation de la durée des travaux et d'établir un ordre de priorité des activités à mener au moment de procéder au nettoyage.



- Vous devez travailler dans un espace clos et ce n'est pas inscrit sur le bon de travail, que devez vous faire?

Si l'on soupçonne qu'il y a présence d'une substance inflammable ou de combustible dans l'air, que doit-on faire et quand?

2.2.2 Comparer les renseignements inscrits sur le bon de travail avec les renseignements reçus de l'entreprise cliente.



- a) Expliquer que l'on doit comparer, avec le personnel de supervision de l'entreprise cliente, les renseignements remis avant le départ de l'entreprise de services sur la fiche ou le bon de travail avec la situation réelle.
- b) Expliquer que l'on doit consigner toute différence sur la fiche ou le bon de travail et aviser la répartitrice ou le répartiteur de l'entreprise de services de nettoyage.
- c) Expliquer la procédure à suivre s'il y a divergence entre les deux situations.



- Faire nommer les renseignements importants à valider avant d'entreprendre les travaux de nettoyage (voir le tableau de la section 2.2.1).



- Comment peut-on améliorer les mesures de sécurité en place?
- Que doit-on faire s'il y a une différence entre les renseignements donnés?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.2.3. S'informer à savoir si des problèmes particuliers sont survenus lors du dernier nettoyage.



- a) S'informer auprès de la personne responsable afin de savoir s'il y a eu des problèmes particuliers au moment du nettoyage précédent ou encore, s'il y a des particularités à signaler. Si oui, transmettre ces renseignements à la superviseuse ou au superviseur de l'entreprise de services de nettoyage.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de noter ces problèmes et de vous les réexpliquer.



- Pourquoi faut-il s'informer à savoir si des problèmes particuliers sont survenus lors du dernier nettoyage?
- Que ferez-vous si la ou le responsable de l'entreprise cliente vous mentionne qu'il était impossible, lors du dernier nettoyage, de bien ventiler pour ramener le taux de vapeur inflammable sous la limite permise?

2.2.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.



- a) Expliquer les situations où l'on doit demander l'autorisation de poursuivre ses activités et à quelle personne responsable on doit faire la demande.



- Quelles sont les situations où l'on doit demander l'autorisation de poursuivre ses activités?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.3 Préparer les lieux de travail.

2.3.1 Garer le camion dans un endroit approprié, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.



a) Expliquer comment choisir une aire de stationnement sécuritaire en fonction des risques présents :

Présence de lignes à haute tension (extérieures)¹⁴ :



Attention au risque d'entrer accidentellement en contact avec une ligne sous haute tension avec l'équipement (ex. : manipulation de l'outil qui mesure le niveau de la citerne).

MESURE DE SÉCURITÉ EN CAS DE PRÉSENCE DE LIGNES À HAUTE TENSION (EXTÉRIEURES) LORS DU STATIONNEMENT

- Ne jamais déplacer le véhicule lorsque la citerne est en position élevée.
- Respecter en tout temps les distances d'approche minimales avec un véhicule, soit :

TENSION ENTRE PHASES (VOLTS)	DISTANCES D'APPROCHE MINIMALES (MÈTRES)
Moins de 125 000	3
125 000 à 250 000	5
250 000 à 550 000	8
Plus de 550 000	12



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de :

- vérifier la présence de fils électriques (les lignes sous haute tension) sur les lieux;
- vous indiquer une aire de stationnement adéquate en fonction des distances d'approche minimales.

¹⁴ Voir Comité paritaire environnement. *Guide de prévention – Le nettoyage industriel par pompage à vide*, CSST, août 2002, p. 26 et 81.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



Présence de substances inflammables ou combustibles :

b) Les mesures de sécurité relatives aux matières dangereuses sont les suivantes :

MESURES DE SÉCURITÉ EN CAS DE PRÉSENCE DE SUBSTANCES INFLAMMABLES OU COMBUSTIBLES (CAMION DE POMPAGE À VIDE) LORS DU STATIONNEMENT

- Garer de préférence le camion sur une surface plane, le nez face au vent.
- Dans les cas où l'on soupçonne la présence de substances inflammables ou combustibles dans l'aire de travail, faire des tests atmosphériques avec le détecteur multigaz **avant** d'approcher le camion.

- c) Expliquer que l'on doit utiliser l'aide d'une signaleuse ou d'un signaleur pour le stationnement dans des zones restreintes, dangereuses ou achalandées.
- d) Faire une démonstration des gestes que doit faire la signaleuse ou le signaleur et expliquer leur signification.
- e) Expliquer les règles de sécurité que la signaleuse ou le signaleur doit suivre lorsqu'elle ou il aide la conductrice ou le conducteur à sécuriser le déplacement et le stationnement du véhicule.

MESURES DE SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT ET LE STATIONNEMENT DU VÉHICULE¹⁵

Pour la conductrice ou le conducteur

- Se faire guider par une signaleuse ou un signaleur lorsque le déplacement du véhicule risque de mettre en cause la sécurité d'une personne ou d'occasionner un accrochage.
- S'assurer que la signaleuse ou le signaleur reste à la vue de la conductrice ou du conducteur et se place du côté de la conductrice ou du conducteur, à bonne distance du véhicule.
- S'assurer que les signaux d'usage sont compris autant par la conductrice ou le conducteur que par la signaleuse ou le signaleur¹⁶.



Arrêter toute manœuvre si l'on perd de vue la signaleuse ou le signaleur !

¹⁵ Source : Association sectorielle transport et entreposage. *Pompage à vide et espaces clos – Risques et moyens de prévention*, ASTE, 1997, p. 24.

¹⁶ Comité paritaire environnement, du *Guide de prévention – Le nettoyage industriel par pompage à vide, voir les signaux à la p.25.*

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

MESURES DE SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT ET LE STATIONNEMENT DU VÉHICULE¹⁷

Pour la signaleuse ou le signaleur

- Vérifier la présence de fils électriques et s'il y a suffisamment d'espace entre eux et le véhicule.
- S'abstenir de marcher le long du véhicule en mouvement pour éviter de tomber sous les roues en trébuchant.
- Porter un dossard réfléchissant et installer des cônes de signalisation routière à l'arrière du véhicule. Respecter les exigences du Règlement sur la signalisation routière.
- Choisir de préférence une aire de stationnement plane, appliquer le frein à main, mettre le levier de vitesse au point mort et installer des cales.



- Chaque fois que l'occasion se présente, faire jouer le rôle de la signaleuse ou du signaleur à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti).
- Chaque fois que l'occasion se présente, faire sécuriser le véhicule une fois en arrêt par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti).



- S'il n'est pas possible d'installer le nez du camion face au vent sur les lieux, que devez-vous faire?
- Selon l'entreprise cliente, quelles sont les mesures de sécurité à respecter lors du stationnement du véhicule dans la zone de travail?

¹⁷ Source : Association sectorielle transport et entreposage. *Pompage à vide et espaces clos – Risques et moyens de prévention*, ASTE, 1997, p. 24.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.3.2 Ériger un périmètre de sécurité autour de l'aire de travail et du camion.



a) Expliquer comment aménager un périmètre de sécurité autour de l'aire de travail :

- Installer la signalisation requise (ex. : affiches, rubans de couleur signalant le danger [jaune, rouge, etc.], garde, etc.) pour délimiter les lieux conformément aux exigences de l'entreprise cliente et aux normes de santé et de sécurité du travail.
- Dégager les lieux des objets encombrants et les disposer suffisamment loin de l'aire de manœuvre.
- Installer l'équipement de sécurité (ex. : cage de sécurité munie d'une plinthe autour de l'ouverture, cônes, etc.).



– Chaque fois que l'occasion se présente, faire installer la signalisation par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) conformément aux exigences de l'entreprise cliente.



- Quel matériel utiliserez-vous pour ériger votre périmètre de sécurité et comment procéderez-vous?

2.3.3 Installer les équipements de pompage à vide et procéder à leurs vérifications d'usage si applicable.



a) Expliquer et démontrer comment faire l'installation de l'équipement de pompage à vide.

EXEMPLES DE VÉRIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT DE POMPAGE À VIDE

- Vérifier l'état des boyaux et repérer les fuites, s'il y a lieu.
- Vérifier si les boyaux situés aux voies de passage et près des sources de chaleur sont adéquatement protégés.
- Vérifier si les raccords, becs et adaptateurs sont bien serrés.
- Vérifier si toutes les composantes de l'équipement sont en bon état.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE VÉRIFICATIONS À FAIRE AVANT LE DÉBUT DES ACTIVITÉS DE POMPAGE À VIDE

- Prévoir l'évacuation des vapeurs loin des sources d'ignition, telles que le moteur du camion, des voies de circulation et des zones où des gens peuvent se trouver et s'assurer que leurs émanations ne constituent pas un danger.
 - Si le site ne permet pas l'installation du nez du camion face au vent, raccorder un boyau au tuyau d'échappement de la pompe et placer son extrémité dans une zone où l'évacuation des vapeurs ne constitue pas un danger (considérer le sens du vent, les dépressions du terrain, la présence de travailleurs, etc.).
- Brancher le boyau d'aspiration directement à un adaptateur ou à un raccord du réservoir source, situé à un niveau inférieur à celui du niveau du produit à pomper, ou submerger le bec de succion totalement dans le produit.
- Évaluer la quantité de produit à transférer dans la citerne et s'assurer que celle-ci a une capacité suffisante.
- Évaluer si la quantité de produit à pomper est supérieure à la capacité de la citerne et estimer le temps nécessaire au remplissage de 90 % de celle-ci. Prévoir de cesser le transfert avant qu'il y ait risque de débordement.
- Déterminer le temps nécessaire au transfert du produit, considérant le diamètre et la longueur des boyaux utilisés.
- Préparer la pompe pour qu'elle fonctionne en mode aspirant.

- b) Faire la vérification de l'équipement de pompage à vide juste avant les activités de pompage.



- S'assurer que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) est capable de vérifier et d'utiliser adéquatement le matériel approprié pour l'exécution des activités de pompage selon la nature des matières à pomper (ex. : sélection du mode d'aspiration, régime du moteur de la pompe en fonction du type de boyaux, etc.).
- Installer l'équipement de pompage à vide.
- Valider toutes les interventions jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) maîtrise l'installation de l'équipement de pompage à vide et la procédure des vérifications d'usage.



- Quel équipement doit-on vérifier avant d'entreprendre le pompage?
- Comment fait-on pour évaluer la quantité de produit à pomper?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.3.4 Installer l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression et procéder aux vérifications d'usage¹⁸ si applicable.



- a) Expliquer les principes de manutention sécuritaire de l'équipement afin d'éviter les blessures au dos.
- b) Expliquer comment sélectionner le matériel (ex. : fusils, buses, boyaux, etc.) pour le nettoyage au jet d'eau sous pression selon :
 - la configuration de la surface à nettoyer (ex. : cylindre, surface plane, etc.);
 - la nature de la surface à récurer (ex. : béton, métal, téflon, caoutchouc, acier inoxydable, etc.);
 - les caractéristiques des matières (ex. : nature, porosité, dureté, etc.) à enlever de ces surfaces.
- c) Expliquer et démontrer comment faire l'installation de l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression et comment procéder aux vérifications d'usage.
- d) Faire la vérification de l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression juste avant les activités de nettoyage.

EXEMPLES DE VÉRIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT DE NETTOYAGE AU JET D'EAU SOUS PRESSION

Il faut s'assurer que :

- les boyaux :
 - sont dépourvus de craquelures, fissures, décollements, arrachement du revêtement avec lésion ou mise à nu de l'armature;
 - sont dépourvus de zones ramollies à cause d'une attaque chimique;
 - ne sont pas soumis à des torsions;
 - n'ont pas d'usure prononcée près des raccords;
 - ont un cheminement aussi droit et court que possible;
 - sont adéquatement protégés s'ils se trouvent dans une voie de passage et à proximité de sources de chaleur.

¹⁸ Voir le guide du CPE *Le travail de nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression*, p. 111.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE VÉRIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT DE NETTOYAGE AU JET D'EAU SOUS PRESSION (SUITE)

- la pédale et sa rallonge sont en bon état (nettoyage au furet-rétrojet);
- l'équipement est installé de façon à faciliter la tâche et les déplacements durant les travaux, etc.;
- les raccords et accessoires de projection HP ont tous la pression maximale admissible;
- les filetages et joints d'étanchéité des raccords sont en bonne condition et bien lubrifiés;
- les sangles de retenue sont adéquates et bien en place à chaque joint des boyaux;
- toutes les composantes électriques sont en bon état et la mise à la terre ou mise à la masse est adéquate;
- tous les accessoires de projection HP sont en bon état;
 - il n'y a aucune empreinte de choc, d'usure ou de rouille sur les buses près des orifices;
 - les orifices des buses ne sont pas bouchés;
 - le filetage des buses est en bon état (nettoyage au furet-rétrojet);
- la commande du fusil fonctionne correctement (système de décharge).

EXEMPLES DE VÉRIFICATIONS DU GÉNÉRATEUR ET DU SYSTÈME DE NETTOYAGE HP

Il faut s'assurer que :

- le filtre de la pompe est propre et en bonne condition;
- tous les organes de commande du générateur HP fonctionnent bien;
- le manomètre est en bon état;
- l'approvisionnement en eau est adéquat;
- les précautions contre le gel ont été prises;
- les disques de rupture sont en bonne condition (On doit le vérifier particulièrement s'il n'y a aucun disque de rupture de rechange dans le camion. En effet, cela peut indiquer qu'un de ces disques a été remplacé par une pièce de dépannage non conforme.);
- la pression est bonne, etc.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Faire faire l'installation de l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression et procéder aux vérifications d'usage.
- Valider toutes les interventions jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) maîtrise l'installation de l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression et la procédure des vérifications d'usage.



- e) Expliquer comment exécuter les tests de mise en eau du générateur HP.



- Faire tester la mise en circulation de l'eau sur l'installation (générateur HP et boyau).



- Quel est l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression que l'on doit vérifier avant d'entreprendre les activités?
- Quels sont les types de bris les plus fréquents sur les boyaux?
- Quelles vérifications doit-on faire sur le générateur HP pendant l'installation de l'équipement?
- À quoi servent les tests de mise en circulation de l'eau de l'installation (générateur HP et boyau)?

2.3.5 Procéder à la mise à la terre et mise à la masse et la vérifier avec un ohmmètre, si requis.



- a) Expliquer pourquoi et comment faire la mise à la terre et mise à la masse du véhicule, ainsi que comment faire les vérifications nécessaires avec un ohmmètre.

CONSIGNES POUR UNE MISE À LA TERRE EFFICACE

Les exigences de mise à la terre et mise à la masse doivent être respectées (CAN/CSA-B621-98, art. 7.1 h) :

- Vérifier si les pinces des câbles de mise à la terre et mise à la masse sont munies de dents acérées capables de pénétrer les revêtements extérieurs des surfaces auxquelles elles sont attachées, pour assurer un contact métal à métal.
- Vérifier si les câbles servant de liaisons électriques sont en bon état et s'il n'y a pas de craquelures ou autre dommage sur leur gaine protectrice.
- S'assurer que l'équipement est installé de façon à faciliter le travail et les déplacements durant l'activité.
- Vérifier la continuité électrique avec un ohmmètre.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

POMPAGE À VIDE	JET D'EAU SOUS HAUTE PRESSION
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La citerne est mise à la terre par une borne reconnue. <input type="checkbox"/> Tous les boyaux, tuyaux et accessoires et séparateurs à cyclone sont liés électriquement ensemble et à la citerne du camion par continuité des masses (mise à la masse). 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le camion et les accessoires HP sont mis à la terre par une borne reconnue.

b) Démontrer comment faire la mise à la terre et mise à la masse et comment utiliser un ohmmètre et en interpréter les lectures.



- Faire faire la mise à la terre et mise à la masse ainsi que les vérifications avec un ohmmètre.
- Valider toutes les interventions jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) maîtrise l'utilisation d'un ohmmètre.



- Quand doit-on faire une mise à la terre et mise à la masse?
- Comment s'assure-t-on que l'installation de la mise à la terre et mise à la masse est sécuritaire?

2.3.6 Effectuer des tests atmosphériques avant d'entreprendre les travaux de nettoyage (ex. : test d'oxygène, d'explosibilité, de température, etc.) si applicable.



a) Expliquer la procédure à suivre pour effectuer les tests atmosphériques et indiquer quand on doit les utiliser et comment en interpréter les résultats.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de refaire les tests atmosphériques, d'interpréter les résultats et de les comparer avec les vôtres.



- Pourquoi doit-on effectuer des tests atmosphériques avant d'entrer dans un espace clos?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.3.7 Prendre les mesures de sécurité requises en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail¹⁹.



- a) Expliquer chacune des mesures de sécurité requises en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail et des risques pour la santé et la sécurité liés à l'exécution de la tâche²⁰ et insister sur l'importance de protéger sa santé et sa sécurité.
- b) Utiliser les documents pertinents pour présenter les mesures de sécurité particulières (ex. : fiche de cadenassage, permis de travail en espace clos, etc.).

EXEMPLES DE MESURES DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE INDUSTRIEL

Mesures de prévention :

- S'entendre avec les membres de l'équipe sur la façon de communiquer durant les travaux (radio émetteur-récepteur portable ou signes utilisés).
- Convenir avec les membres de l'équipe d'un régime d'alternance travail-repos qui minimise la fatigue et les risques liés à l'ambiance thermique.
- Revêtir l'équipement de protection individuelle nécessaire pour l'exécution de la tâche, etc.

Mesures d'urgence :

- S'assurer de la disponibilité et du bon état de fonctionnement du matériel d'intervention d'urgence (ex. : radio émetteur-récepteur portable, extincteur, trousse de premiers soins, etc.).

¹⁹ Voir les guides de prévention du CPE *Le travail de nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression*, p. 111, et *Le travail de nettoyage industriel par pompage à vide*, p. 82.

²⁰ **Pour le nettoyage industriel par pompage à vide** : les risques pour la santé et la sécurité peuvent être liés à la conduite d'un véhicule lourd; à la présence de lignes à haute tension; à des chutes; à la manipulation du matériel utilisé ; au bruit; au travail en espace clos ou confiné; à la mise en marche de mécanismes ou de machines (cadenassage); à des conditions thermiques extrêmes (chaleur, froid); à la nature des matières dangereuses pompées, transportées et déchargées; à la présence de contaminants (plomb, béryllium, amiante, mercure, etc.) et à l'équipement de protection individuelle utilisé.

Pour le nettoyage industriel à jet d'eau sous pression : les risques pour la santé et la sécurité peuvent être liés aux perforations et aux coupures par le jet d'eau sous pression; aux différents traumatismes; au bruit; à la présence de sources d'électricité; à la contamination par des produits chimiques ou biologiques; à des chutes; à une charge excessive de travail (fatigue); à des conditions thermiques extrêmes (chaleur, froid); à la mise en marche de mécanismes ou de machines (cadenassage); au travail en espace clos ou confiné; à la conduite d'un véhicule lourd et à l'organisation du travail.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE MESURES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES AU POMPAGE À VIDE	EXEMPLES DE MESURES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES AU JET D'EAU SOUS PRESSION
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Évaluer la quantité de produit à transférer dans la citerne et s'assurer que celle-ci a la capacité suffisante²¹. <input type="checkbox"/> Estimer le temps de remplissage de la citerne. <input type="checkbox"/> S'assurer d'avoir à la portée de main un extincteur portatif (min. 20 lbs, de type BC) compatible avec le produit. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> S'assurer qu'il ne se fasse pas d'autres travaux simultanément pendant les activités de nettoyage. <input type="checkbox"/> Installer les écrans de protection requis de façon sécuritaire (ex. : ouvertures dans les signalisations).

- c) Expliquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) quel équipement de protection est nécessaire pour effectuer le travail et le lui faire revêtir avant le début des travaux.



- Chaque fois que l'occasion se présente, faire appliquer les mesures de sécurité par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) .
- Vérifier et valider l'application de toutes les mesures de sécurité jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) les maîtrise.



- Quelles sont les différentes mesures de sécurité que l'on doit prendre en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail?
- Quelles sont les variables à considérer pour évaluer le débit de pompage et le temps de remplissage de la citerne?
- Comment devez-vous assurer la sécurité des membres de l'équipe si le travail doit s'effectuer en espace clos?
- Quels tests atmosphériques devez-vous effectuer avant de pénétrer dans un espace clos?
- Lorsque les travaux sont effectués dans un endroit humide, quel type d'éclairage devez-vous utiliser?
- Quel est l'équipement d'urgence requis pour le travail en espace clos?
- Pourquoi doit-on dégager adéquatement les lieux de travail?
- Quelle est la chose la plus importante à vérifier avant le début du transfert du produit dans la citerne?

²¹ Voir le guide du CPE *Le travail de nettoyage industriel par pompage à vide*, p.84.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

2.3.8 Vérifier et revêtir l'équipement de protection nécessaire en plus de s'enduire la peau de crème protectrice, le cas échéant.



- a) Expliquer l'importance de vérifier et de revêtir l'équipement de protection nécessaire en plus de s'enduire la peau de crème protectrice, le cas échéant (ex. : en présence de poussières ou de produits corrosifs).
- b) Faire la vérification de l'équipement de protection de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vérifier l'équipement de protection des membres de l'équipe et de faire apporter des correctifs s'il y a lieu.



- Quel est l'équipement de protection nécessaire en fonction des risques et des dangers présents dans l'aire de travail?
- Quand doit-on s'enduire de crème protectrice?
- Comment doit-on faire la vérification d'un appareil de protection respiratoire autonome?

2.3.9 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.



- a) Expliquer l'importance de faire une demande d'autorisation de poursuivre les activités, s'il y a lieu, auprès de sa supérieure ou de son supérieur hiérarchique ainsi que la raison de cette demande.



- S'il y a lieu, demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) d'effectuer la demande d'autorisation pour poursuivre les activités en expliquant clairement la situation (ex. : matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.) à la superviseure immédiate ou au superviseur immédiat.



- Quelles sont les situations où l'on doit demander l'autorisation de poursuivre ses activités?

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES

Vous confierez à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) la responsabilité de la préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente lorsqu'elle ou il :

- aura répondu aux préalables du module;
- aura une bonne connaissance des éléments théoriques;
- aura une bonne maîtrise des tâches pratiques;
- sera en mesure de détecter les défauts.

Vous pourrez attester la compétence de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) lorsqu'elle ou il aura répondu adéquatement aux critères contenus dans les outils d'évaluation se rapportant à la démonstration de la compétence de ce module, soit :

- Se présenter dans l'entreprise cliente;
- Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail;
- Préparer les lieux de travail.

ESPACE RÉSERVÉ POUR REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

Module 3

Pompage à vide

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 3

De manière générale, avant de débiter l'apprentissage du module 3, vous devez vous assurer qu'elle ou qu'il :

- a démontré les éléments de compétence des modules 1 et 2 du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Santé et sécurité au travail

Avant de lui confier la tâche **d'exécuter les travaux de pompage à vide**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

Lois et règlements

- connaît les lois et les règlements relatifs à la protection de l'environnement;
- comprend le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT : pictogrammes, étiquettes, fiches signalétiques).

Règles de sécurité

- connaît les règles de sécurité qui s'appliquent aux travaux de pompage à vide.

Appareils respiratoires

- connaît les avantages et les limites des différents appareils respiratoires (choix, entretien, ajustement, vérification de l'étanchéité avant usage);
- comprend le mode d'utilisation des différents appareils respiratoires;
- est capable de vérifier les éléments essentiels sur les appareils respiratoires avant chaque utilisation.

Appareil de détection

- comprend le mode de fonctionnement du détecteur multigaz et peut interpréter les résultats en fonction de la formation reçue.

Mesures d'urgence

- connaît son rôle et ses responsabilités en situation d'urgence.

Travail en hauteur

- connaît les façons de vérifier les éléments essentiels sur l'équipement de protection individuel utile pour les travaux en hauteur, et ce, avant chaque utilisation;
- connaît les règles et les procédures sécuritaires pour les travaux en hauteur.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

De manière générale, on suggère :

Au début de l'apprentissage

- Insister de façon systématique sur l'importance de la santé et sécurité au travail, de la propreté des équipements et de la gestion des documents.
- Indiquer à l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) où il peut trouver la documentation reliée aux opérations pour perfectionner ses apprentissages.
- Dans un premier temps, identifier le matériel et les équipements et par la suite, expliquer le mode de fonctionnement. Cela permet de lui faire acquérir une bonne connaissance des équipements et d'exercer son jugement et son esprit d'analyse.
- Démontrer et ensuite faire exécuter les tâches reliées au pompage à vide chez le client sous la supervision du compagnon en débutant par :
les tâches les plus faciles au plus complexes ;
le pompage des produits non dangereux ;
du travail dans des endroits accessibles.

En cours d'apprentissage

- Faire effectuer les tâches reliées à l'exécution du pompage chez le client par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et lui demander de vous expliquer comment elle ou il les a réalisées. Il est important à cette étape de surveiller l'opérateur ou l'opératrice en apprentissage (apprentie ou apprenti) et de lui donner de la rétroaction immédiate sur les tâches accomplies et apporter les correctifs, si nécessaire.
- Si nécessaire, faire pratiquer l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) avec un autre opérateur expérimenté lors des travaux de pompage à vide.

À la fin de l'apprentissage

- Évaluer les compétences de l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), à l'aide des outils d'évaluation et les inscrire dans le carnet d'apprentissage.

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

- Alliance canadienne du camionnage, **Le transport de marchandises dangereuses par camion**, ACC, 2002, 320 p.
- Association sectorielle transport et entreposage, **Les détecteurs multigaz une utilisation pas si simple que ça... ne sautez pas d'étapes**, ASTE et IRSST, 6 p.
- Association Sectorielle Transport et Entreposage, **Pompage à vide et espaces clos – Risques et moyen de prévention**, ASTE, 1997, 82 p.
- Comité paritaire de l'environnement, **Guide de prévention – Le nettoyage industriel par pompage à vide**, CSST, Août 2002, Module 6.
- Comité paritaire de l'environnement, **Guide de prévention – Le travail en espace clos – Nettoyage industriel au jet d'eau à haute pression et par pompage à vide**, CPE, Août 2002, 49 p.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AU MODULE 3

- Posséder une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée.
- Collaborer efficacement avec les membres de l'équipe.
- Se maîtriser, c'est-à-dire rester calme et contrôler ses émotions dans les situations difficiles.
- Être capable d'établir ses limites.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.1 Exécuter les activités de nettoyage.



a) À l'aide du carnet d'apprentissage, expliquer l'importance de développer des attitudes et des comportements professionnels pour la compétence « *Exécuter le pompage à vide à l'aide du camion aspirant²²* ».

b) Faire les recommandations sur les points suivants à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) avant d'entreprendre l'exercice de compagnonnage de ce module :

- Il est important, pendant que vous expliquez comment réaliser les activités de nettoyage, de faire des liens avec les étapes précédentes (Préparation avant départ et Accueil chez le client et préparation du chantier) dans le but de prévenir des problèmes éventuels pendant l'exécution des activités de nettoyage.



Pendant l'étape « Exécution des activités de nettoyage », l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) doit :

- prêter attention à toute condition ou circonstance anormale. Dès qu'une condition pouvant nuire à la santé ou à la sécurité est détectée ou que survient un incident, les travaux doivent être interrompus immédiatement et le rester jusqu'à ce que la situation redevienne propice à la poursuite du travail;
- faire des vérifications (ex. : tests atmosphériques) à des intervalles réguliers durant l'exécution des travaux de pompage à vide selon les caractéristiques des lieux de travail;
- utiliser l'équipement avec soin et de ne pas le soumettre à des conditions pour lesquelles il n'est pas conçu.

c) Expliquer les règles relatives à la protection de l'environnement, telles que :

- Les travaux de pompage doivent être réalisés dans le respect des règlements et des normes en vigueur pour la protection de l'environnement, notamment la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi québécoise pour la qualité de l'environnement et le Règlement québécois sur les matières dangereuses.
- Les principales dispositions réglementaires prévoient notamment l'interdiction de rejeter une matière dangereuse dans l'environnement et les mesures à prendre en cas de déversement.

²² Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.


SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.1.1 Mettre le système de pompage en marche et le régler.



- a) Rappeler qu'il faut vérifier si le camion porte les plaques d'indication de danger correspondant aux produits à pomper.
- b) Rappeler les principes de fonctionnement du système de pompage²³.
- c) Expliquer les règles de sécurité entourant la mise en marche du système de pompage et son réglage.
- d) Rappeler l'importance du respect de la procédure et des normes de sécurité si le travail de nettoyage doit être effectué en espace clos.
- e) Expliquer comment mettre le système de pompage en marche et le régler (température du supresseur, pression au manomètre à l'entrée et à la sortie du filtre et du dépoussiéreur, etc.).
- f) Faire la démonstration de la mise en marche du système de pompage (pompe du camion aspirant²⁴) selon la procédure et les critères de sécurité établis.
- g) Rappeler l'importance du respect de la procédure et des normes de sécurité si le travail de nettoyage doit être effectué en espace clos.

EXEMPLES DE PROCÉDURE DE MISE EN MARCHÉ

- Démarrer la source de puissance et engager la pompe du camion aspirant²⁵.
 - Fermer la valve de décompression et attendre le temps nécessaire pour que le vide se crée à l'intérieur de la citerne.
 - Serrer les taquets de la porte arrière et resserrer les boulons de serrage du trou d'homme (*man hole*) situé sur le dessus de la citerne avant de déplacer le camion.
-  Munir la citerne d'une passerelle avec grillage antidérapant et d'un garde-corps et s'assurer que les moyens d'accès au véhicule fournissent trois points d'appui en tout temps.
- Ouvrir la valve d'admission et commencer le chargement.

Note : Il peut être nécessaire de laisser la pompe du camion aspirant²⁶ en marche afin de maintenir un vide suffisant dans la citerne pour assurer l'aspiration du produit.

²³ Vous pouvez utiliser les figures 1, 3, 5, 6 et 9 du guide de prévention *Le nettoyage industriel par pompage à vide* pour expliquer ces principes.

²⁴ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

²⁵ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

²⁶ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vous expliquer comment mettre le système de pompage en marche et le régler.
- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de mettre le système de pompage en marche en vous expliquant chacune des étapes de la procédure.
- Vérifier et valider l'application de toutes les mesures de sécurité jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) les maîtrise.



- Quels sont les réglages à effectuer sur le système de pompage lors du démarrage?
- Quelle est la procédure à suivre pour démarrer le système de pompage?
- Quelles sont les normes de sécurité à respecter lors du démarrage du système de pompage?

3.1.2 Entrer dans l'aire de nettoyage.



- a) Expliquer que l'on doit s'assurer que la zone de travail a été aménagée en fonction des travaux de nettoyage.
- b) Expliquer la procédure de travail et les consignes de sécurité en vigueur dans l'entreprise de services ou dans l'entreprise cliente qu'il faut suivre pour entrer dans l'aire de nettoyage (espace clos).
- c) Avant d'entrer dans l'aire de nettoyage, vérifier que l'équipement de protection individuelle est adéquat et conforme à la situation de travail.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) :
 - de vous expliquer la procédure de travail et les règles de sécurité;
 - de vérifier la conformité de son équipement de protection individuelle avant de pénétrer dans l'aire de nettoyage;
 - de vous indiquer les signaux qui seront utilisés pour communiquer.



- Quelles sont les procédures de travail et les règles de sécurité à suivre pour les travaux de nettoyage à exécuter?
- Quels sont les signaux de communication convenus avec les membres de l'équipe?

3.1.3 Appliquer les procédures du pompage et en surveiller l'exécution.



- a) Expliquer comment effectuer le pompage à l'aide des paramètres d'exploitation (ajustements à faire) de l'entreprise de services de nettoyage.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES D'UNE PROCÉDURE DE POMPAGE À VIDE

- ❑ Surveiller la position du boyau d'aspiration durant toute la durée des activités en :
 - gardant le boyau submergé durant toute la durée de la tâche afin de minimiser la quantité d'air entraînée avec le produit à pomper;
 - assurant une surveillance constante du niveau de liquide pour être en mesure de prévoir le moment où l'air commencera à entrer dans le boyau. En effet, il peut se produire une secousse violente du boyau (coup de fouet) qui risque de frapper accidentellement une personne se trouvant à proximité du lieu de travail.

Note : Les coups de fouet sont surtout à redouter en fin de pompage, au moment où le boyau n'est plus complètement immergé ou lorsque le boyau obstrué se débloque soudainement. L'arrivée d'air subite engendre un coup de fouet d'autant plus violent que l'unité est puissante.

MOYENS DE PRÉVENTION CONTRE LE COUP DE FOUET

- ❑ Prévoir l'installation d'un clapet à un des raccords du boyau. Le clapet peut être ouvert graduellement au moment opportun, ce qui permet de contrôler l'arrivée d'air dans le boyau et donc, d'éviter les secousses.
- ❑ Ne pas pomper le produit en tenant le boyau entre les jambes, ni même l'enjamber.
- ❑ Tenir solidement le boyau en gardant les pieds un devant l'autre, écartés d'environ une largeur d'épaule, les genoux fléchis, pour assurer un meilleur équilibre et pour parer aux secousses.

- réduisant au minimum la quantité d'air admise dans le système. Pour ce faire, il faut régler le régime de la pompe du camion aspirant²⁷ en fonction du diamètre des boyaux lorsque le niveau du produit atteint le fond du réservoir à vider et que le bec du boyau n'est plus que partiellement submergé.

- ❑ Rester à proximité du camion ou du clapet de sécurité pendant l'intervention. Selon la norme CAN/CSA-B621-98 9, art. 7.2 a, le camion aspirant²⁸ ne doit jamais être laissé sans surveillance durant le pompage.
- ❑ Vérifier à intervalle régulier le matériel de pompage et les paramètres d'exploitation selon les besoins (ex. : température du supresseur, pression au manomètre à l'entrée et à la sortie du filtre et du dépoussiéreur, etc.).









Ne pas trop s'éloigner durant les activités de pompage d'une substance inflammable, combustible ou toxique. De cette façon, l'opératrice ou l'opérateur pourra rapidement cesser le pompage si nécessaire (ex. : bris de boyau, fuite, présence de gaz ou de vapeurs inflammables, blocage de la ligne ou autre urgence).

²⁷ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

²⁸ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES D'UNE PROCÉDURE DE POMPAGE À VIDE (SUITE)

- Détecter rapidement tout bruit ou signe anormal.
-  Utiliser, lorsque nécessaire, un filtre, un grillage ou une crépine pour éviter que des débris ou des objets indésirables pénètrent dans le système.
- Faire le suivi de la détection des vapeurs et des gaz dangereux selon la nature de la substance pompée.
-  Éviter que les employés (y compris l'opératrice ou l'opérateur du camion) se tiennent à l'avant ou à l'arrière du véhicule durant des activités impliquant des matières dangereuses, particulièrement lorsqu'il y a risque d'émanations de gaz ou de vapeurs inflammables.
-  Placer le camion²⁹ aspirant dans un endroit sécuritaire, à au moins 15 mètres (50 pieds) du lieu où se trouve la substance à pomper lors d'un transfert de liquides inflammables ou de produits dangereux.
-  Surveiller la concentration de gaz ou de vapeurs inflammables près du moteur qui entraîne la pompe à vide durant le chargement de substances inflammables ou combustibles ainsi que sur le lieu de travail.
-  Effectuer fréquemment, durant toute la manœuvre de pompage, la détection de gaz ou de vapeurs inflammables à une distance de 1 mètre à 2,5 mètres (3 à 8 pieds) du moteur entraînant la pompe à vide. Le chargement doit être interrompu si le détecteur donne une lecture supérieure ou égale à 10 % de la limite inférieure d'explosion (LIE) près du moteur.
-  S'assurer d'être en tout temps en communication avec l'équipe d'intervention. Il est important de vérifier le fonctionnement du système de communication avec les membres de l'équipe (ex. : contact visuel, par radio émetteur-récepteur portatif, etc.) afin qu'il soit efficace en tout temps.
- En cas d'accident, appliquer les mesures d'urgence, les consignes et les procédures. S'assurer qu'elles sont comprises par tous les membres de l'équipe.

- b) Exiger que les règles, les procédures et les mesures de sécurité soient suivies par tous.

²⁹ Le moteur du camion aspirant doit être situé à au moins 15 mètres (50 pieds) du lieu où se trouve la substance à pomper lors d'un transfert de liquides inflammables ou de produits dangereux.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- c) Expliquer comment évaluer le temps nécessaire au remplissage de la citerne à 90 % du volume disponible, et ce, à l'aide des renseignements fournis, comme le débit de la pompe, le volume du liquide à pomper, le diamètre et la longueur des boyaux utilisés, etc.

Note : Charger la citerne jusqu'à ce que l'indicateur de niveau indique que le réservoir est à 80 % de sa capacité ou à 80 % de la limite permise (en période de gel ou de dégel, se référer aux tableaux appropriés).



- Pourquoi est-il préférable de garder le boyau continuellement submergé pendant l'aspiration?
- Pourquoi faut-il rester à proximité du camion ou du clapet de sécurité pendant le pompage?
- Est-ce que l'on peut se tenir à l'avant ou à l'arrière du camion durant le pompage de matières dangereuses? Si non, pourquoi?
- Quels sont les paramètres d'exploitation à surveiller (ajustements à faire)?
- Où doit-on prendre les échantillons de concentrations de gaz ou de vapeurs inflammables? À quelle fréquence?
- À quel niveau de la citerne doit-on arrêter le chargement?
- Quelle est la procédure d'urgence à suivre dans le cas où une coéquipière ou un coéquipier se blesse gravement durant l'intervention?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.1.4 Mettre fin au pompage.



- a) Expliquer comment effectuer la mise en arrêt du système de pompage (pompe du camion aspirant³⁰ au moment de mettre fin au pompage des matières dangereuses (ex. : drainage du liquide résiduel, fermeture de la valve, débranchement du boyau, bouchon [cap], etc.) selon les techniques de travail appropriées et sécuritaires sur le plan de la santé et de la sécurité du travail et sur celui de l'environnement.
- b) Faire une démonstration de la procédure « Mise en arrêt du système de pompage ».

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE « MISE EN ARRÊT DU SYSTÈME DE POMPAGE »

- Sortir le boyau de la matière, drainer le liquide résiduel et fermer la valve d'admission.
- Débrancher le boyau d'aspiration, mettre le bouchon (cap) et fermer la pompe.
- S'assurer que les surfaces extérieures sont propres et exemptes de résidus ou d'écoulement de matières dangereuses. Le cas échéant, récupérer tout liquide accumulé et en disposer dans un contenant approprié (CAN/CSA-B621-98, art.7.3 a).
- Rapporter immédiatement tout déversement aux responsables des installations.
- Débrancher la liaison électrique reliant les masses et ensuite la mise à la terre et retirer les cales de derrière les roues du camion.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de mettre en arrêt le système de pompage en vous expliquant chacune des étapes de la procédure.
- Vérifier et valider l'application de toutes les mesures de sécurité jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) les maîtrise.



- Que doit-on faire avec le liquide accumulé dans les boyaux?
- Que doit-on faire s'il y a un déversement?
- Que doit-on faire si une des valves n'est pas étanche?

3.1.5 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.



- a) Expliquer l'importance de faire une demande d'autorisation de poursuivre les activités auprès de sa supérieure ou de son supérieur hiérarchique ainsi que la raison de cette demande.



- À chaque fois que l'occasion se présente (ex. : matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.), faire faire la demande d'autorisation par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- Quelles sont les situations où l'on doit demander l'autorisation de poursuivre ses activités?

³⁰ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.2 Débloquer un boyau d'aspiration.

3.2.1 Débloquer le boyau d'aspiration en amont du clapet de sécurité (section entre le clapet et le camion).



- a) Expliquer la procédure à suivre pour effectuer un déblocage en amont du clapet de sécurité (section entre le clapet et le camion).
- b) Exiger que les règles, les procédures et les mesures de sécurité soient suivies.

EXEMPLE DE PROCÉDURE D'UN DÉBLOCAGE EN AMONT DU CLAPET DE SÉCURITÉ

- Fermer la valve.
- Désaccoupler la section du boyau qui semble bouchée.
- Déboucher le boyau avec une tige de métal ou un autre outil approprié. S'il est impossible de le déboucher ainsi :

inverser le sens de la section de boyau bouchée

utiliser au besoin un raccord femelle-femelle pour faire le lien entre deux sections du boyau ou entre le boyau et la citerne.



Ne jamais utiliser les mains pour faire le lien entre deux sections de boyau ou entre un boyau et la citerne.



Attention ! Avant de tenter le déblocage d'un boyau, s'assurer que la valve de succion est fermée.



Il faut connaître les moyens appropriés pour couper rapidement la succion du boyau en cas d'accident (le boyau qui se colle à une partie du corps, etc.).

- Réinstaller les boyaux.
- Ouvrir la valve et continuer le pompage.



- Quelles sont les étapes à suivre pour faire le déblocage du boyau en amont du clapet de sécurité?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.2.2 Débloquent le boyau d'aspiration en aval du clapet de sécurité (section entre le clapet et l'extrémité de la dernière section de boyau).



- a) Expliquer la procédure à suivre pour effectuer un déblocage en aval du clapet de sécurité (section entre le clapet et l'extrémité de la dernière section du boyau).
- b) Exiger que les règles, les procédures et les mesures de sécurité soient suivies.

EXEMPLE DE PROCÉDURE D'UN DÉBLOCAGE EN AVAL DU CLAPET DE SÉCURITÉ

- Ouvrir le clapet de sécurité installé sur une section du boyau afin d'éliminer la succion et de vider la ligne en cas de blocage.
- Tirer sur la corde attachée (pour sortir le boyau du produit) près de l'extrémité submergée afin de permettre au boyau de se vider.



- Quelles sont les étapes à suivre pour faire le déblocage du boyau en aval du clapet de sécurité?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.3 Fermer le chantier.

3.3.1 Vérifier la satisfaction du client.



a) Expliquer l'importance du service à la clientèle et la procédure à suivre pour vérifier la satisfaction de la personne responsable de l'entreprise cliente quant à la qualité du travail exécuté.

b) Effectuer la vérification auprès du personnel de supervision de l'entreprise cliente pour s'assurer que les travaux exécutés satisfont aux exigences.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) d'assister à cette vérification de la satisfaction du service auprès de la personne responsable de l'entreprise cliente.

– Chaque fois que l'occasion se présente, faire faire cette vérification par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) .



• Comment vous assurez-vous de la satisfaction de l'entreprise cliente envers vos services?

3.3.2 Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.



a) Expliquer comment procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.

b) Exiger que les règles, les procédures et les mesures de sécurité soient suivies.

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE « FERMETURE DU CHANTIER »

- Nettoyer les surfaces extérieures du matériel afin qu'ils soient propres et exempts de résidus.
- Récupérer tout liquide accumulé, s'il y a lieu. Respecter la norme de récupération du liquide accumulé (CAN/CSA-B621-98, art. 7.3 a), le cas échéant.
- Rincer l'équipement de protection individuelle (ex. : lavage interne des casques pour éviter les brûlures causées par un caustique).
- Débrancher et ranger la mise à la terre ou mise à la masse selon la procédure, s'il y a lieu.
- Ranger le matériel dans le camion et remettre le lieu de travail en état (ex. : nettoyer le plancher et ramasser les objets au sol, retirer toutes les protections installées spécifiquement pour les travaux de pompage).

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

ÉTAPES DE LA PROCÉDURE « FERMETURE DU CHANTIER » (SUITE)

- Signer le permis de travail en espace clos (ex. : fermeture de la libération de travail) et s'assurer que les autres l'ont aussi signé s'il y a lieu.
- Décadenasser l'équipement selon la procédure établie.
- Mesurer le niveau résiduel de MDR et estimer le volume des matières récupérées selon la technique appropriée.
- Resserrer les boulons de serrage au-dessus du trou d'homme (*man hole*) de la citerne s'il y a lieu, et retirer les cales de derrière les roues du camion avant de le déplacer.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de fermer le chantier en vous expliquant chacune des étapes de la procédure.
- Vérifier et valider l'application de toutes les mesures de sécurité jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) les maîtrise.



- Que doit-on faire s'il y a un déversement durant les activités de rangement?
- Que doit-on faire avec le liquide récupéré, s'il y a lieu?

3.3.3 S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées.



- a) Présenter la liste des documents qui doivent être remplis correctement et signés par les personnes désignées et remis aux personnes concernées (ex. : fermeture de la libération de travail, permis de travail en espace clos).
- b) Expliquer qu'il faut laisser les documents pertinents (ex. : facture, bon de pesée, etc.) à la représentante ou au représentant de l'entreprise cliente avant de quitter les lieux.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de remplir les documents et de les faire signer par les personnes désignées, puis de les remettre aux personnes concernées.



- Quels sont les documents à remplir et à faire signer avant de quitter le chantier?
- Pourquoi doit-on faire signer ces documents?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.3.4 Vérifier que les plaques d'indication de danger apposées sur le camion sont appropriées aux marchandises dangereuses (MDR), et s'il y a lieu, informer la personne responsable de la modification requise.



- a) Rappeler l'importance de respecter la réglementation sur le transport des matières dangereuses. La conductrice ou le conducteur doit vérifier :
- que la citerne porte les plaques d'indication de danger conformes aux MDR matières dangereuses résiduelles sur la citerne en regard du produit transporté, si le camion doit prendre la route avec un tel chargement de marchandise dangereuse.
 - que tous les formulaires nécessaires au transport du produit sont en ordre et bien remplis (connaissance de transport, transport de matières dangereuses).
- b) Mentionner que si l'on constate une erreur, il faut aviser l'entreprise cliente et la répartitrice ou le répartiteur de l'entreprise de services de nettoyage.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de sélectionner les plaques d'indication de danger conformes aux MDR matières dangereuses résiduelles et de remplir les formulaires nécessaires au transport du produit.
- Chaque fois que l'occasion se présente, vérifier et valider les choix de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- En présence d'un liquide inflammable N.S.A., quelle plaque d'indication de danger devez-vous choisir afin d'être conforme aux matières dangereuses résiduelles transportées dans la citerne?

3.3.5 Consigner par écrit toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution.



- a) Expliquer pourquoi il faut consigner par écrit, dans un espace réservé à cet effet sur la fiche ou le bon de travail, les renseignements suivants :
- Toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution;
 - Toute défectuosité du matériel utilisé pour les travaux;
 - Tout ce qui s'est produit qui n'était pas prévu au départ;
 - Tout ce qui était prévu et qui n'a pas été nécessaire.
- b) Expliquer les problèmes que vous voulez éviter à l'entreprise de services de nettoyage ou à l'entreprise cliente si les nouveaux renseignements sur le travail et ses conditions d'exécution ne sont pas inscrits sur la fiche ou le bon de travail.



- Chaque fois que l'occasion se présente, demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) d'inscrire sur la fiche ou le bon de travail toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Quel est le but d'une telle démarche?

3.3.6 Communiquer avec l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente.



- a) Expliquer pourquoi il faut communiquer avec le centre de répartition de l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente et quels sont les renseignements à lui transmettre.
- b) Rappeler les tâches et les responsabilités de la conductrice ou du conducteur qui doit transporter des matières dangereuses par camion³¹.

EXEMPLES DE TÂCHES ET DE RESPONSABILITÉS

S'assurer qu'avant de quitter l'entreprise cliente, la conductrice ou le conducteur:

- est consciente ou conscient du fait qu'elle ou qu'il transportera des matières dangereuses
- a mis une copie du document d'expédition dans le camion.

- c) Expliquer que l'on doit s'assurer en tout temps que la conductrice ou le conducteur est en état de conduire son véhicule en toute sécurité, particulièrement si elle ou il vient d'effectuer de longues heures de travail.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vous indiquer quels sont les renseignements à transmettre à la répartitrice ou au répartiteur de l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente.



- Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en état de conduire?
- Est-ce que les matières dangereuses à transporter correspondent aux données indiquées sur le document d'expédition?
- Quels sont les documents qui doivent être à la disposition de la conductrice ou du conducteur pendant le transport?
- Est-ce que les plaques d'indication de danger apposées sur le véhicule sont les bonnes?
- Quelles sont les mesures d'urgence à prendre s'il survient un déversement accidentel?

³¹ Utiliser la section 6 du guide *Le transport de marchandises dangereuses par camion* pour vérifier les responsabilités de la conductrice ou du conducteur avant de partir, avant de prendre possession des produits dangereux, ainsi que durant le chargement, le transport et l'arrivée au point de livraison.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.3.7 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.



a) Expliquer l'importance de faire une demande d'autorisation de poursuivre les activités auprès de sa supérieure ou de son supérieur hiérarchique ainsi que la raison de cette demande.



– Chaque fois que l'occasion se présente (ex. : matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.), faire faire la demande d'autorisation par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



• Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES

Vous confierez à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) la responsabilité du pompage à vide lorsqu'elle ou qu'il :

- aura répondu aux préalables du module
- aura une bonne connaissance des éléments théoriques
- aura une bonne maîtrise des tâches pratiques
- sera en mesure de détecter les défauts.

Vous pourrez attester la compétence de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) lorsqu'elle ou qu'il aura répondu adéquatement aux critères contenus dans les outils d'évaluation se rapportant à la démonstration de la compétence de ce module, soit :

- Exécuter les activités de nettoyage
- Débloquer un boyau d'aspiration
- Fermer le chantier.

ESPACE RÉSERVÉ POUR REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

Module 4

Nettoyage à jet d'eau sous pression

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 4

De manière générale, avant d'entreprendre l'apprentissage du module 4, vous devez vous assurer que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

- a démontré les éléments de compétence des modules 1 et 2 du Programme d'apprentissage en milieu de travail;
- connaît les lois et les règlements relatifs à la protection de l'environnement;
- comprend le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT : pictogrammes, étiquettes, fiches signalétiques).

Avant de lui confier la tâche de **conduire le véhicule**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) :

- connaît les règles applicables en vertu du Code de la sécurité routière (ex. : vérification avant départ, heures de conduite et de travail, charge et dimension, etc.).

Avant de lui confier la tâche **d'exécuter des travaux de nettoyage au jet d'eau sous pression**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

Santé et sécurité du travail

- connaît les règles de sécurité qui s'appliquent aux travaux de nettoyage au jet d'eau sous pression;
- connaît les avantages et les limites des différents appareils de protection respiratoire (choix, entretien, ajustement, vérification de l'étanchéité avant usage);
- comprend le mode d'utilisation des différents appareils de protection respiratoires;
- est capable de vérifier les éléments essentiels des appareils de protection respiratoire avant chaque utilisation (s'assurer de la maîtrise de ce savoir-faire avant l'exécution de travaux de nettoyage au jet d'eau sous pression);
- comprend le mode de fonctionnement du détecteur multigaz et peut en interpréter les résultats en fonction de la formation reçue.

Mesures d'urgence

- connaît son rôle et ses responsabilités en situation d'urgence.

Travail en hauteur

- connaît les façons de vérifier les éléments essentiels de l'équipement de protection individuelle utile pour les travaux en hauteur, et ce, avant chaque utilisation
- connaît les règles et les procédures sécuritaires pour les travaux en hauteur.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

De manière générale, on suggère ce qui suit :

Au début de l'apprentissage

- Insister de façon systématique sur l'importance de la santé et de la sécurité du travail, de la propreté de l'équipement et de la gestion des documents.
- Indiquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) où trouver la documentation reliée aux tâches pour se perfectionner.
- Dans un premier temps, déterminer le matériel et l'équipement requis et par la suite, lui en expliquer le mode de fonctionnement. Cela permet de lui faire acquérir une bonne connaissance de l'équipement et d'exercer son jugement et son esprit d'analyse.
- Démontrer et ensuite faire exécuter les tâches reliées au nettoyage au jet d'eau sous pression chez l'entreprise cliente, sous la supervision du compagnon ou de la compagne d'apprentissage, en commençant par :
 - les tâches les plus faciles pour progresser jusqu'aux plus complexes;
 - les tâches les moins dangereuses;
 - du travail dans des endroits accessibles.

En cours d'apprentissage

- Faire effectuer les tâches reliées à l'exécution du nettoyage au jet d'eau sous pression chez l'entreprise cliente par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et lui demander de vous expliquer comment elle ou il les a réalisées. Il est important à cette étape de surveiller l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), de lui donner de la rétroaction immédiate sur les tâches accomplies et d'apporter des correctifs, si nécessaire.
- Si nécessaire, faire travailler l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) avec un autre opérateur expérimenté dans les travaux de nettoyage au jet d'eau sous pression.

À la fin de l'apprentissage

- Évaluer les compétences de l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et inscrire les résultats dans son carnet d'apprentissage.

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

- Association sectorielle transport et entreposage. **Les détecteurs multigaz – Une utilisation pas si simple que ça... ne sautez pas d'étapes**, ASTE et IRSST, 6 p.
- Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le travail de nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression**, CSST, août 2002, 139 p.
- Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le travail en espace clos – nettoyage industriel au jet d'eau à haute pression et par pompage à vide**, CPE, août 2002, 49 p.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AU MODULE 4

- Avoir une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée.
- Collaborer efficacement avec les membres de l'équipe.
- Se maîtriser, c'est-à-dire rester calme et contrôler ses émotions dans les situations difficiles.
- Être capable d'établir ses limites.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

4.1 Exécuter les activités de nettoyage.



- a) À l'aide du carnet d'apprentissage, expliquer l'importance de développer des attitudes et des comportements professionnels pour la compétence « *Exécuter le nettoyage au jet d'eau sous pression à l'aide du camion de nettoyage* ».
- b) Avant d'entreprendre l'étape « Exécution des activités de nettoyage », faire les recommandations suivantes à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti):



Il est important de rappeler l'importance de :

- planifier et de réaliser soigneusement les étapes « Préparation avant départ » et « Accueil chez le client et préparation du chantier » avant d'exécuter les activités de nettoyage;
- connaître les risques associés au travail de nettoyage au jet d'eau sous pression (ex. : espaces clos) et les mesures de prévention qui y sont associées;

EXEMPLES DE RISQUES DES TRAVAUX DE NETTOYAGE AU JET D'EAU SOUS PRESSION³².

- perforation ou coupure par le jet³³;
 - traumatismes, contusions ou plaies;
 - bruit;
 - électrocution, choc électrique (électrisation), brûlure cutanée;
 - contamination chimique ou biologique;
 - chute;
 - charge de travail physique excessive (fatigue, manipulation d'objets lourds);
 - exposition à des températures extrêmes;
 - libération d'énergie (cadenassage);
 - lacune dans la planification et l'organisation du travail, etc.
- respecter les procédures de travail établies et les règles de sécurité associées aux travaux de nettoyage au jet d'eau sous pression;
 - connaître son rôle et ses responsabilités en situation d'urgence;

³² Se référer au guide de prévention du CPE **Le travail de nettoyage industriel au jet d'eau sous haute pression**, Module 4 : *Risques et moyens de prévention*, p. 37-87, août 2002.

³³ Les blessures résultant d'une perforation par un jet d'eau HP sont toujours très graves (destruction rapide des tissus pouvant conduire à la gangrène, diffusion de l'eau et des produits qu'elle transporte dans l'organisme, développement d'infections très graves). Il faut donc prendre les mesures de sécurité qui s'imposent.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION OU L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

- Ne jamais intervenir sur un équipement lorsque le système est sous pression (ex. : serrage d'un raccord, changement d'une buse).
- S'assurer, avant toute intervention sur l'équipement, que le système est complètement dépressurisé.
- S'assurer que le système ne peut pas être mis sous pression accidentellement durant une intervention (système verrouillé ou moteur du générateur HP arrêté).

- être attentive ou attentif à toute condition, toute circonstance anormale, tout signal d'avertissement d'un mauvais fonctionnement ou tout risque d'exposition à une situation dangereuse. Dès qu'une condition pouvant nuire à la santé ou à la sécurité est détectée ou que survient un incident, les activités doivent être interrompues immédiatement et le rester jusqu'à ce que la situation redevienne propice à la poursuite du travail sécuritaire;

EXEMPLES DE SITUATIONS À RISQUE COMMANDANT L'ARRÊT DES TRAVAUX

- des variations des conditions atmosphériques (brouillard, orage électrique, vent, gel, neige);
- le dégagement de vapeurs ou de gaz réduisant la visibilité;
- toute circonstance rendant l'air impropre ou nuisant à la communication ou au contact visuel entre les membres de l'équipe HP;
- l'entrée d'une personne non autorisée dans la zone de travail;
- une défaillance de l'arrêt du jet d'eau lorsque la pédale ou la commande d'activation du fusil est relâchée;
- une fuite ou un dommage au matériel détecté;
- le déclenchement d'un système d'alarme dans la zone de travail ou à proximité.

- à intervalles réguliers durant l'exécution des travaux de nettoyage, et selon les caractéristiques des lieux de travail, faire des rondes pour vérifier :
 - ⊕ ➤ l'état du matériel (ex. : moteur auxiliaire, pompe, filtre à eau, boyau, buses, etc.) ;
 - ⊕ ➤ l'état des lieux (ex. : test atmosphérique pendant le travail en espace clos);
 - ⊕ ➤ l'installation sécuritaire du matériel.
- utiliser l'équipement avec soin et ne pas le soumettre à des conditions pour lesquelles il n'est pas conçu;

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- expliquer la façon d'utiliser le matériel et les différents types de pompes utiles aux activités de nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau à basse pression, à haute pression ou à très haute pression, de manière :
 - ⊕> efficace en minimisant l'usure du matériel;
 - ⊕> sécuritaire en minimisant l'effort physique nécessaire à l'exécution des travaux
- établir clairement le rôle de chacun des membres de l'équipe (équipe de deux personnes minimum : conductrice ou conducteur, opératrice ou opérateur, surveillante ou surveillant, personne relais) avant d'effectuer les travaux et convenir d'un code de signaux pour communiquer ensemble.

EXEMPLES DE RÔLES POUVANT ÊTRE JOUÉS PAR LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE HP

Conductrice ou conducteur :

- Assumer la responsabilité de l'équipe HP.
- Conduire le camion.
- Effectuer les vérifications de base de l'équipement, l'aménagement de la zone de travail, l'obtention des permis et des autorisations nécessaires pour réaliser le travail.
- Être qualifiée ou qualifié pour utiliser l'équipement HP de façon sécuritaire et productive.
- Lire et comprendre les différents documents requis (fiche ou bon de travail, permis de travail, etc.).

Opératrice ou opérateur :

- Être qualifiée ou qualifié pour utiliser l'équipement HP de façon sécuritaire et productive.
- Assister la conductrice ou le conducteur au besoin.
- Lire et comprendre les différents documents requis (fiche ou bon de travail, permis de travail, etc.).

Surveillante ou surveillant (fonction pouvant être remplie à tour de rôle par chacun des membres de l'équipe) :

- Assurer la surveillance en étant attentive ou attentif au moindre signe de difficulté ou de fatigue de sa coéquipière ou de son coéquipier.
- Faire arrêter les travaux de nettoyage :
si la surveillante ou le surveillant doit s'absenter. (Aucun accessoire de projection HP ne doit être utilisé sans surveillance !)
si des situations ou des conditions non sécuritaires sont détectées, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient corrigées.

**EXEMPLES DE RÔLES POUVANT ÊTRE JOUÉS PAR LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE HP
(SUITE)**

- Maintenir en tout temps le contact visuel avec l'opératrice ou l'opérateur.
- Se tenir à proximité du générateur HP ou de la commande de dépressurisation d'urgence du système HP.
- Détecter les intrusions d'autres personnes dans la zone de travail.
- Faire la surveillance du camion s'il est installé sur une voie publique.

Personne relais (nécessaire lorsque la surveillante ou le surveillant est incapable de rester en contact avec sa coéquipière ou son coéquipier tout en demeurant à proximité d'une commande de dépressurisation) :

- Détecter les intrusions d'autres personnes dans la zone de travail.
- Assurer la surveillance par contact visuel avec l'opératrice ou l'opérateur.
- Garder un contact radio avec le membre de l'équipe HP affecté à la commande de dépressurisation d'urgence du camion.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous expliquer comment elle ou il doit mettre le système de nettoyage HP en marche et le régler.

4.1.1 Mettre le générateur³⁴ de nettoyage au jet d'eau sous pression et le système de nettoyage en marche et les régler.



- a) Rappeler les principes de fonctionnement du générateur et du système de nettoyage HP.
- b) Expliquer les règles de sécurité entourant la mise en marche et le réglage du générateur et du système de nettoyage HP.
- c) Rappeler l'importance du respect de la procédure et des normes de sécurité si le travail de nettoyage doit être effectué en espace clos.
- d) Expliquer les vérifications à faire et la procédure de mise en marche du générateur et du système de nettoyage HP.

³⁴ Les principaux composants du générateur HP sont le moteur, la transmission et la pompe.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

PROCÉDURE GÉNÉRALE DE MISE EN MARCHÉ

Pour la mise en marche, il faut s'assurer :

- de sélectionner le matériel (ex. : fusils, buses, boyaux, etc.) qui pourra supporter la pression nécessaire à l'exécution des travaux de nettoyage
- d'activer le moteur et de le laisser se réchauffer pendant quelques minutes
- de bien purger la source d'alimentation en eau avant de la brancher au générateur HP (ex. : si elle n'a pas été utilisée depuis un certain temps, de la rouille peut s'y être formée)
- d'installer les boyaux et de purger le système HP à basse pression (arrêter immédiatement en cas de fuite et effectuer les réparations appropriées)
- de mettre la pompe HP en marche
- de dépressuriser le système HP, puis d'installer les buses pour le début des travaux
- de tester le fonctionnement des buses à basse pression pour vérifier qu'aucun orifice n'est bouché
- d'augmenter graduellement la pression afin de détecter les fuites du côté HP du système (immédiatement en cas de fuite et effectuer les réparations appropriées)
- de vérifier que la commande de l'accessoire de projection HP fonctionne normalement (ex. : détente du fusil ou pédale du furet) et qu'elle ne puisse pas être bloquée en position activée
- de demander à l'opératrice ou à l'opérateur HP qui commande le fusil de communiquer avec sa coéquipière ou son coéquipier une fois que la pression a atteint le niveau désiré pour signaler le début des travaux. Il ne faut pas augmenter la pression au-delà de la capacité de l'équipement HP.

e) Expliquer comment mettre le générateur HP en marche et le régler selon les travaux spécifiques à faire.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous expliquer comment elle ou il doit mettre le générateur et le système de nettoyage HP en marche et les régler.

f) Faire la démonstration de la mise en marche du générateur et du système de nettoyage HP selon la procédure et les critères de sécurité établis.

g) Rappeler l'importance du respect de la procédure et des normes de sécurité si le travail de nettoyage doit être effectué en espace clos.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de mettre le générateur et le système de nettoyage HP en marche en vous expliquant chacune des étapes de la procédure.
- Vérifier et valider l'application de toutes les mesures de sécurité jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) les maîtrise.



- Quels sont les réglages à effectuer sur le générateur et le système de nettoyage HP lors du démarrage?
- Quelle est la procédure à suivre pour démarrer le générateur et le système de nettoyage HP?
- Quelles sont les règles de sécurité à respecter lors du démarrage du générateur et du système de nettoyage HP?

4.1.2 Entrer dans l'aire de nettoyage.



- a) Expliquer que l'on doit s'assurer que la zone de travail a été aménagée en fonction des activités de nettoyage au jet d'eau sous pression.

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES POUR AMÉNAGER LA ZONE DE TRAVAIL EN FONCTION DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE AU JET D'EAU SOUS PRESSION

Il faut prévoir :

- à l'intérieur d'une aire aménagée : des protecteurs fixes dotés d'accès. Ces accès doivent être munis d'une signalisation interdisant l'entrée à toute personne de l'extérieur tant que le travail est en cours.
- en dehors d'une aire aménagée : le périmètre de travail doit être clairement indiqué et délimité avec des moyens appropriés, conformément aux exigences de l'entreprise cliente (ex. : ruban jaune ou rouge, cordons, chevalets). Une signalisation adéquate interdisant l'accès doit aussi être installée.
- des barrières et des écrans résistant au jet si le périmètre de la zone de travail (distance de 15 m [50 pi]) ne peut pas être respectée
- à moins de 9 m (30 pi) des barrières ou des écrans d'une hauteur de 2 m (6 pi)
- des affiches installées « sur ou à proximité de la source d'alimentation en eau » et « près de la commande de dépressurisation d'urgence du camion » indiquant que l'on ne doit pas fermer ni réduire l'apport d'eau durant les travaux de nettoyage au jet d'eau HP afin de ne pas nuire à la sécurité des opératrice ou des opérateurs, ni endommager l'équipement
- un éclairage suffisant et une ventilation adéquate
- un moyen de communication efficace et fiable

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES POUR AMÉNAGER LA ZONE DE TRAVAIL EN FONCTION DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE AU JET D'EAU SOUS PRESSION (SUITE)

- un mécanisme de fixation de la pièce à nettoyer lorsque celle-ci est susceptible de se déplacer sous l'action du jet d'eau
- dans le cas d'un nettoyage au furet, des écrans ou des déflecteurs évitant que des particules et des débris ne soient projetés sur l'opératrice ou l'opérateur HP ou sur d'autres personnes
- la récupération et l'évacuation des liquides et des résidus de nettoyage au plus près de la zone de projection
- des dispositifs d'aide à la manutention appropriés pour déplacer les pièces à manipuler
- l'arrêt des travaux simultanés ou de la coactivité
- que le sol soit en bon état, propre (non glissant) et dégagé (tous les objets qui l'encombrent doivent être enlevés avant le début du travail.)
- tout l'équipement nécessaire pour la protection des travailleuses et des travailleurs durant les travaux en hauteur et en espace clos
- un accès facile à l'endroit à nettoyer pour que l'opératrice ou l'opérateur puisse entrer et sortir aisément de la zone de travail en cas d'urgence par l'installation de moyens facilitant les allées et venues si les ouvertures sont mal configurées, etc.

- b) Expliquer la procédure de travail et les consignes de sécurité en vigueur dans l'entreprise de services ou dans l'entreprise cliente qu'il faut suivre pour entrer dans l'aire de nettoyage (entrée en espace clos).
- c) Avant d'entrer dans l'aire de nettoyage, vérifier que l'équipement de protection individuelle est adéquat et conforme à la situation de travail.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :
- de vous expliquer la procédure de travail et les règles de sécurité;
 - de vérifier la conformité de son équipement de protection individuelle avant de pénétrer dans l'aire de nettoyage;
 - de vous indiquer les signaux qui seront utilisés pour communiquer.



- Quelles sont les procédures et les règles de sécurité à suivre pour les travaux de nettoyage à exécuter?
- Quels sont les signaux de communication convenus avec les membres de l'équipe?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

4.1.3 Procéder au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression³⁵.



- a) Expliquer comment mettre en marche les paramètres d'exploitation³⁶ du système de nettoyage au jet d'eau sous pression et comment les régler.
- b) Faire la démonstration de la mise en marche des paramètres d'exploitation du système de nettoyage au jet d'eau sous pression et de leur réglage selon la procédure et les critères de sécurité établis.
- c) Indiquer les mesures préventives à suivre durant le déroulement des travaux de nettoyage.
- d) Rappeler l'importance de repérer tout bruit ou signe anormal en cours de nettoyage.
- e) Expliquer comment utiliser de manière efficace et sécuritaire le matériel et les différents types de pompes utiles aux activités de nettoyage industriel à l'aide d'un jet d'eau à basse pression, à haute pression ou à très haute pression en minimisant :
 - l'usure du matériel;
 - l'effort physique nécessaire à l'exécution des travaux.



EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES À SUIVRE PENDANT LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE AU JET D'EAU SOUS PRESSION

- À intervalle régulier, vérifier :
 - l'état du matériel (ex. : moteur auxiliaire, pompe, filtres, boyaux, buses, lances et fusils, etc.);
 - les niveaux d'huile aux 4 à 8 heures (ex. : pompe, moteur stationnaire);
 - les filtres à eau;
 - les paramètres d'exploitation (ex. : pression, volume d'eau);
 - la qualité de l'air, etc.
- Ajuster et vérifier les paramètres d'exploitation (ex. : pression du jet d'eau ajustée et choix de buse adaptée aux matières à nettoyer).
- Réajuster les paramètres permettant d'obtenir des conditions de nettoyage optimales en respectant les consignes de sécurité, ou changer le matériel, s'il y a lieu.

³⁵ Idéalement, l'étape 4.1.2 « Procéder au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau » devrait être expliquée et démontrée en simulation (si possible) avant une intervention chez l'entreprise cliente.

³⁶ Les paramètres d'exploitation correspondent aux ajustements à faire.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE MESURES PRÉVENTIVES À SUIVRE PENDANT LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE AU JET D'EAU SOUS PRESSION (SUITE)

- Maintenir constamment la communication avec l'équipe d'intervention (ex. : contact visuel, par radio émetteur-récepteur portatif, etc.).
- Repérer rapidement les signes visuels ou sonores indicateurs de risques pour la santé et la sécurité des personnes (3.1.7).
- Déterminer et mettre de côté l'équipement et le matériel défectueux en prenant soin de bien l'indiquer (ex. : ruban rouge, étiquette).
- Appliquer et respecter les consignes établies en cas d'accident.

f) Rappeler l'importance du travail d'équipe et les rôles de chacun de ses membres (opératrice ou opérateur, conductrice ou conducteur, surveillante ou surveillant, personne relais) en fonction des travaux à réaliser.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de mettre le système de nettoyage au jet d'eau sous pression en marche en vous expliquant chacune des étapes de la procédure.
- Vérifier et valider l'application de toutes les mesures de sécurité jusqu'à ce que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) les maîtrise.



- Quels sont les paramètres d'exploitation à surveiller (les ajustements à faire)?
- Que doit-on faire lorsqu'on détecte :
 - un bruit anormal?
 - une fuite?
 - un gonflement sur un boyau?
- Quelles sont les vérifications qui doivent être faites à intervalle régulier?
- Quelle est la procédure d'urgence à suivre dans le cas où votre coéquipière ou coéquipier se blesse gravement durant l'intervention?
- Que devez-vous faire si votre coéquipière ou coéquipier se blesse dans un espace clos?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- g) Expliquer la procédure à suivre dans le cas où il faut interrompre temporairement les travaux.

EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION POUR L'INTERRUPTION TEMPORAIRE DES TRAVAUX

- Ne jamais laisser sans surveillance un accessoire de projection HP opérationnel.
- S'assurer que le système est complètement dépressurisé (aucune pression résiduelle) avant de quitter son poste de travail.
- En hiver, laisser l'eau circuler à faible pression dans le système HP dans un endroit sécuritaire et verrouiller le système pour prévenir son activation accidentelle en l'absence des opératrices ou des opérateurs.

4.1.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.



- a) Expliquer l'importance de faire une demande d'autorisation de poursuivre les activités auprès de sa supérieure ou de son supérieur hiérarchique ainsi que la raison de cette demande.



- Chaque fois que l'occasion se présente (ex. : matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.), faire faire la demande d'autorisation par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

4.2 Fermer le chantier.

4.2.1 Voir à ce que le travail ait été exécuté à la satisfaction de la personne responsable dans l'entreprise cliente.



- a) Expliquer l'importance du service à la clientèle et la procédure à suivre pour vérifier la satisfaction de la personne responsable de l'entreprise cliente quant à ses exigences.
- b) Effectuer la vérification auprès du personnel de supervision de l'entreprise cliente pour s'assurer que les travaux exécutés satisfont aux exigences.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) d'assister à cette vérification de la satisfaction du service auprès de la personne responsable de l'entreprise cliente.
- Chaque fois que l'occasion se présente, faire faire cette vérification par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- Comment vous assurez-vous de la satisfaction de l'entreprise cliente envers vos services?

4.2.2 Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.



- a) Expliquer comment procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.
- b) Faire la démonstration de la façon de procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.

EXEMPLES DE TÂCHES LIÉES À LA FERMETURE DU CHANTIER

- Arrêter le générateur HP et éliminer toute pression résiduelle dans le système.
- Débrancher et nettoyer toutes les commandes et accessoires avant de les ranger.
- Nettoyer tous les boyaux et les munir de bouchons de protection à leur extrémité pour empêcher la saleté de s'y introduire, le cas échéant.
- Rouler les boyaux en reliant les extrémités pour former des boucles afin éviter que des saletés s'y introduisent. Respecter les courbures minimales prescrites par le fabricant. Vidanger le circuit s'il y a risque de gel.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE TÂCHES LIÉES À LA FERMETURE DU CHANTIER (SUITE)

- Nettoyer soigneusement les surfaces extérieures du matériel afin qu'elles soient propres et exemptes de résidus (risque de gel).
- Rincer adéquatement l'équipement de protection (ex. : lavage interne des casques pour éviter les brûlures causées par un caustique).
- Ranger tout l'équipement et le matériel utilisés pour les travaux dans le camion et remettre le lieu de travail en état (ex. : nettoyer le plancher et ramasser les objets au sol, retirer toutes les protections installées spécifiquement pour les travaux de nettoyage).
- Décadenasser l'équipement selon la procédure établie.
- Débrancher la mise à la terre et mise à la masse selon la procédure, s'il y a lieu.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) d'assister au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.
- Chaque fois que l'occasion se présente, faire faire le nettoyage et le rangement du matériel utilisé, de même que le nettoyage de l'aire de travail par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- Pourquoi faut-il éliminer la pression résiduelle dans le système HP lorsqu'on ferme le chantier?
- Quelles sont les précautions à prendre avec les boyaux en cas de risque de gel?
- Que doit-on faire avec le matériel et l'équipement défectueux?

4.2.3 S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées.



- a) Présenter la liste des documents qui doivent être remplis correctement, signés par les personnes désignées et remis aux personnes concernées (ex. : permis d'entrée en espace clos, registre de cadenassage, etc.).



Lorsque le travail dans un espace clos est terminé, le permis requis doit être signé selon la procédure établie par l'entreprise cliente (ex. : par tous les membres de l'équipe ou par la personne responsable dans l'entreprise cliente [nom de la personne, heure de sortie]).

- b) Expliquer qu'il faut laisser les documents pertinents à l'entreprise cliente avant de quitter les lieux (ex. : permis de travail).



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de remplir les documents et de les faire signer par les personnes désignées, puis de les remettre aux personnes concernées.



SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Quelles sont les documents à remplir et à faire signer avant de quitter le chantier?
- Pourquoi doit-on signer ces documents?

4.2.4 Consigner par écrit toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution.



- a) Expliquer pourquoi il faut consigner par écrit, dans un espace réservé à cet effet sur la fiche ou le bon de travail, les renseignements suivants :

toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution;
toute défektivité du matériel utilisé pour les travaux;
tout ce qui s'est produit qui n'était pas prévu au départ;
tout ce qui était prévu et qui n'a pas été nécessaire.

- b) Expliquer qu'afin d'améliorer les conditions d'exécution pour l'entreprise de services de nettoyage ou pour l'entreprise cliente, il faut noter toute nouvelle information sur le travail et les conditions d'exécution qui n'était pas inscrite sur la fiche ou le bon de travail.



- Chaque fois que l'occasion se présente, demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) d'inscrire toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution sur la fiche ou le bon de travail .



- Quel est le but d'une telle démarche?

4.2.5 Communiquer avec l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente.



- a) Expliquer pourquoi il faut communiquer avec le centre de répartition de l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente et quels sont les renseignements à lui transmettre.

- b) Expliquer que l'on doit s'assurer en tout temps que la conductrice ou le conducteur est en état de conduire son véhicule en toute sécurité, particulièrement si il ou elle vient d'effectuer de longues heures de travail (Code de la sécurité routière)³⁷.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous indiquer quels sont les renseignements à transmettre à la répartitrice ou au répartiteur de l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente.

³⁷ Voir le Règlement sur les heures de conduite et de travail et sur le dossier du conducteur de véhicules lourds du gouvernement du Québec.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Quels sont les renseignements à transmettre à la répartitrice ou au répartiteur de l'entreprise de services de nettoyage?
- Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en état de conduire?

4.2.6 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.



- a) Expliquer l'importance de faire une demande d'autorisation de poursuivre les activités auprès de sa supérieure ou de son supérieur hiérarchique ainsi que la raison de cette demande.



- Chaque fois que l'occasion se présente (ex. : matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.), faire faire la demande d'autorisation par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti).



- Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

4.3 Poursuivre sa journée de travail en se rendant à une autre entreprise cliente ou alors rentrer à l'entreprise de services.

4.3.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.



a) Rappeler l'importance :

- de respecter les règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds³⁸
- d'appliquer les techniques de conduite sécuritaires et préventives
- de s'assurer en tout temps que la conductrice ou le conducteur est en état de conduire son véhicule en toute sécurité, particulièrement si elle ou il vient d'effectuer de longues heures de travail
- de communiquer avec le centre de répartition de l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous indiquer quels sont les renseignements à transmettre à la répartitrice ou au répartiteur de l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente.

– Chaque fois que l'occasion se présente, faire conduire l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) si elle ou il détient les permis de conduire requis.



- Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en état de conduire?
- Après 16 heures de travail, est-ce que je peux conduire un véhicule lourd?

4.3.2 Remplir les documents pertinents.



a) Présenter la liste des documents qui doivent être remplis, déposés ou remis dans les lieux appropriés (ex. : rapport de vérification avant le départ, feuille de temps, etc.).



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de remplir les documents et de les déposer ou les remettre dans les lieux appropriés.



- Quels sont les documents à remplir et à classer avant de quitter l'entreprise cliente?

³⁸ Voir les règlements Code de la sécurité routière et Les heures de conduite et de travail de la Société de l'assurance automobile du Québec.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

4.3.3 Communiquer à son responsable tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement et le matériel.



- a) Expliquer qu'il faut indiquer au centre de répartition de l'entreprise de services de nettoyage tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement avant de quitter l'entreprise cliente afin qu'elle ou qu'il puisse procéder aux réparations ou à l'entretien approprié.
- b) Expliquer quels sont les documents à remplir ou à classer avant de quitter l'entreprise cliente.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous indiquer quels sont les renseignements à transmettre à la répartitrice ou au répartiteur de l'entreprise de services de nettoyage avant de quitter l'entreprise cliente.



- Que devez-vous faire si vous constatez des problèmes, des défauts ou des modifications effectuées sur l'équipement?

4.3.4 Faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.



- a) Expliquer la procédure à suivre pour faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.



- Dans le cas où certains des accessoires de protection seront réutilisés (ex. : gants, visière, imperméable, etc.), ils doivent être lavés et désinfectés régulièrement par du personnel qualifié.
- Tout l'équipement spécialisé (ex. : appareils de protection respiratoire autonomes, appareils de détection des gaz) doit être vérifié et entretenu régulièrement par du personnel qualifié et selon les indications du fabricant. Les détecteurs multigaz devraient être étalonnés avant chaque jour d'utilisation.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous indiquer la procédure à suivre pour le nettoyage ou la remise en condition de tout l'équipement de protection réutilisable.



- Quelle est la procédure à suivre pour faire nettoyer votre équipement de protection individuelle et remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable?
- Comment doit-on nettoyer les appareils de protection respiratoire?

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES

Vous confierez à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) la responsabilité du nettoyage au jet d'eau sous pression lorsqu'elle ou qu'il :

- aura répondu aux préalables du module
- aura une bonne connaissance des éléments théoriques
- aura une bonne maîtrise des tâches pratiques
- sera en mesure de détecter les défauts.

Vous pourrez attester la compétence de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) lorsqu'elle ou qu'il aura répondu adéquatement aux critères contenus dans les outils d'évaluation se rapportant aux trois éléments de compétence de ce module, soit :

- Exécuter les activités de nettoyage.
- Fermer le chantier.
- Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente ou revenir à l'entreprise de services.

ESPACE RÉSERVÉ POUR REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

Module 5

Transport des matières dangereuses résiduelles vers le lieu désigné

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 5

De manière générale, avant d'entreprendre l'apprentissage du module 5, vous devez vous assurer que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

- a démontré les éléments de compétence des modules 1, 2 et 3 du Programme d'apprentissage en milieu de travail
- connaît les lois et les règlements relatifs à la protection de l'environnement
- connaît le règlement sur le transport des matières dangereuses par camion (ex. : vérification du document expédition, apposition des plaques d'indication de danger, etc.).

Avant de lui confier la tâche de **conduire le véhicule**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) :

- connaît les du Code de la sécurité routière (ex. : vérification avant départ, heures de conduite et de travail, charge et dimension, etc.).

Avant de lui confier les tâches reliées **aux activités de déchargement des matières dangereuses résiduelles (MDR) et de nettoyage de la citerne et du camion**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) :

Santé et sécurité du travail

- applique les règles du travail en espace clos
- est capable d'utiliser l'équipement de protection individuelle requis pour les activités de déchargement et de nettoyage de la citerne
- comprend le mode de fonctionnement du détecteur multigaz et peut en interpréter les résultats en fonction de la formation reçue.

Mesures d'urgence

- connaît son rôle et ses responsabilités en situation d'urgence.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

De manière générale, on suggère ce qui suit :

Au début de l'apprentissage

- Insister de façon systématique sur l'importance de la santé et de la sécurité du travail, de la propreté de l'équipement et de la gestion des documents.
- Indiquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) où trouver la documentation reliée aux tâches pour se perfectionner.
- Dans un premier temps, déterminer le matériel et l'équipement requis et par la suite, lui en expliquer le mode de fonctionnement. Cela permet de lui faire acquérir une bonne connaissance de l'équipement et d'exercer son jugement et son esprit d'analyse.
- Démontrer et ensuite faire exécuter les tâches à accomplir au centre de transfert des MDR ou à un centre d'élimination ou encore, à un autre lieu désigné par l'entreprise cliente, sous la supervision du compagnon ou de la compagne d'apprentissage, en commençant par :
 - les tâches les plus faciles pour progresser jusqu'aux plus complexes;
 - les tâches les moins dangereuses.

En cours d'apprentissage

- Faire effectuer les tâches à accomplir au centre de transfert des MDR par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et lui demander de vous expliquer comment elle ou il les a réalisées. Il est important à cette étape de surveiller l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), de lui donner de la rétroaction immédiate sur les tâches accomplies et d'apporter des correctifs, si nécessaire.
- Si nécessaire, faire travailler l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) avec un autre opérateur expérimenté dans le transport des MDR vers un centre de transfert ou d'élimination ou encore, un autre lieu désigné par l'entreprise cliente.

À la fin de l'apprentissage

- Évaluer les compétences de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et inscrire les résultats dans son carnet d'apprentissage.

DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

- Association sectorielle transport et entreposage. **Les détecteurs multigaz – Une utilisation pas si simple que ça... ne sautez pas d'étapes**, ASTE et IRSST, 6 p.
- Association sectorielle transport et entreposage. **Aide-mémoire : Document d'expédition**, septembre 2002, 2 p.
- **Document d'expédition**, Édition 2002, 2 p.
- Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le travail en espace clos – Nettoyage industriel au jet d'eau à haute pression et par pompage à vide**, CPE, août 2002, 49 p.
- Gouvernement du Québec. Règlement sur les heures de conduite et de travail et sur le dossier du conducteur de véhicules lourds, 1989 et 1999.
- Société de l'assurance automobile du Québec. **Les heures de conduite et de travail**, octobre 2002, 40 p.

ATTITUDE ET COMPORTEMENT PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AU MODULE 5

- Collaborer efficacement avec les membres de l'équipe.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

5.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.



- a) À l'aide du carnet d'apprentissage, expliquer l'importance de développer des attitudes et des comportements professionnels pour la compétence « Réaliser les tâches reliées au transport des marchandises dangereuses résiduelles ainsi que la vidange de la citerne du camion ».

5.1.1 Évaluer la quantité de matières récupérées dans la citerne, si applicable.



- b) Expliquer comment calculer le volume de matières dangereuses résiduelles récupérées selon la technique appropriée.
- c) Expliquer comment évaluer la quantité de produit contenu dans la citerne.
- d) Demander au responsable du centre de transfert des MDR, si le réservoir d'accueil a une capacité suffisante (CAN/CSA-B621-98 art. 7.4 e) pour recevoir les matières résiduelles à transférer.



Si la quantité de produit à transférer est plus grande que la capacité du réservoir d'accueil, estimer le temps nécessaire au remplissage de 90 % du réservoir. Cesser les activités de transfert avant qu'il y ait risque de débordement.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) :
- d'estimer la quantité de produit contenue dans la citerne.
 - de demander au responsable du centre de transfert des MDR la capacité du réservoir d'accueil.



- Que doit-on faire si la capacité du réservoir d'accueil est moindre que la quantité de matière à transférer?

5.1.2 Vérifier l'état général du camion et de ses composantes.



- a) Expliquer qu'il faut effectuer la vérification de l'état général du camion avant de vidanger la citerne.
- b) Faire la démonstration de la vérification de l'état général du camion (ex. : recherche de fuite de MDR, bris, etc.).



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) d'effectuer la vérification de l'état général du camion.



- Que doit-on faire si l'on détecte une fuite sur la citerne?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

5.1.3 Transporter les matières dangereuses résiduelles selon les spécifications du document d'expédition.



- a) Expliquer les spécifications inscrites sur le document d'expédition avec l'aide-mémoire « Document d'expédition » de l'ASTE.



- Présenter des mises en situation à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) pour vérifier sa compréhension des règlements relatifs au transport des MDR et au Code de la sécurité routière.

Exemples de mises en situation pour le transport des MDR :

- Intervention dans les cas où il se produit un déversement accidentel.
- Respect des règles de circulation relatives aux passages à niveau et aux tunnels.
- Règles sur l'apposition de plaques d'indication de danger.

Exemples de mises en situation pour le Code de la sécurité routière :

- Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds.
- Respect du Code de la sécurité routière.
- Application des techniques de conduite sécuritaires et préventives.



- Que doit-on faire en cas de déversement sur la route?
- Quel itinéraire allez-vous suivre pour vous rendre au centre de transfert des MDR?
- Que devez-vous faire si le véhicule contenant des matières dangereuses doit circuler sur une route où vous devez traverser :
 - un passage à niveau?
 - un tunnel?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

5.2 Faire les démarches avant de vidanger.

5.2.1 S'inscrire au poste d'accueil du centre de transfert ou d'élimination ou du lieu désigné par l'entreprise cliente.



- a) Expliquer la procédure à suivre pour s'inscrire au centre de transfert ou d'élimination ou au lieu désigné par l'entreprise cliente.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de faire l'inscription au poste d'accueil.



- Quel sont les renseignements à fournir au poste d'accueil du centre de transfert ou d'élimination ou du lieu désigné par l'entreprise cliente lors de l'inscription?

5.2.2 Vérifier en collaboration avec la personne responsable du déchargement, si la nature et la quantité du produit à décharger correspondent aux renseignements indiqués sur le document d'expédition.



- a) Expliquer l'information du document d'expédition qu'il faut vérifier.

- b) Expliquer que la nature et la quantité du produit à décharger doivent correspondre aux renseignements indiqués sur le document d'expédition.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vérifier, en collaboration avec la personne responsable du déchargement, si la nature et la quantité du produit à décharger correspondent aux renseignements indiqués sur le document d'expédition.



- Au moyen du document d'expédition, déterminer la nature et la quantité de la marchandise dangereuse résiduelle à décharger.
- Quels sont les risques liés à la marchandise dangereuse résiduelle à décharger?

5.2.3 Remplir ou faire signer les formulaires appropriés.



- a) Expliquer qu'il faut s'assurer que les documents sont :

- remplis correctement et signés par les personnes désignées;
- signés par les personnes désignées;
- remis aux personnes concernées.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de remplir ou de faire signer les formulaires appropriés par la personne responsable.



- Quels sont les documents à remplir et à faire signer?
- Quels documents ou copies de documents doivent être remis aux personnes concernées?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

5.3 Vidanger la citerne du camion.

5.3.1 Peser le camion, le cas échéant, avant et après la vidange de la citerne.



a) Expliquer la procédure à suivre pour faire peser le camion.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vous expliquer la procédure de pesée du camion.



• Quelle est la procédure à suivre pour faire peser le camion?

5.3.2 Conduire le camion jusqu'au lieu de déchargement, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est le conducteur.



a) Expliquer quelles sont les règles de conduite en vigueur sur les lieux de déchargement des MDR.



- Vérifier la présence de fils électriques en hauteur avant de garer le véhicule et d'élever la citerne.
- Garer le camion de face ou de côté au vent.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) d'observer le lieu de déchargement et de vous indiquer les mesures de sécurité à suivre pour y conduire et y garer le camion.



• Quels sont les risques pour la santé et la sécurité présents au lieu de déchargement?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

5.3.3 Préparer et vérifier l'équipement pour la vidange sécuritaire de la citerne du camion.



- a) Expliquer les principes liés à la vidange de camion aspirant³⁹ par gravité, par pressurisation ou par une pompe de transfert.

Les camions aspirants⁴⁰ peuvent être déchargés par :

TYPES DE DÉCHARGEMENT	DESCRIPTION
Par gravité	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Le déchargement par gravité est une méthode à la fois sécuritaire, simple et économique. Elle est en conséquence utilisée plus fréquemment que le déchargement par pression ou par pompage.<input type="checkbox"/> Cette méthode doit être privilégiée pour tous les types de substances (inflammables ou non, combustibles, dangereuses ou ordinaires).
Par pressurisation	<p>Lorsque la mise sous pression par de l'air ou par un gaz inerte est utilisée pour décharger une citerne :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> La pression ne doit pas dépasser la pression d'ouverture de la soupape de sécurité. Si cette donnée n'est pas disponible, la pression ne doit pas dépasser la pression maximale admissible du réservoir, telle qu'indiquée sur la plaque d'identification de la citerne. Une source extérieure d'air comprimé (ex. : compresseur d'air) ne devrait pas être utilisée pour mettre la citerne sous pression lors du déchargement.<input type="checkbox"/> Le déchargement de la citerne par mise sous pression doit se faire en renversant le sens de la marche de la pompe du camion aspirant⁴¹. Le déchargement par mise sous pression de la citerne avec de l'air devrait être utilisé seulement pour les produits non-inflammables, non toxiques ou non dangereux⁴².


³⁹ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

⁴⁰ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

⁴¹ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

⁴² Cette procédure fait actuellement l'objet d'une révision. Source : Comité paritaire de l'environnement. **Guide de prévention – Le nettoyage industriel par pompage à vide**, CSST, août 2002, p.70.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

TYPES DE DÉCHARGEMENT	DESCRIPTION (SUITE)
Par pressurisation	<p>Lors du déchargement de substances inflammables ou combustibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il est interdit de pressuriser avec de l'air. Cette restriction s'applique au renversement du sens de la marche de la pompe du camion aspirant⁴³. <input type="checkbox"/> Si l'on utilise un gaz fourni par un réseau d'alimentation pour décharger la citerne, une consigne d'exploitation ou une évaluation des risques est exigée. De plus, le réseau d'alimentation en gaz doit être doté des composantes suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ▪ un régulateur de pression; ▪ une soupape de sécurité de capacité suffisante pour prévenir tout excès de pression dans la citerne du véhicule, installée en aval du régulateur de pression (Note : la soupape de sécurité du véhicule ne satisfait pas à cette exigence.); ▪ un clapet anti-retour pour empêcher tout mouvement de reflux de la matière (<i>back flow</i>). <p>Si l'on utilise de l'azote ou toute autre substance inerte pour le déchargement, il y a risque d'asphyxie. Des mesures préventives doivent alors être prises.</p>
 Par pompe de transfert	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une pompe auxiliaire peut être utilisée pour le déchargement de produits lourds, visqueux ou difficiles à vider par gravité ou par mise sous pression de la citerne.

- b) Expliquer les règles de sécurité entourant le déchargement du camion aspirant⁴⁴ :
- Respecter les limites opérationnelles de la citerne telles que spécifiées par le fabricant afin d'éviter des situations dommageables aux personnes, à l'équipement, à l'environnement et aux structures attenantes.
 - S'assurer que les opératrices ou les opérateurs du camion aspirant⁴⁵ ont reçu la formation sur la réglementation applicable et connaissent les procédures sécuritaires pour réaliser les activités de déchargement (obligation de l'employeur).
 - Ne jamais laisser le camion aspirant⁴⁶ sans surveillance durant le déchargement (respect de la norme CAN/CSA-B621-98, art.7.5 a).

⁴³ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

⁴⁴ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

⁴⁵ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- c) Expliquer comment on doit préparer et vérifier l'équipement pour la vidange sécuritaire de la citerne du camion.

EXEMPLES DE PROCÉDURE DE DÉCHARGEMENT

- S'assurer d'avoir les autorisations et les bons de travail requis par les propriétaires des installations.
- Garer le camion de façon sécuritaire (ex. : situé face ou de côté au vent, installation de cales, etc.).
- S'assurer de la disponibilité et du bon état du matériel d'intervention d'urgence (ex. : trousse de premiers soins), dont particulièrement un extincteur portatif (min. 20 lbs, de type BC, etc.) à portée de main, prêt à utiliser.
- Au besoin, faire **une mise à la terre et mise à la masse** qui répond aux exigences suivantes (CAN/CSA-B621-98, art.7.4 d) :
 - les pinces des câbles de mise à la terre et mise à la masse sont munies de dents acérées capables de pénétrer les revêtements extérieurs des surfaces auxquelles elles sont attachées pour assurer un contact métal-métal;
 - les câbles servant de liaisons électriques sont en bon état;
 - la citerne est mise à la terre par une borne reconnue;
 - tous les boyaux, tuyaux, accessoires et séparateurs à cyclone sont liés électriquement ensemble et à la citerne du camion par continuité des masses (mise à la masse);
 - une vérification est effectuée pour confirmer l'intégrité des liaisons entre la citerne, les boyaux, les tuyaux et la structure mise à la terre. La continuité du circuit doit être vérifiée à l'aide d'un ohmmètre.
- Faire les tests utiles (ex. : atmosphère, gaz inflammables, explosibilité, etc.) s'il faut entrer dans la citerne, selon les exigences de l'entreprise de services ou de l'entreprise cliente.
- Prendre les mesures nécessaires selon les résultats des tests d'échantillonnage atmosphériques réalisés (ex. : ventilation).
- Revêtir l'équipement de protection approprié au travail.
- Vérifier que les raccords, becs et adaptateurs sont bien serrés. Le boyau de transfert doit être branché directement à un adaptateur ou à un raccord du réservoir d'accueil.
- Lorsque nécessaire, évacuer les vapeurs loin des sources d'ignition, telles que le moteur du camion, les voies de circulation et les zones où des gens peuvent se trouver, et s'assurer qu'elles ne deviennent pas un danger.
- Lors du déchargement d'une substance inflammable, combustible ou toxique, ne pas trop s'éloigner durant les activités. De cette façon, l'opératrice ou l'opérateur pourra rapidement cesser le transfert si nécessaire (bris d'un boyau, blocage de la ligne ou autre urgence).

⁴⁶ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

EXEMPLES DE PROCÉDURE DE DÉCHARGEMENT (SUITE)

- Éviter de se tenir à l'avant ou à l'arrière du véhicule durant les activités impliquant des matières dangereuses, particulièrement lorsqu'il y a risque de présence de gaz ou de vapeurs inflammables. Cette mesure de prévention est valable pour tous les employés, y compris la conductrice ou le conducteur du véhicule.
- S'assurer du suivi de la détection des gaz et de vapeurs inflammables pendant le déchargement.



Le suivi de la détection des gaz et des vapeurs inflammables doit être assuré si la nature de la substance transférée et la situation le commandent. La concentration de gaz ou de vapeurs inflammables doit être surveillée près du moteur qui entraîne la pompe à vide durant le déchargement de substances inflammables ou combustibles et au lieu de travail. Près du moteur, la détection de gaz ou de vapeurs inflammables doit être faite à une distance de 1 mètre à 2,5 mètres (3 à 8 pieds) du moteur entraînant la pompe à vide et être fréquemment surveillée durant toute la manœuvre de transfert. Le déchargement doit être interrompu si le détecteur donne une lecture plus grande ou égale à 10 % de la limite inférieure d'explosion (LIE).

- Évaluer la quantité de produit à transférer et s'assurer que le réservoir d'accueil a une capacité suffisante (CAN/CSA-B621-98, art. 7.4 e).
- Estimer le temps nécessaire au remplissage de 90 % du réservoir d'accueil. Cesser les activités de transfert avant qu'il y ait risque de débordement.
- Transférer le produit en respectant la méthode de déchargement retenue (gravité, surpression de la citerne ou pompe de transfert).
- Fermer la valve de décharge lorsque le transfert est terminé.
- Débrancher le boyau de transfert.
- Lorsque le transfert est terminé, drainer le liquide résiduel dans un contenant approprié. Rapporter immédiatement tout déversement aux responsables des installations.
- Retirer les cales de derrière les roues du camion et procéder au nettoyage du véhicule avant de quitter les installations, le cas échéant.



- d) Expliquer les risques liés à la surpression et à la limite de vide pendant les activités de déchargement ainsi que les mesures de prévention qui y sont associées.
 - Porter une attention particulière à la capacité de la citerne et du réservoir source ou d'accueil, notamment en ce qui concerne la pression de service admissible et la limite de vide. La pression maximale de service admissible (PMSA) doit être indiquée clairement sur les citernes (norme CAN/CSA-B620-98, section 5.1.6).

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- Effectuer les activités en fonction des limites spécifiées par le fabricant.
- S'assurer qu'avant de passer du mode *vacuum* de la surpression de la citerne ou, à l'inverse, de la surpression au vide, que la pression à l'intérieur de la citerne soit ramenée au niveau de la pression atmosphérique.
- Faire en sorte que pendant le déchargement d'une citerne par surpression, le taux de déchargement diminue pour éviter la mise sous pression du réservoir d'accueil. Après toute activité de déchargement par surpression, la pression à l'intérieur de la citerne devrait être relâchée.



- En fonction du type de déchargement (par gravité, par pressurisation ou par pompe de transfert), quels sont les risques présents lorsque vous préparez et vérifiez l'équipement pour la vidange sécuritaire de la citerne du camion?
- Quels sont les risques liés à la surpression pendant les activités de déchargement?
- Quels sont les risques liés à la limite de vide pendant les activités de déchargement?

5.3.4 Faire la vidange de la citerne du camion.



- a) Expliquer l'importance de refaire des tests de détection pendant les activités de déchargement, s'il y a lieu.

EXEMPLE DE PROCÉDURE POUR VIDANGER LA CITERNE

- Effectuer la vidange de façon sécuritaire selon la technique appropriée ou selon les instructions fournies par la personne responsable du lieu de déchargement.
- Rester près du camion pour intervenir rapidement en situation d'urgence.
- Rassembler le matériel adéquatement lorsque l'activité est terminée.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- b) Expliquer comment effectuer la vidange de la citerne d'un camion aspirant⁴⁷ en tenant compte des spécifications du fabricant, des normes en vigueur et des procédures sécuritaires établies.

MOYENS DE PRÉVENTION PENDANT LA VIDANGE DE LA CITERNE

- Vérifier la présence de fils électriques en hauteur avant de garer le véhicule et d'élever la citerne.
- Ne pas déplacer le véhicule lorsque la citerne est en position élevée pour éviter la probabilité accrue de contact avec des fils électriques et les risques de dommages au cylindre du système hydraulique.
- Tenir compte de la position du camion aspirant par rapport à la direction du vent lors du stationnement.
- Effectuer les tests d'échantillonnage de l'atmosphère.
- Effectuer la mise à la terre et mise à la masse.
- S'assurer que le raccord de la valve de déchargement est bien installé.
- Utiliser un outil anti-étincelle pour desserrer les écrous de la porte arrière si la citerne contient des vapeurs inflammables.
- S'assurer qu'il n'y a plus de pression dans la citerne avant d'ouvrir le couvercle de la bouche d'accès.
- Avant d'actionner le mécanisme d'ouverture de la porte arrière, s'assurer d'abord que personne ne se trouve derrière le camion.
- Engager le mécanisme de sécurité supplémentaire sur la porte arrière pour empêcher la porte de se refermer en cas de bris du système d'ouverture.
- Suivre les mesures d'hygiène appropriées.
- Porter l'équipement de protection individuelle requis selon le type de résidu.
- Avoir un extincteur réglementaire à portée de la main.
- Toujours abaisser la citerne à l'horizontale avant de pénétrer à l'intérieur.
- Respecter les consignes de sécurité du travail en espace clos avant de pénétrer à l'intérieur de la citerne.
- Nettoyer la citerne à la fin de la journée de travail ou après chaque déchargement si un produit différent doit être prélevé chez le prochain client. Ne pas oublier de vider le réservoir de trop-plein, si l'unité en est munie.

⁴⁷ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :
 - d'effectuer des tests de détection pendant les activités de vidange
 - de préparer les installations et d'effectuer les activités de déchargement.



- Quelles sont les mesures de prévention à suivre pendant les activités de déchargement?
- Que doit-on vérifier en général sur le camion avant de commencer la vidange de la citerne?

5.3.5 Nettoyer le camion et la citerne ou voir à ce que le nettoyage soit fait sur le lieu de déchargement, le cas échéant.



- a) Expliquer la technique appropriée pour nettoyer le camion et la citerne si le nettoyage est effectué sur le lieu de déchargement, le cas échéant.

RECOMMANDATIONS POUR LE NETTOYAGE DU CAMION ET DE LA CITERNE

Les camions aspirants doivent être nettoyés et inspectés pour s'assurer qu'il ne reste aucun résidu dans la citerne, les boyaux ou autres accessoires :

- avant d'accéder à une usine ou autre installation;
- avant de quitter une usine ou autre installation, s'ils sont vides.

5.3.6 Faire signer, s'il y a lieu, le document approprié (ex. : document d'expédition) par la personne responsable du déchargement.



- a) Expliquer quels sont les documents à faire signer avant de quitter les lieux et l'importance que représente la signature du responsable du déchargement.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de faire signer les documents à la fin des activités de vidange.



- Quels sont les documents à faire signer à la fin des activités de déchargement?
- b) Être capable d'appliquer les techniques appropriées et sécuritaires pour :
 - ouvrir les différentes voies d'accès à la citerne d'un camion aspirateur (camion aspirant) :
 - ⊕> porte arrière;
 - ⊕> valve de déchargement;
 - ⊕> couvercle d'accès de la citerne, etc.
 - ⊕▪ utiliser l'outil anti-étincelle.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

- c) Présenter les risques associés au travail de nettoyage à l'intérieur d'une citerne d'un camion aspirateur (camion aspirant) non muni d'une porte à l'arrière (ex. : température élevée, vapeurs toxiques, résidus dangereux, etc.) et les mesures de prévention appropriées.
- d) Rappeler que les travaux de pompage doivent être réalisés dans le respect des règlements et des normes en vigueur pour la protection de l'environnement, telles que :
- la Loi canadienne sur la protection de l'environnement;
 - la Loi québécoise pour la qualité de l'environnement;
 - le Règlement québécois sur les matières dangereuses.



Les principales dispositions réglementaires prévoient notamment l'interdiction de rejeter une matière dangereuse dans l'environnement et les mesures d'urgence à suivre en cas de déversement.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti):

d'expliquer les techniques sécuritaires pour nettoyer le camion et la citerne
d'effectuer le nettoyage du camion et de la citerne de façon sécuritaire.



- Quelles sont les mesures d'urgence à suivre dans le cas d'un déversement?
- Quel est l'équipement de protection individuelle nécessaire pour effectuer les activités de nettoyage?
- Doit-on considérer les activités de nettoyage de la citerne comme du travail en espace clos?

5.3.7 Avant de quitter le lieu de déchargement, s'assurer d'avoir en sa possession le certificat de lavage rempli et signé, le cas échéant.



- a) Expliquer l'importance de s'assurer, avant de quitter le lieu de déchargement, d'avoir en sa possession le certificat de lavage rempli et signé par la personne désignée, le cas échéant.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de remplir et de faire signer le certificat de lavage par la personne désignée avant de quitter les lieux.



- À quoi sert le certificat de lavage?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

5.4 Poursuivre le travail en se rendant chez une autre entreprise cliente ou alors rentrer à l'entreprise de services.

5.4.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.



a) Rappeler l'importance de respecter des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds.

b) S'assurer du respect de l'application des techniques de conduite sécuritaires et préventives.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur (conductrice ou conducteur) en apprentissage (apprentie ou apprenti) :

- de conduire le camion jusqu'à la destination prévue et vérifier si elle ou il utilise les techniques de conduite sécuritaires et préventives d'un véhicule lourd.



- Lorsque l'on circule avec un véhicule lourd, quelle distance entre le camion et un véhicule situé à l'avant doit-on respecter?
- Quelle est la vitesse maximale permise lorsque l'on circule avec un véhicule lourd?

5.4.2 Remplir les documents pertinents.



a) Préciser les documents pertinents à remplir et les lieux appropriés où les déposer (ex. : rapport de vérification avant le départ, feuille de temps, etc.).



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de préparer les documents pertinents à remplir et de les déposer dans les lieux appropriés au retour à l'entreprise de services.



- Quels sont les documents à remplir et à déposer dans les lieux appropriés au retour à l'entreprise de services?

5.4.3 Communiquer à son responsable tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement et le matériel.



a) Expliquer l'importance de communiquer tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement à son responsable afin que l'entreprise de services puisse procéder aux réparations ou à l'entretien approprié.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) de vous indiquer quels sont les renseignements à transmettre au responsable de l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente et au retour à l'entreprise de services.



- Quels sont les renseignements pertinents à transmettre au centre de répartition de l'entreprise de services?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

5.4.4 Faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.



- a) Expliquer la procédure à suivre pour faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.
- b) S'assurer que les méthodes pour remettre en condition l'équipement de protection sont respectées.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de :
 - vous expliquer la procédure à suivre pour faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable
 - remettre en condition l'équipement de protection, le cas échéant.



- Quelles sont les indications qui m'assurent que l'équipement de protection respiratoire est réutilisable et sécuritaire?

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES

Vous confierez à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) la responsabilité du transport des matières dangereuses résiduelles vers le lieu désigné lorsqu'elle ou qu'il :

- aura répondu aux préalables du module
- aura une bonne connaissance des éléments théoriques
- aura une bonne maîtrise des tâches pratiques
- sera en mesure de détecter les défauts.

Vous pourrez attester la compétence de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) lorsqu'elle ou qu'il aura répondu adéquatement aux critères contenus dans les outils d'évaluation se rapportant à la démonstration de la compétence de ce module, soit :

- Conduire le camion de façon sécuritaire jusqu'à la destination prévue
- Arriver au centre de transfert ou d'élimination ou à un autre lieu désigné par l'entreprise cliente
- Vidanger la citerne du camion
- Poursuivre le travail chez une autre entreprise cliente ou revenir à l'entreprise de services.

ESPACE RÉSERVÉ POUR REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

Module 6

Autres tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif

PRÉALABLES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DU MODULE 6

De manière générale, avant d'entreprendre l'apprentissage du module 6, vous devez vous assurer que l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

- a démontré les éléments de compétence des modules 1 et 2 du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Avant de lui confier d'**autres tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel**, vous devez vérifier si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) :

Santé et sécurité du travail

- connaît les règles de sécurité de l'entreprise de services de nettoyage.

Mesures d'urgence

- connaît son rôle et ses responsabilités en situation d'urgence.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

De manière générale, on suggère ce qui suit :

Au début de l'apprentissage

- Insister de façon systématique sur l'importance de la santé et de la sécurité du travail, de la propreté de l'équipement et de la gestion des documents.
- Indiquer à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) où trouver la documentation liée aux tâches pour se perfectionner.
- Dans un premier temps, déterminer le matériel et l'équipement requis et par la suite, lui en expliquer le mode de fonctionnement. Cela permet de lui faire acquérir une bonne connaissance de l'équipement et d'exercer son jugement et son esprit d'analyse.
- Faire exécuter les tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif, sous la supervision du compagnon ou de la compagne d'apprentissage, en commençant par :
 - les tâches les plus faciles pour progresser jusqu'aux plus complexes;
 - les tâches les moins dangereuses.

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

- Démontrer et ensuite faire exécuter les autres tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou les tâches à caractère administratif, sous la supervision du compagnon ou de la compagne d'apprentissage, en commençant par les tâches les plus faciles pour progresser jusqu'aux plus complexes.

En cours d'apprentissage

- Faire effectuer les tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et lui demander de vous expliquer comment il ou elle les a réalisées. Lui donner de la rétroaction. Il est important à cette étape de surveiller l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti), de lui donner de la rétroaction immédiate sur les tâches accomplies et d'apporter des correctifs, si nécessaire.
- Si nécessaire, faire travailler l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) avec un autre opérateur expérimenté dans les tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif.

À la fin de l'apprentissage

- Évaluer les compétences de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) et inscrire les résultats dans son carnet d'apprentissage.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AU MODULE 6

- Avoir une pensée méthodique.
- Respecter ses engagements et s'acquitter de ses responsabilités.
- Avoir le souci du travail bien fait : propreté, méthode et précision.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

6.1 Faire les vérifications requises sur le camion et sur le matériel ou voir à ce que cela soit fait.



- a) À l'aide du carnet d'apprentissage, expliquer l'importance de développer des attitudes et des comportements professionnels pour la compétence « Réaliser les tâches liées à l'entretien du camion, du matériel ou à caractère administratif ».

6.1.1 Faire le plein du camion et du réservoir du moteur auxiliaire avec le carburant approprié.



- b) Indiquer le type de carburant approprié pour le camion et le moteur auxiliaire.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de faire le plein de carburant en suivant les règles de sécurité appropriées.



- Quel est le type de carburant approprié pour le camion et le moteur auxiliaire?

6.1.2 Vérifier l'état général du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe, ainsi que du matériel utilisé, le cas échéant.



- a) Indiquer à quelle fréquence on doit faire la vérification :
- de l'état général du camion;
 - de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe;
 - du matériel utilisé.
- b) Expliquer comment repérer les situations qui peuvent entraîner un bris mécanique du camion, du moteur auxiliaire, de la pompe et du matériel utilisé.
- c) Expliquer comment s'assurer du bon état de fonctionnement de la pompe et comment utiliser le matériel de protection de manière appropriée.

EXEMPLES POUR LE CAMION ASPIRANT ⁴⁸	EXEMPLE POUR LE JET D'EAU SOUS PRESSION
<input type="checkbox"/> soupape de sécurité; <input type="checkbox"/> clapet de sécurité, etc.	<input type="checkbox"/> disque de sécurité de rechange en cas de bris, etc.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de faire la vérification de l'état général du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe, ainsi que du matériel utilisé.



- Quels sont les points à surveiller pendant la vérification de l'état général du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe?

⁴⁸ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

6.1.3 Nettoyer le camion, l'unité de pompage ou le générateur HP et le matériel utilisé.



- a) Expliquer la procédure à suivre pour nettoyer le camion, l'unité de pompage ou le générateur de pression et le matériel utilisé.
- b) Indiquer à quelle fréquence on doit faire le nettoyage du camion, de l'unité de pompage ou du générateur HP, et du matériel utilisé.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de vous expliquer la procédure de nettoyage et de l'exécuter, le cas échéant.



- Quelle est la procédure à suivre pour nettoyer le camion, l'unité de pompage ou le générateur HP et le matériel utilisé?

6.1.4 Lubrifier, le cas échéant, le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire et le matériel utilisé.



- a) Expliquer comment effectuer la lubrification du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire et du matériel utilisé selon les recommandations du fabricant.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de faire la lubrification du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire et du matériel utilisé.



- Quelles sont les recommandations du fabricant concernant la lubrification du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire?

6.1.5 Faire, s'il y a lieu, des réparations mineures sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire et sur le matériel utilisé.



- a) Expliquer comment faire des réparations mineures sur le camion, le moteur auxiliaire et la pompe utilisés au cours des activités de nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.

- b) Expliquer comment faire des vérifications mécaniques mineures sur le camion et comment exécuter des activités d'entretien du camion, comme la vérification du niveau d'huile aux endroits requis, l'ajout de l'huile appropriée, etc.



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) d'effectuer les réparations mineures, le cas échéant.



- Quels sont les types de réparations mineures que l'on peut faire sur un camion, une unité de pompage ou un moteur auxiliaire?

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

6.2 Transmettre les renseignements pertinents.

6.2.1 Remplir la fiche d'entretien du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe et du matériel utilisé, le cas échéant.



a) Expliquer comment :

- remplir la fiche d'entretien du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe et du matériel utilisé selon les spécifications de l'entreprise de services;
- classer la fiche d'entretien dans le lieu approprié.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de remplir la fiche d'entretien du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe et du matériel utilisé.



- Quels types de renseignements trouve-t-on sur la fiche d'entretien du camion de l'entreprise de services?

6.2.2 Remplir le rapport de vérification avant le départ et signaler toute défectuosité ou bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire de la pompe ou le matériel utilisé, le cas échéant.



a) Expliquer la procédure à suivre pour signaler toute défectuosité ou bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire de la pompe ou le matériel utilisé à la superviseuse ou au superviseur de l'entreprise de services.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de remplir le rapport de vérification avant le départ selon les spécifications de l'entreprise de services et, le cas échéant, de signaler toute défectuosité ou bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire de la pompe ou le matériel utilisé.



- Quelle est la procédure à suivre pour signaler toute défectuosité ou bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire de la pompe ou le matériel utilisé?

6.2.3 Rédiger les rapports relatifs aux accidents du travail, aux accidents routiers ou à tout autre objet pertinent.



a) Expliquer comment remplir les rapports relatifs aux accidents du travail, aux accidents routiers ou à tout autre objet pertinent selon les spécifications de l'entreprise de services de nettoyage, le cas échéant.



– Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de remplir les rapports relatifs aux accidents du travail, aux accidents routiers ou à tout autre objet pertinent selon les spécifications de l'entreprise de services.

SÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



- Quels renseignements trouve-t-on dans les rapports relatifs aux accidents du travail?

6.2.4 Remplir tout formulaire ou rédiger tout document utile demandé par l'entreprise.



- a) Expliquer comment remplir les formulaires et structurer les renseignements à transmettre dans les documents demandés par l'entreprise de services (ex. : notes de nature administrative sur la situation observée dans une entreprise cliente, bon de travail, facture, rapport de vérification avant le départ, etc.).



- Demander à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) de remplir les formulaires et de rédiger tous les documents utiles demandés par l'entreprise de services.



- Faites la liste des différents formulaires que vous devez remplir pour l'entreprise de services et indiquer leur utilité.

ANNEXE DU MODULE 6

La norme professionnelle du métier d'opératrice ou d'opérateur en nettoyage industriel spécifie l'importance de :

- mettre à jour ses compétences et de participer à la formation du personnel en :
 - participant aux activités de formation organisées par l'entreprise
 - effectuant le suivi et la mise à jour des cartes et des permis nécessaires à l'exercice du métier
 - participant à la formation des personnes nouvellement recrutées, le cas échéant.

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DES COMPÉTENCES

Vous confierez à l'opératrice ou à l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) la responsabilité des autres tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif lorsqu'elle ou qu'il :

- aura répondu aux préalables du module
- aura une bonne connaissance des éléments théoriques
- aura une bonne maîtrise des tâches pratiques
- sera en mesure de détecter les défauts.

Vous pourrez attester la compétence de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) lorsqu'elle ou qu'il aura répondu adéquatement aux critères contenus dans les outils d'évaluation se rapportant à la démonstration de la compétence de ce module, soit :

- Faire les vérifications requises sur le camion ou le matériel ou voir à ce que cela soit fait
- Transmettre des renseignements pertinents.

**ESPACE RÉSERVÉ POUR REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS
POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE**

ANNEXE 1
Fiches de progression
des apprentissages

Fiches de progression des apprentissages

Nom de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti)	Date	N° carnet Emploi-Québec

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
	① – En apprentissage	✓	
	② – Sous supervision	✓	
	③ – Maîtrise	✓	
1.0 Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement d'une journée de travail.			
1.1 Préparer l'intervention.	①	②	③
1.1.1 Prendre connaissance des directives de travail.	①	②	③
1.1.2 Réunir le matériel nécessaire pour exécuter les travaux et l'équipement de protection individuelle requis, en faire la vérification et aviser en cas de défectuosité.	①	②	③
1.1.3 Réunir les documents nécessaires pour l'exécution des travaux chez le client (ex. : permis, fiches signalétiques, procédures de travail particulières, cartes de compétence, etc.).	①	②	③
1.1.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	①	②	③
1.2 Inspecter et préparer le camion avant le départ, s'il y a lieu (conducteur seulement).	①	②	③
1.2.1 Faire la vérification du camion avant le départ, vérifier son état général ainsi que ses composantes, appliquer les règles de santé et de sécurité et aviser d'une défectuosité, le cas échéant.	①	②	③
1.2.2 Se procurer les plaques d'indication de danger, le cas échéant.	①	②	③
1.2.3 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	①	②	③
1.2.4 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	①	②	③

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
	① – En apprentissage		✓
	② – Sous supervision		✓
	③ – Maîtrise		✓
2.0 Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement de l'intervention dans l'entreprise cliente.			
2.1 Se présenter dans l'entreprise cliente.	①	②	③
2.1.1 S'inscrire au poste de garde.	①	②	③
2.1.2 Collaborer avec la personne responsable dans l'entreprise cliente.	①	②	③
2.1.3 Obtenir le ou les permis délivrés et signés par l'entreprise cliente.	①	②	③
2.1.4 Se rendre sur les lieux de travail.	①	②	③
2.1.5 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.	①	②	③
2.2 Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail.	①	②	③
2.2.1 Prendre connaissance des lieux et des conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage (définir les risques, les moyens de prévention, etc.).	①	②	③
2.2.2 Comparer les renseignements inscrits sur le bon de travail avec les renseignements reçus de l'entreprise cliente.	①	②	③
2.2.3 S'informer à savoir si des problèmes particuliers sont survenus lors du dernier nettoyage (vérifier les risques).	①	②	③
2.2.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.	①	②	③
2.3 Préparer les lieux de travail.	①	②	③
2.3.1 Garer le camion dans un endroit approprié, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	①	②	③
2.3.2 Ériger un périmètre de sécurité autour de l'aire de travail et du camion.	①	②	③
2.3.3 Installer l'équipement de pompage à vide et procéder aux vérifications d'usage.	①	②	③
2.3.4 Installer l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression et procéder aux vérifications d'usage.	①	②	③
2.3.5 Procéder à la mise à la terre et mise à la masse et la vérifier avec un ohmmètre, si requis.	①	②	③

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
	① – En apprentissage		✓
	② – Sous supervision		✓
	③ – Maîtrise		✓
2.3.6 Effectuer des tests atmosphériques avant d'entreprendre les travaux de nettoyage (ex. : test d'oxygène, d'explosibilité, de température, etc.) si applicable.	①	②	③
2.3.7 Prendre les mesures de sécurité requises en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail.	①	②	③
2.3.8 Vérifier et revêtir l'équipement de protection nécessaire en plus de s'enduire la peau de crème protectrice, le cas échéant.	①	②	③
2.3.9 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	①	②	③

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
3.0 Exécuter le pompage à vide à l'aide du camion aspirant⁴⁹.			① – En apprentissage ✓ ② – Sous supervision ✓ ③ – Maîtrise ✓
3.1 Exécuter les activités de nettoyage.	①	②	③
3.1.1 Mettre le système de pompage en marche et le régler.	①	②	③
3.1.2 Entrer dans l'aire de nettoyage.	①	②	③
3.1.3 Appliquer les procédures du pompage et en surveiller l'exécution.	①	②	③
3.1.4 Mettre fin au pompage.	①	②	③
3.1.5 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.	①	②	③
3.2 Débloquer un boyau d'aspiration.	①	②	③
3.2.1 Débloquer le boyau d'aspiration en amont du clapet de sécurité (section entre le clapet et le camion).	①	②	③
3.2.2 Débloquer le boyau d'aspiration en aval du clapet de sécurité (section entre le clapet et l'extrémité de la dernière section du boyau).	①	②	③
3.3 Fermer le chantier.	①	②	③
3.3.1 Vérifier la satisfaction du client.	①	②	③
3.3.2 Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.	①	②	③
3.3.3 S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées.	①	②	③
3.3.4 Vérifier que les plaques d'indication de danger apposées sur le camion sont appropriées aux marchandises dangereuses (MDR), et s'il y a lieu, informer la personne responsable de la modification requise.	①	②	③
3.3.5 Consigner par écrit toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution.	①	②	③
3.3.6 Communiquer avec l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente.	①	②	③
3.3.7 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	①	②	③

⁴⁹ Référence à la note de bas de page ¹ à la page 21.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
4.0 Exécuter le nettoyage au jet d'eau sous pression à l'aide du camion de nettoyage.			① – En apprentissage ✓ ② – Sous supervision ✓ ③ – Maîtrise ✓
4.1 Exécuter les activités de nettoyage.	①	②	③
4.1.1 Mettre le générateur de nettoyage au jet d'eau sous pression et le système de nettoyage en marche et les régler.	①	②	③
4.1.2 Entrer dans l'aire de nettoyage.	①	②	③
4.1.3 Procéder au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression.	①	②	③
4.1.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités.	①	②	③
4.2 Fermer le chantier.	①	②	③
4.2.1 Voir à ce que le travail ait été exécuté à la satisfaction de la personne responsable dans l'entreprise cliente.	①	②	③
4.2.2 Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail.	①	②	③
4.2.3 S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées.	①	②	③
4.2.4 Consigner par écrit toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution.	①	②	③
4.2.5 Communiquer avec l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente.	①	②	③
4.2.6 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	①	②	③
4.3 Poursuivre sa journée de travail en se rendant à une autre entreprise cliente ou alors rentrer à l'entreprise de services.	①	②	③
4.3.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	①	②	③
4.3.2 Remplir les documents pertinents.	①	②	③
4.3.3 Communiquer à son responsable tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement et le matériel.	①	②	③
4.3.4 Faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.	①	②	③

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
	① – En apprentissage	✓	
	② – Sous supervision	✓	
	③ – Maîtrise	✓	
5.0 Réaliser les tâches reliées au transport des marchandises dangereuses ainsi que la vidange de la citerne du camion.			
5.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	①	②	③
5.1.1 Évaluer la quantité de matières récupérées dans la citerne, si applicable.	①	②	③
5.1.2 Vérifier l'état général du camion et de ses composantes.	①	②	③
5.1.3 Transporter les matières dangereuses résiduelles selon les spécifications du document d'expédition.	①	②	③
5.2 Faire les démarches requises avant de vidanger.	①	②	③
5.2.1 S'inscrire au poste d'accueil du centre de transfert ou d'élimination ou du lieu désigné par l'entreprise cliente.	①	②	③
5.2.2 Vérifier, en collaboration avec la personne responsable du déchargement, si la nature et la quantité du produit à décharger correspondent aux renseignements indiqués sur le document d'expédition.	①	②	③
5.2.3 Remplir ou faire signer les formulaires appropriés.	①	②	③
5.3 Vidanger la citerne du camion.	①	②	③
5.3.1 Peser le camion, le cas échéant, avant et après la vidange de la citerne.	①	②	③
5.3.2 Conduire le camion jusqu'au lieu de déchargement, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	①	②	③
5.3.3 Préparer et vérifier l'équipement pour la vidange sécuritaire de la citerne du camion.	①	②	③
5.3.4 Faire la vidange de la citerne du camion.	①	②	③
5.3.5 Nettoyer le camion et la citerne ou voir à ce que le nettoyage soit fait sur le lieu de déchargement, le cas échéant.	①	②	③
5.3.6 Faire signer, s'il y a lieu, le document approprié (ex. : document d'expédition) par la personne responsable du déchargement.	①	②	③

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
	① – En apprentissage		✓
	② – Sous supervision		✓
	③ – Maîtrise		✓
5.3.7 Avant de quitter le lieu de déchargement, s'assurer d'avoir en sa possession le certificat de lavage rempli et signé, le cas échéant.	①	②	③
5.4 Poursuivre le travail en se rendant à une autre entreprise cliente ou retourner à l'entreprise de services.	①	②	③
5.4.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	①	②	③
5.4.2 Remplir les documents pertinents.	①	②	③
5.4.3 Communiquer à son responsable tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement et le matériel.	①	②	③
5.4.4 Faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.	①	②	③

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	PROGRESSION :		
	① – En apprentissage	✓	
	② – Sous supervision	✓	
	③ – Maîtrise	✓	
6.0 Réaliser les tâches liées à l'entretien du camion et du matériel et remplir les documents pertinents.			
6.1 Faire les vérifications requises sur le camion et sur le matériel ou voir à ce que cela soit fait.	①	②	③
6.1.1 Faire le plein du camion et du réservoir du moteur auxiliaire avec le carburant approprié.	①	②	③
6.1.2 Vérifier l'état général du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe, ainsi que du matériel utilisé, le cas échéant.	①	②	③
6.1.3 Nettoyer le camion, l'unité de pompage ou le générateur HP et le matériel utilisé.	①	②	③
6.1.4 Lubrifier, le cas échéant, le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire, et le matériel utilisé.	①	②	③
6.1.5 Faire, s'il y a lieu, des réparations mineures sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire et sur le matériel utilisé.	①	②	③
6.2 Transmettre les renseignements pertinents.	①	②	③
6.2.1 Remplir la fiche d'entretien du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe et du matériel utilisé, le cas échéant.	①	②	③
6.2.2 Remplir le rapport de vérification avant le départ et signaler toute défectuosité ou bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire de la pompe ou le matériel utilisé, le cas échéant.	①	②	③
6.2.3 Rédiger les rapports relatifs aux accidents du travail, aux accidents routiers ou à tout autre objet pertinent.	①	②	③
6.2.4 Remplir tout formulaire ou rédiger tout document utile demandé par l'entreprise.	①	②	③

ANNEXE 2
Outils d'apprentissage
et d'évaluation

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

Nettoyage industriel

Outils d'apprentissage et d'évaluation

Mai 2003

Présentation

Dans ce document, le compagnon ou la compagne d'apprentissage trouvera, pour chacun des modules, des indications pour évaluer les compétences de l'opératrice ou de l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) pour le métier de nettoyeuse ou de nettoyeur industriel.

L'ensemble des compétences traitées dans ce document est en lien avec le carnet d'apprentissage et le guide à l'intention de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

On présente dans ce document les trois éléments suivants :

- la démonstration de la compétence;
- des indicateurs de résultats observables;
- des suggestions de questions et des mises en situation.

La démonstration de la compétence

Cette section indique les compétences que doit posséder l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) pour être reconnu dans le domaine du nettoyage industriel.

Des indicateurs de résultats observables

Avant d'indiquer qu'une compétence est maîtrisée par l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti), le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit pouvoir observer chacun des indicateurs de résultats dans le cadre d'un travail réel dans une entreprise cliente ou dans l'entreprise de services, et ce, dans des situations de travail variées.

Ces indicateurs de résultats permettent d'évaluer la maîtrise de l'exécution des tâches du métier et de vérifier les habiletés des opératrices et des opérateurs en apprentissage (apprenties ou apprentis) par rapport aux compétences visées.

Des suggestions de questions et des mises en situation

Les questions et les mises en situation sont inscrites à titre de suggestions. Il est possible de les adapter en fonction des différentes tâches à réaliser.

Tableau synthèse des compétences visées

COMPÉTENCE VISÉE	ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE			
1.0 Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement d'une journée de travail.	1.1. Préparer l'intervention.	1.2 Inspecter et préparer le camion avant le départ.		
2.0 Mettre en place les conditions nécessaires au déroulement de l'intervention dans l'entreprise cliente.	2.1 Se présenter dans l'entreprise cliente.	2.2 Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail.	2.3 Préparer les lieux de travail.	
3.0 Exécuter le pompage à vide à l'aide du camion aspirant.	3.1 Exécuter les activités de nettoyage.	3.2 Débloquer un boyau d'aspiration.	3.3 Fermer le chantier.	
4.0 Exécuter le nettoyage au jet d'eau sous pression à l'aide du camion de nettoyage.	4.1 Exécuter les activités de nettoyage.	4.2 Fermer le chantier.	4.3 Poursuivre sa journée de travail en se rendant à une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services.	
5.0 Réaliser les tâches reliées au transport des marchandises dangereuses ainsi que la vidange de la citerne du camion.	5.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (apprentie ou apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	5.2 Faire les démarches avant de vidanger.	5.3 Vidanger la citerne du camion.	5.4 Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services.
6.0 Réaliser les tâches liées à l'entretien du camion et du matériel et remplir les documents pertinents.	6.1 Faire les vérifications requises sur le camion et sur le matériel ou voir à ce que ce soit fait.	6.2 Transmettre les renseignements pertinents.		

Module 1 : Préparation de la journée de travail

Tâche à réaliser 1.1 : Préparer l'intervention

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
1.1.1 Prendre connaissance des directives de travail (bon de travail).	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du travail à faire. • Identification exacte de la documentation à apporter. • Description précise, en fonction des informations disponibles, des risques potentiels et des moyens de prévention à prévoir dans l'entreprise cliente : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ✓ procédure de travail; <input type="checkbox"/> ✓ risques reliés au type de matière dangereuse à pomper. 	<ul style="list-style-type: none"> • À partir du bon de travail, quel matériel et quel équipement de sécurité devriez-vous sélectionner pour l'exécution de ce travail? • En fonction du bon de travail, quels sont les risques auxquels on pourrait faire face chez le client? • Camion aspirant⁵⁰ seulement : Si vous aviez des matières dangereuses (ex. : acide sulfurique) à pomper, quel type de matériel et d'équipement de protection individuel devriez-vous sélectionner? • Haute pression seulement : Quels sont les moyens de protection associés au nettoyage des surfaces contaminées avec des matières dangereuses (ex. : acide sulfurique)?

⁵⁰ L'Office québécois de la langue française recommande d'utiliser le terme camion aspirateur plutôt que le terme camion aspirant.

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
1.1.2 Réunir le matériel nécessaire pour exécuter les travaux et l'équipement de protection individuel requis; <ul style="list-style-type: none"> - faire la vérification; - aviser, s'il y a une défectuosité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rassemblement du matériel et de l'équipement approprié. • Fiche d'inventaire du matériel remplie adéquatement. • Identification adéquate des défectuosités. • Fiche de défectuosité remplie adéquatement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles seraient les conséquences d'une non-vérification du matériel et de l'équipement de protection? • Que devez-vous faire lorsque vous constatez une défectuosité?
1.1.3 Réunir les documents nécessaires pour l'exécution des travaux chez le client (ex. : permis, fiches signalétiques, procédures de travail particulières, cartes de compétence, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des bons documents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le bon de travail, quels sont les documents à réunir avant d'aller chez le client?
1.1.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

Module 1 : Préparation de la journée de travail

Tâche à réaliser 1.2 : Inspecter et préparer le camion avant le départ, s'il y a lieu (conducteur seulement)

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>☐ 1.2.1 Faire la vérification du camion avant le départ, vérifier son état général ainsi que ses composantes; appliquer les règles de santé et sécurité et aviser d'une défectuosité, le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification complète en conformité avec le guide « <i>Vérifications avant départ</i> » produit par la SAAQ. • Vérifications particulières pour l'unité de pompage et le camion. • Vérification de l'état de propreté de la citerne de même que de la présence du certificat de lavage dans le camion. • Vérifications du générateur haute pression (huile, antigel, filtre, etc.). • Identification exacte des défectuosités, s'il y a lieu. • Rapport de vérification avant départ rempli adéquatement et remis au responsable pour signature, s'il y a une défectuosité. • Fiche de défectuosité adéquatement remplie et remise au responsable. • Supérieur immédiat avisé dans le cas d'une défectuosité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les défectuosités majeures que l'on peut retrouver sur un camion? • Que faut-il faire pour réaliser la vérification du bon fonctionnement des freins de service (ronde de sécurité)? • Quel est le matériel d'urgence obligatoire (ex. : triangle, extincteur, etc.) que l'on doit retrouver dans le camion? • Que faut-il faire pour réaliser la vérification du bon fonctionnement du système de suspension (ronde de sécurité)? • Quelles sont les vérifications à effectuer à l'unité de pompage? • Que devez-vous faire pour la vérification du générateur haute pression? • Que devez-vous faire lorsque vous relevez une défectuosité sur le camion? • Donner des exemples d'une défectuosité majeure.
<p>1.2.2 Se procurer les plaques d'identification de danger, le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bon choix de plaque selon la réglementation TMD. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la plaque d'indication de danger qui indique que nous transportons du diesel?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
1.2.3 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?
1.2.4 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds. • Application des techniques de conduite sécuritaires et préventives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire conduire le camion. • Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en condition de conduire (Code de la sécurité routière)? • Après 16 heures de travail, est-ce que vous pouvez conduire un véhicule lourd?

Module 2 : Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente

Tâche à réaliser 2.1 : Se présenter dans l'entreprise cliente

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
2.1.1 S'enregistrer au poste de garde.	<ul style="list-style-type: none"> • Demande claire et précise quant à la personne responsable à rencontrer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment doit-on procéder pour s'enregistrer une fois arrivé à l'entreprise cliente? • Selon l'entreprise cliente, quels sont les documents à présenter lors de l'enregistrement?
2.1.2 Collaborer avec la personne responsable dans l'entreprise cliente.	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir en main les papiers et les cartes de compétence nécessaires pour exécuter la tâche (SIMDUT, TMD, certificat de lavage, etc.). • Renseignements précis fournis au responsable. 	
2.1.3 Se procurer le ou les permis délivrés et signés par l'entreprise cliente.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des permis signés au responsable. • Description précise du contenu du ou des permis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les mesures de prévention à respecter, selon les informations contenues sur le ou les permis de travail?
2.1.4 Se rendre sur les lieux de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des consignes de circulation données par le responsable de l'entreprise cliente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les consignes de circulation pour ce client?
2.1.5 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités. - Décision de poursuivre ou non les activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipements défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

Module 2 : Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente

Tâche à réaliser 2.2 : Recueillir les renseignements utiles à la santé et à la sécurité du travail

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>2.2.1 Prendre connaissance des lieux et des conditions liées à l'exécution des travaux de nettoyage (définir les risques, les moyens de prévention, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification exacte des risques non prévus sur le bon de travail et, s'il y a lieu, établissement des mesures de prévention appropriées. • Repérage rapide des installations d'urgence (ex. : douche oculaire) et vérification de leur fonctionnement. • Localisation adéquate des installations sanitaires (toilettes, lavabos, douches) et des aires de repos potentielles (contrainte thermique). 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous devez travailler dans un espace clos et ce n'est pas inscrit sur le bon de travail, que devez-vous faire? • Faire la vérification des installations d'urgence. • Si on soupçonne qu'il y a présence de substances inflammables ou de combustible dans l'air, que doit-on faire et quand?
<p>2.2.2 Comparer les renseignements inscrits sur le bon de travail avec les renseignements reçus de l'entreprise cliente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison adéquate des informations inscrites sur le bon de travail avec celles reçues de l'entreprise cliente. • Suivi de la procédure, s'il y a lieu. • Vérification adéquate des mesures de sécurité particulières à l'entreprise cliente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment peut-on améliorer les mesures de sécurité en place? • Que doit-on faire s'il y a une différence entre les informations données? • Le responsable du client vous mentionne que, lors du dernier nettoyage, il était impossible de bien ventiler pour ramener le taux de vapeurs inflammables sous la limite permise : que faites-vous avec cette information?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
2.2.3 S'informer à savoir si des problèmes particuliers sont survenus lors du dernier nettoyage (vérifier les risques).	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la problématique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi faut-il s'informer pour savoir si des problèmes particuliers sont survenus lors du dernier nettoyage? • Que ferez-vous si le responsable du client vous mentionne qu'il était impossible de bien ventiler pour ramener le taux de vapeurs inflammables sous la limite permise, lors du dernier nettoyage?
2.2.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités; - décision de poursuivre ou non les activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander l'autorisation de poursuivre ses activités?

Module 2 : Préparation de l'intervention dans l'entreprise cliente

Tâche à réaliser 2.3 : Préparer les lieux de travail

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
2.3.1 Garer le camion à un endroit approprié, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la distance d'approche sécuritaire correspondant à la tension électrique présente. • Choix d'un lieu de stationnement adéquat, de préférence sur une surface plane et le nez du camion face au vent. • Utilisation d'un signaleur dans les zones restreintes, dangereuses ou achalandées. • Mise en place de moyens pour sécuriser le camion une fois en arrêt (cales sous les roues, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible dans la zone de travail d'installer le nez du camion face au vent, que devez-vous faire? • Selon l'entreprise cliente, quelles sont les mesures de sécurité à respecter lors du stationnement du véhicule dans la zone de travail?
2.3.2 Ériger un périmètre de sécurité autour de l'aire de travail et du camion.	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation des lieux conformément aux exigences de l'entreprise du client et aux normes de santé et de sécurité du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel matériel utiliserez-vous pour ériger votre périmètre de sécurité et comment l'érigerez-vous?
2.3.3 Installer les équipements de pompage à vide et procéder aux vérifications d'usage.	<ul style="list-style-type: none"> • Installation adéquate des boyaux et vérification des fuites. • Vérification du serrage des raccords, becs et adaptateurs. • Vérification de l'état des composantes. • Installation faite de façon à faciliter le travail et les déplacements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les composantes de l'équipement que l'on doit vérifier avant de commencer le pompage? • Comment fait-on pour évaluer la quantité de produit à pomper?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>2.3.4 Installer l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression et procéder aux vérifications d'usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux vérifications d'usage. • Appliquer des mesures contre le gel, s'il y a lieu. • Exécuter les tests de mise en eau du générateur haute pression. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification adéquate de l'état des pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ✓ filtre de pompe, manomètre, boyaux ; <input type="checkbox"/> ✓ buses ; <input type="checkbox"/> ✓ raccords et accessoires de projection ; <input type="checkbox"/> ✓ sangles de retenue ; <input type="checkbox"/> ✓ composantes et commandes électriques; <input type="checkbox"/> ✓ disque de rupture. • Application adéquate des mesures contre le gel, s'il y a lieu. • Approvisionnement en eau potable adéquat. • Installation faite de façon à faciliter le travail et les déplacements. • Tests de mise en circulation de l'eau sur l'installation (générateur HP et boyau) exécutés de façon correcte et sécuritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les composantes de l'équipement de nettoyage au jet d'eau sous pression que l'on doit vérifier avant de commencer les opérations? • Quels sont les types de bris les plus fréquents sur les boyaux? • Quelles vérifications doit-on faire sur le générateur HP lors de l'installation de l'équipement? • À quoi servent les tests de mise en circulation de l'eau sur l'installation (générateur HP et boyau)?
<p>2.3.5 Procéder à la mise à la terre/ mise à la masse et la vérifier avec un ohmmètre, si requis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes CSA relatives à la mise à la terre. • Utilisation adéquate d'un ohmmètre et interprétation juste des lectures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand doit-on faire une mise à la terre/mise à la masse? • Comment s'assure-t-on que l'installation de la mise à la terre/mise à la masse est sécuritaire?



DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>2.3.6 Effectuer des tests atmosphériques avant d'entreprendre les travaux de nettoyage (ex : test d'oxygène, d'explosibilité, de température, etc.) si applicable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la procédure et des règles de santé et de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi doit-on effectuer les tests atmosphériques avant d'entrer dans un espace clos?
<p>2.3.7 Prendre les mesures de sécurité requises en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer de façon sécuritaire les équipements de ventilation et d'éclairage d'appoint requis. • Vérifier la mise à énergie zéro de toutes les sources d'énergie. • Désactiver ou protéger l'équipement électrique. • Installer l'équipement requis pour l'accès à la zone de travail (madrier, échelles, etc.). • Installer l'équipement 	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel mis en place de façon sécuritaire et selon les modalités établies. • Vérification faite à l'aide d'un test ou d'un essai. • Équipement électrique désactivé ou protégé. • Matériel mis en place de façon sécuritaire et selon les modalités établies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les différentes mesures de sécurité que l'on doit prendre, en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail? • Comment devez-vous assurer la sécurité des membres de l'équipe, si le travail doit s'effectuer en espace clos? • Lorsque les travaux sont effectués dans un endroit humide, quel type d'éclairage doit-on utiliser? • Quel est l'équipement d'urgence requis

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
d'urgence (treuil pour le travail en espace clos, cordes de rappel, etc.).		pour le travail en espace clos?
<p>☐2.3.7 Prendre les mesures de sécurité requises en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail (suite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer de façon sécuritaire les écrans de protection requis. • Dégager l'espace de travail. • Refaire les tests utiles (oxygène, contrainte thermique, explosivité). • S'assurer de la disponibilité et du bon état de fonctionnement du matériel d'intervention d'urgence. • Signer le permis de travail en espace clos, s'il y a lieu, et s'assurer que tous les membres de l'équipe l'ont signé ainsi que la personne responsable de l'entreprise cliente. • S'entendre avec les membres de l'équipe sur la façon de communiquer durant les travaux et mettre l'équipement de communication à l'essai 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace de travail dégagé. • Tests faits selon les exigences de l'entreprise de services ou de l'entreprise cliente. • Matériel d'intervention d'urgence disponible et en bon état. • Permis de travail signé par tous les intervenants. • Entente sur les moyens de communication. • Vérification du fonctionnement de l'équipement de communication. • Démonstration des signes à utiliser. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi doit-on dégager adéquatement les lieux de travail? • Quels tests devez-vous effectuer avant de pénétrer dans un espace clos? • Faire une démonstration des signes à utiliser avant de travailler dans un espace clos.

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
(radio ou signes).		
<p>2.3.7 Prendre les mesures de sécurité requises en fonction des caractéristiques particulières du lieu de travail (suite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la quantité de produit à transférer dans la citerne et s'assurer que la citerne a la capacité suffisante. • Estimer le temps de remplissage de la citerne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation conforme de la quantité de produit à transférer dans la citerne. • Juste estimation du temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la chose la plus importante à vérifier avant le début du transfert dans la citerne? • Quelles sont les variables à considérer pour évaluer le débit de pompage et le temps de remplissage de la citerne?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
2.3.8 Vérifier et revêtir l'équipement de protection nécessaire en plus de s'enduire la peau de crème protectrice, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification adéquate de l'état de l'équipement de protection. • Port du bon équipement de protection. • Peau des mains et du visage enduite d'une crème protectrice, s'il y a lieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'équipement de protection nécessaire en fonction des risques et des dangers présents dans l'environnement de travail? • Comment doit-on faire la vérification d'un appareil respiratoire autonome? • Faire la vérification d'un appareil respiratoire autonome. • Quand doit-on s'enduire de crème protectrice?
2.3.9 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander l'autorisation de poursuivre ses activités?

Module 3 : Pompage à vide

Tâche à réaliser 3.1 : Exécuter les activités de nettoyage

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
3.1.1 Mettre le système de pompage en marche et le régler.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en fonction de la pompe vacuum selon la procédure et les critères de sécurité établis. Serrage adéquat des taquets de la porte arrière. Resserrage adéquat des boulons de serrage du trou d'homme (« manhole ») situé sur le dessus de la citerne. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la procédure à suivre pour démarrer le système de pompage? Quels sont les réglages à effectuer sur le système de pompage lors du démarrage? Quelles sont les normes de sécurité à respecter lors du démarrage du système de pompage?
3.1.2 Entrer dans l'aire de nettoyage.	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la procédure de travail en vigueur dans l'entreprise de services ou l'entreprise cliente (espace clos). 	<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les procédures de travail et les règles de sécurité à suivre pour les travaux de nettoyage à exécuter? Quels sont les signaux de communication convenus avec les membres de l'équipe?
3.1.3 Appliquer les procédures du pompage et en surveiller l'exécution: <ul style="list-style-type: none"> Surveiller l'unité de pompage et la position du boyau d'aspiration durant toute la durée des opérations. 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des procédures de travail établies par l'entreprise de services et l'entreprise cliente. Respect de la procédure et des normes de sécurité (ex. : entrée dans l'aire de nettoyage ou dans un espace clos). Surveillance et vérification adéquate de la position du boyau. 	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que l'on peut se tenir à l'avant ou à l'arrière du camion durant le pompage de matières dangereuses? Si non, pourquoi? Pourquoi faut-il rester à proximité du camion ou du clapet de sécurité lors du pompage? Pourquoi est-il préférable de garder le boyau continuellement submergé lors de l'aspiration?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>3.1.3 Appliquer les procédures du pompage et en surveiller l'exécution (suite):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier à intervalle régulier le matériel de pompage et les paramètres d'opération. • Détecter tout bruit ou signe anormal. • Faire le suivi de la détection des vapeurs et gaz dangereux selon la nature de la substance transférée. • S'assurer d'une communication en tout temps avec l'équipe d'intervention. • Appliquer les consignes établies en cas d'accident. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et vérification adéquate du matériel de pompage (fuites ou présence de gaz ou de vapeurs inflammables) et des paramètres d'opération (température et pression). • Repérage des signes visuels ou sonores et réaction rapide. • Identification et mise de côté de l'équipement et du matériel à risque défectueux. • Communication maintenue en tout temps avec les membres de l'équipe. • Respect des consignes en cas d'accident. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les paramètres d'opération à surveiller (ou les ajustements à faire)? • Où doivent être pris les échantillons de concentration de gaz ou de vapeurs inflammables? Et à quelle fréquence? • À quel niveau dans la citerne doit-on arrêter le chargement? • Quelle est la procédure d'urgence à suivre si votre coéquipier se blesse gravement durant l'intervention?
<p>3.1.4 Mettre fin au pompage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en arrêt de la pompe vacuum selon la procédure établie (ex. : drainage du liquide résiduel, fermeture de la valve, débranchement du boyau, fermeture du bouchon (« cap »), etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Que doit-on faire avec le liquide accumulé dans les boyaux? • Que doit-on faire s'il y a un déversement? • Que doit-on faire si une des valves n'est pas étanche?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
3.1.5 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités; -décision de poursuivre ou non les activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipements défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander l'autorisation de poursuivre ses activités?

Module 3 : Pompage à vide

Tâche à réaliser 3.2 : Débloquent un boyau d'aspiration

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
3.2.1 Débloquent le boyau d'aspiration en amont du clapet de sécurité (section entre le clapet et le camion).	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la procédure de sécurité en débloquent le boyau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les étapes à suivre pour faire le déblocage du boyau en amont du clapet de sécurité?
3.2.2 Débloquent le boyau d'aspiration en aval du clapet de sécurité (section entre le clapet et l'extrémité de la dernière section de boyau).	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la procédure de sécurité en débloquent le boyau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les étapes à suivre pour faire le déblocage du boyau en aval du clapet de sécurité?

Module 3 : Pompage à vide

Tâche à réaliser 3.3 : Fermer le chantier

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
3.3.1 Vérifier la satisfaction du client.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification faite, auprès de la personne responsable dans l'entreprise cliente, de sa satisfaction quant à la qualité du travail exécuté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment vous assurez-vous que l'entreprise cliente est satisfaite de vos services?
3.3.2 Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé de même qu'au nettoyage de l'aire de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer les surfaces extérieures du matériel. • Récupérer tout liquide accumulé, s'il y a lieu. • Rincer l'équipement de protection. • Ranger le matériel dans le camion et remettre en état le lieu de travail. • Débrancher la mise à la terre/mise à la masse, s'il y a lieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surfaces extérieures du matériel propres et exemptes de résidus ou selon les exigences du client. • Respect de la norme de récupération du liquide accumulé (CAN/CSA-B621-98 art 7.3 a). • Rinçage adéquat de l'équipement de protection. • Matériel bien nettoyé et rangé dans le camion; aire de travail propre. • Mise à la terre/mise à la masse débranchée selon la procédure, s'il y a lieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que doit-on faire s'il y a un déversement durant les opérations de rangement? • Que doit-on faire avec le liquide récupéré, s'il y a lieu?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>3.3.2 Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé de même qu'au nettoyage de l'aire de travail (suite):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signer et s'assurer que tous les membres de l'équipe et la personne responsable ont signé le permis de travail en espace clos, s'il y a lieu. • Décadenasser l'équipement. • Mesurer le niveau résiduel de MDR et estimer le volume. • Resserrer les boulons de serrage au-dessus du trou d'homme (« manhole ») de la citerne et retirer les cales de derrière les roues avant de déplacer le camion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de travail en espace clos rempli et signé par tous les membres de l'équipe et la personne responsable. • Équipement decadenassé selon la procédure établie. • Mesure exacte du volume résiduel selon la technique appropriée. • Boulons resserrés adéquatement et cales retirées. 	
<p>3.3.3 S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documents remplis correctement et signés par les personnes désignées et remis aux personnes concernées (ex. : fermeture de la libération de travail, permis de travail en espace clos). 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les documents à remplir et à faire signer avant de quitter le chantier? • Pourquoi doit-on signer ces documents?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
3.3.4 Vérifier que les plaques d'indication de danger apposées sur le camion sont appropriées aux marchandises dangereuses et, s'il y a lieu, informer la personne responsable de la modification requise.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaques d'indication de danger correspondant aux MDR dans la citerne. • Présence de tous les formulaires nécessaires au transport du produit, correctement remplis (ex. : connaissance de transport, TMD). 	<ul style="list-style-type: none"> • En présence d'un liquide inflammable N.S.A., quelle plaque d'indication de danger devez-vous choisir afin d'être conforme aux MDR transportées dans la citerne?
3.3.5 Consigner par écrit toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution.	<ul style="list-style-type: none"> • Bon de travail faisant la synthèse de tout ce qui s'est produit versus ce qui était planifié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quel but fait-on une telle démarche?
3.3.6 Communiquer avec l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification faite de sa capacité à conduire son véhicule en toute sécurité et de le ramener (longues heures de travail). • Communication établie avec le répartiteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en condition de conduire? • Est-ce que les marchandises dangereuses à transporter correspondent aux instructions indiquées sur le document d'expédition? • Quels sont les documents qui doivent être à la disposition du conducteur lors du transport? • Est-ce que les plaques d'indication de danger apposées sur le véhicule sont les bonnes? • Quelles sont les mesures d'urgence à suivre s'il survient un déversement accidentel?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
3.3.7 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	<ul style="list-style-type: none">• Explication claire de la situation (matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat.• Autorisation demandée.	<ul style="list-style-type: none">• Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

Module 4 : Nettoyage au jet d'eau sous pression

Tâche à réaliser 4.1 : Exécuter les activités de nettoyage

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
4.1.1 Mettre le générateur de nettoyage au jet d'eau sous pression et le système de nettoyage en marche et les régler.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en fonction du générateur et du système de nettoyage HP selon la procédure et les critères de sécurité établis. Respect de la procédure et des normes de sécurité (espace clos) lors de l'entrée, s'il y a lieu, dans l'aire de nettoyage. 	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les réglages à effectuer sur le générateur et le système de nettoyage HP lors du démarrage? Quelle est la procédure à suivre pour démarrer le générateur et le système de nettoyage HP? Quelles sont les règles de sécurité à respecter lors du démarrage du générateur et du système de nettoyage HP?
4.1.2 Entrer dans l'aire de nettoyage.	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la procédure de travail en vigueur dans l'entreprise de services ou l'entreprise cliente (espace clos). 	<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les procédures de travail et les règles de sécurité à suivre pour les travaux de nettoyage à exécuter? Quels sont les signaux de communication convenus avec les membres de l'équipe?
4.1.3 Procéder au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression : <ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état du matériel. Ajuster et vérifier les paramètres d'opération. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérification à intervalle régulier de l'état du matériel (pompe, filtre à eau, boyau, etc.) et des paramètres d'opération (pression, volume d'eau). Pression du jet d'eau ajustée et choix d'une buse adaptée aux matières à nettoyer. 	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les paramètres d'opération à surveiller (ou les ajustements à faire)?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>4.1.3 Procéder au nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression. (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réajuster les paramètres ou changer le matériel, s'il y a lieu. • Maintenir la communication avec l'équipe d'intervention. • Détecter tout bruit ou signe anormal. • Appliquer les consignes établies en cas d'accident. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réajustement des paramètres permettant d'atteindre des conditions de nettoyage optimales en respectant les consignes de sécurité. • Maintien d'une communication constante. • Repérage des signes visuels et sonores et réaction rapide. • Identification et mise de côté de l'équipement et du matériel à risque défectueux. • Respect des consignes en cas d'accident. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les vérifications qui doivent être faites à intervalle régulier? • Que doit-on faire lorsque l'on détecte : <ul style="list-style-type: none"> ✚ un bruit anormal? ✚ une fuite? ✚ un gonflement sur un boyau? • Quelle est la procédure d'urgence à suivre si votre coéquipier se blesse gravement durant l'intervention? • Que devez-vous faire si votre coéquipier se blesse dans un espace clos?
<p>4.1.4 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités; -décision de poursuivre ou non ses activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipements défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

Module 4 : Nettoyage au jet d'eau sous pression

Tâche à réaliser 4.2 : Fermer le chantier

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
4.2.1 Voir à ce que le travail ait été exécuté à la satisfaction de la personne responsable dans l'entreprise cliente.	<ul style="list-style-type: none"> Vérification faite auprès de la personne responsable dans l'entreprise cliente de sa satisfaction quant à la qualité du travail exécuté. 	<ul style="list-style-type: none"> Comment vous assurez-vous de la satisfaction de l'entreprise cliente envers vos services?
4.2.2 Procéder au nettoyage et au rangement du matériel utilisé, de même qu'au nettoyage de l'aire de travail : <ul style="list-style-type: none"> Nettoyer les surfaces extérieures du matériel. Rincer l'équipement de protection. Ranger le matériel dans le camion et remettre en état le lieu de travail. Débrancher la mise à la terre/mise à la masse, s'il y a lieu. Décadenasser l'équipement selon la procédure établie. 	<ul style="list-style-type: none"> Surfaces extérieures du matériel propres et exemptes de résidus ou selon les exigences du client. Rinçage adéquat de l'équipement de protection. Matériel bien rangé dans le camion; aire de travail propre. Mise à la terre/mise à la masse débranchée selon la procédure, s'il y a lieu. Équipement decadenassé selon la procédure établie. 	<ul style="list-style-type: none"> Pourquoi faut-il éliminer la pression résiduelle dans le système HP lorsqu'on ferme le chantier? Quelles sont les précautions à prendre avec les boyaux en cas de risque de gel? Que doit-on faire avec le matériel et l'équipement défectueux?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
4.2.3 S'assurer que l'ensemble des documents aient été obtenus et signés et, le cas échéant, remis aux personnes concernées.	<ul style="list-style-type: none"> • Documents remplis correctement et signés par les personnes désignées et remis aux personnes concernées (ex. : permis de travail, registre de cadenassage, permis d'entrée en espace clos). 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les documents à remplir et à faire signer avant de quitter le chantier? • Pourquoi doit-on signer ces documents?
4.2.4 Consigner par écrit toute nouvelle information sur le travail et ses conditions d'exécution.	<ul style="list-style-type: none"> • Bon de travail faisant la synthèse de tout ce qui s'est produit versus ce qui était planifié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quel but fait-on une telle démarche?
4.2.5 Communiquer avec l'entreprise de services avant de quitter l'entreprise cliente.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication établie avec le répartiteur. • Vérification faite de sa capacité à conduire son véhicule en toute sécurité et de le ramener (longues heures de travail). 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les informations à transmettre au répartiteur de l'entreprise de services? • Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en condition de conduire (Code de la sécurité routière)?
4.2.6 Demander l'autorisation de poursuivre ses activités, selon le cas.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication claire de la situation (matériel ou équipement défectueux, remplacement, etc.) présentée au superviseur immédiat. • Autorisation demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les situations où l'on doit demander une autorisation pour poursuivre les activités?

Module 4 : Nettoyage au jet d'eau sous pression

Tâche à réaliser 4.3 : Poursuivre sa journée de travail en se rendant à une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
4.3.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds. • Application des techniques de conduite sécuritaires et préventives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire conduire le camion. • Que devez-vous faire si vous ne vous sentez pas en condition de conduire? • Après 16 heures de travail, est-ce que vous pouvez conduire un véhicule lourd?
4.3.2 Remplir les documents pertinents.	<ul style="list-style-type: none"> • Documents remplis et déposés ou classés aux endroits appropriés (ex. : rapport de vérification avant départ, feuille de temps, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire remplir et classer les documents. • Quels sont les documents à remplir et à classer avant de quitter l'entreprise cliente?
4.3.3 Communiquer à son responsable tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement et le matériel.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise afin que l'entreprise de services puisse procéder aux réparations ou à l'entretien appropriés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que devez-vous faire si vous constatez des problèmes, des défauts ou des modifications effectuées sur l'équipement?
4.3.4 Faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des méthodes pour remettre en condition l'équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer ou faire nettoyer l'équipement de protection individuel. • Quelle est la procédure à suivre pour faire nettoyer votre équipement de protection individuel et remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable? • Comment doit-on nettoyer les appareils respiratoires?

Module 5 : Transport des matières dangereuses résiduelles vers le lieu désigné

Tâche à réaliser 5.1 : Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
5.1.1 Évaluer la quantité de matières récupérées dans la citerne, si applicable.	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation du volume de MDR récupérées selon la technique appropriée. • Information obtenue sur la capacité du réservoir d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que doit-on faire si la capacité du réservoir d'accueil est plus petite que la quantité à transférer?
5.1.2 Vérifier l'état général du camion et de ses composantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification adéquate de l'état général du camion (ex. : fuite de MDR, bris, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Que doit-on faire si on détecte une fuite sur la citerne?
5.1.3 Transporter les MDR selon les spécifications écrites sur le document d'expédition.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds. • Respect de la signalisation routière. • Respect des règlements relatifs au transport des MDR. • Interprétation juste des informations contenues sur le document d'expédition. • Application des techniques de conduite sécuritaires et préventives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que doit-on faire en situation de déversement sur la route? • Quel itinéraire allez-vous suivre pour vous rendre au centre de transfert des MDR? • Que devez-vous faire si le véhicule contenant des MDR doit circuler sur une route où vous devez traverser : <ul style="list-style-type: none"> ↳ un passage à niveau? ↳ un tunnel?

Module 5 : Transport des matières dangereuses résiduelles vers le lieu désigné

Tâche à réaliser 5.2 : Faire les démarches avant de vidanger

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
5.2.1 S'inscrire au poste d'accueil du centre de transfert ou d'élimination ou du lieu désigné par l'entreprise cliente.	<ul style="list-style-type: none"> Remise des informations nécessaires pour l'enregistrement. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les informations à fournir lors de l'enregistrement au poste d'accueil du centre de transfert ou d'élimination ou au poste du lieu désigné par l'entreprise cliente?
5.2.2 Vérifier, en collaboration avec la personne responsable du déchargement, si la nature et la quantité du produit à décharger correspondent aux renseignements contenus sur le document d'expédition.	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension et interprétation exacte du document d'expédition. 	<ul style="list-style-type: none"> À partir du document d'expédition, nommer la MDR, sa nature et indiquer la quantité de produit à décharger. Quels sont les risques liés à la MDR à décharger?
5.2.3 Remplir ou faire signer les formulaires appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> Documents remplis correctement et signés par les personnes désignées. Documents remis aux personnes concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les documents à remplir et à faire signer? Quels documents ou copies doivent être remis?

Module 5 : Transport des matières dangereuses résiduelles vers le lieu désigné

Tâche à réaliser 5.3 : Vidanger la citerne du camion.

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
5.3.1 Peser le camion, le cas échéant, avant et après la vidange de la citerne.	<ul style="list-style-type: none"> Camion pesé selon les indications reçues. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la procédure à suivre pour faire peser le camion?
5.3.2 Conduire le camion jusqu'au lieu de déchargement, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles de conduite en vigueur sur les lieux de déchargement des MDR. 	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les risques pour la santé et la sécurité présents sur le lieu de déchargement?
5.3.3 Préparer et vérifier l'équipement pour la vidange sécuritaire de la citerne du camion : <ul style="list-style-type: none"> Stationner le camion. S'assurer de la disponibilité et du bon état du matériel d'intervention d'urgence. Faire la mise à la terre/mise à la masse le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> Camion stationné de façon sécuritaire (face ou de côté au vent, installation des cales). Matériel d'intervention d'urgence (trousse de premiers soins, extincteur, etc.) disponible et en bon état de fonctionnement. Respect de la procédure de mise à la terre/mise à la masse. 	<ul style="list-style-type: none"> En fonction du type de déchargement (par gravité, par pressurisation, par pompe de transfert), quels sont les risques lorsque vous préparez et vérifiez l'équipement pour la vidange sécuritaire de la citerne du camion?



DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>5.3.3 Préparer et vérifier l'équipement pour la vidange sécuritaire de la citerne du camion (suite):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer et vérifier le matériel. 	<p>Matériel (ex. : boyau, raccord, etc.) mis en place de façon sécuritaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les risques reliés à la surpression lors des opérations de déchargement? • Quels sont les risques reliés à la limite de vide lors des opérations de déchargement?
<p>5.3.4 Faire la vidange de la citerne du camion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la vidange de façon sécuritaire selon la technique appropriée ou selon les instructions fournies par la personne responsable du lieu de déchargement. • Rester près du camion pour intervenir rapidement en situation d'urgence. • Rassembler le matériel adéquatement lorsque terminé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vidange faite de façon sécuritaire selon la technique appropriée ou selon les instructions fournies par la personne responsable du lieu de déchargement. • Respect de la consigne de proximité avec le camion pour pouvoir intervenir rapidement en situation d'urgence. • Matériel adéquatement rassemblé lorsque terminé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les mesures de prévention à suivre lors des opérations de déchargement? • Que doit-on vérifier en général sur le camion avant de commencer la vidange de la citerne?

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
<p>5.3.5 Nettoyer le camion et la citerne ou voir à ce que le nettoyage soit fait sur le lieu de déchargement, le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire les tests utiles (oxygène, explosivité, etc.) si on doit entrer dans la citerne et endosser l'équipement de protection nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture des voies d'accès selon les techniques sécuritaires. Citerne nettoyée selon la technique appropriée. <p>☐</p> <ul style="list-style-type: none"> Tests faits selon les exigences de l'entreprise de services ou de l'entreprise cliente. Port de l'équipement de protection approprié. <p>☐</p>	<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les mesures d'urgence à suivre dans le cas d'un déversement? Quel est l'équipement de protection individuel nécessaire pour effectuer les opérations de nettoyage? <p>☐</p> <ul style="list-style-type: none"> Doit-on considérer les opérations de nettoyage de la citerne comme du travail en espace clos?
<p>5.3.6 Faire signer, s'il y a lieu, le document approprié (ex. : document d'expédition) par la personne responsable du déchargement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Document signé par la personne responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les documents à faire signer à la fin des opérations de déchargement?
<p>5.3.7 Avant de quitter le lieu de déchargement, s'assurer d'avoir en sa possession le certificat de lavage rempli et signé, le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Certificat de lavage rempli et signé par la personne désignée. 	<ul style="list-style-type: none"> À quoi sert le certificat de lavage?

Module 5 : Transport des matières dangereuses résiduelles vers le lieu désigné

Tâche à réaliser 5.4 : Poursuivre le travail en se rendant dans une autre entreprise cliente, ou alors rentrer à l'entreprise de services

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
5.4.1 Conduire le camion jusqu'à la destination prévue, si l'opératrice ou l'opérateur en apprentissage (l'apprentie ou l'apprenti) est la conductrice ou le conducteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règlements relatifs à la conduite des véhicules lourds. • Application des techniques de conduite sécuritaires et préventives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque l'on circule avec un véhicule lourd, quelle distance doit-on conserver entre le camion et un véhicule situé à l'avant? • Quelle est la vitesse maximale permise lorsque l'on circule avec un véhicule lourd?
5.4.2 Remplir les documents pertinents.	<ul style="list-style-type: none"> • Documents remplis et déposés ou classés aux endroits appropriés (ex. : rapport de vérification avant départ, feuille de temps, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les documents à remplir et à déposer ou classer aux endroits appropriés au retour à l'entreprise de services?
5.4.3 Communiquer à son responsable tout problème, défaut ou modification effectuée sur l'équipement et le matériel.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise afin que l'entreprise de services puisse procéder aux réparations ou à l'entretien approprié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les informations pertinentes à transmettre au répartiteur de l'entreprise de services?
5.4.4 Faire nettoyer ou remettre en condition tout l'équipement de protection réutilisable.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des méthodes pour remettre en condition l'équipement de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les indications qui vous assurent que l'équipement respiratoire est réutilisable et sécuritaire?

Module 6 : Autres tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif

Tâche à réaliser 6.1 : Faire les vérifications requises sur le camion et sur le matériel ou voir à ce que cela soit fait

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
6.1.1 Faire le plein du camion et du réservoir du moteur auxiliaire avec le carburant approprié.	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir du camion rempli au moment opportun. • Réservoir du moteur auxiliaire, le cas échéant, rempli au moment opportun. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le type de carburant approprié pour le camion et le moteur auxiliaire?
6.1.2 Vérifier l'état général du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe ainsi que du matériel utilisé, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'état général du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe ainsi que du matériel utilisé selon la fréquence établie dans l'entreprise de services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les points à surveiller lors de la vérification de l'état général du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe?
6.1.3 Nettoyer le camion, l'unité de pompage ou le générateur de pression et le matériel utilisé.	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage régulier du camion, de ses composantes et du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la procédure à suivre pour nettoyer le camion, l'unité de pompage ou le générateur HP et le matériel utilisé?
6.1.4 Lubrifier, le cas échéant, le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire et le matériel utilisé.	<ul style="list-style-type: none"> • Lubrification selon les spécifications en vigueur dans l'entreprise de services ou selon celles du manufacturier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les recommandations du fabricant concernant la lubrification pour le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire?
6.1.5 Faire, s'il y a lieu, des réparations mineures sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire et sur le matériel utilisé.	<ul style="list-style-type: none"> • Réparations mineures faites sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire et le matériel utilisé lorsque cela est nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les types de réparations mineures que l'on peut faire sur un camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire?

Module 6 : Autres tâches liées à l'entretien du camion ou du matériel ou à caractère administratif

Tâche à réaliser 6.2 : Transmettre les renseignements pertinents

DÉMONSTRATION DE LA COMPÉTENCE	INDICATEURS DE RÉSULTATS OBSERVABLES	SUGGESTIONS DE QUESTIONS/MISES EN SITUATION
6.2.1 Remplir la fiche d'entretien du camion, de l'unité de pompage ou du moteur auxiliaire de la pompe et du matériel utilisé, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'entretien remplie adéquatement selon les spécifications de l'entreprise de services. Fiche déposée ou classée à l'endroit approprié. 	<ul style="list-style-type: none"> Quels types d'informations retrouve-t-on sur la fiche d'entretien du camion de l'entreprise?
6.2.2 Remplir le rapport de vérification avant départ et signaler toute défectuosité ou bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire de la pompe ou le matériel utilisé, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de vérification avant départ rempli selon les spécifications de l'entreprise de services. Fiche de signalement de défectuosité remplie adéquatement et remise à la personne responsable. Identification et mise de côté de l'équipement et du matériel à risque défectueux. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la procédure à suivre pour signaler toute défectuosité ou bris observé sur le camion, l'unité de pompage ou le moteur auxiliaire de la pompe ou sur le matériel utilisé?
6.2.3 Rédiger les rapports relatifs aux accidents de travail, aux accidents routiers ou à tout autre objet pertinent.	<ul style="list-style-type: none"> Rapports rédigés de façon conforme lorsque cela est nécessaire selon les spécifications de l'entreprise de services. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelles informations retrouve-t-on sur les rapports relatifs aux accidents de travail?
6.2.4 Remplir tout formulaire ou rédiger tout document utile demandé par l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> Formulaires ou autres documents remplis selon les spécifications de l'entreprise de services. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire la liste des différents formulaires que vous devez remplir dans l'entreprise de services et indiquer leur utilité.